CESSIEU

N°34

Bulletin d'Informations Municipales 2017

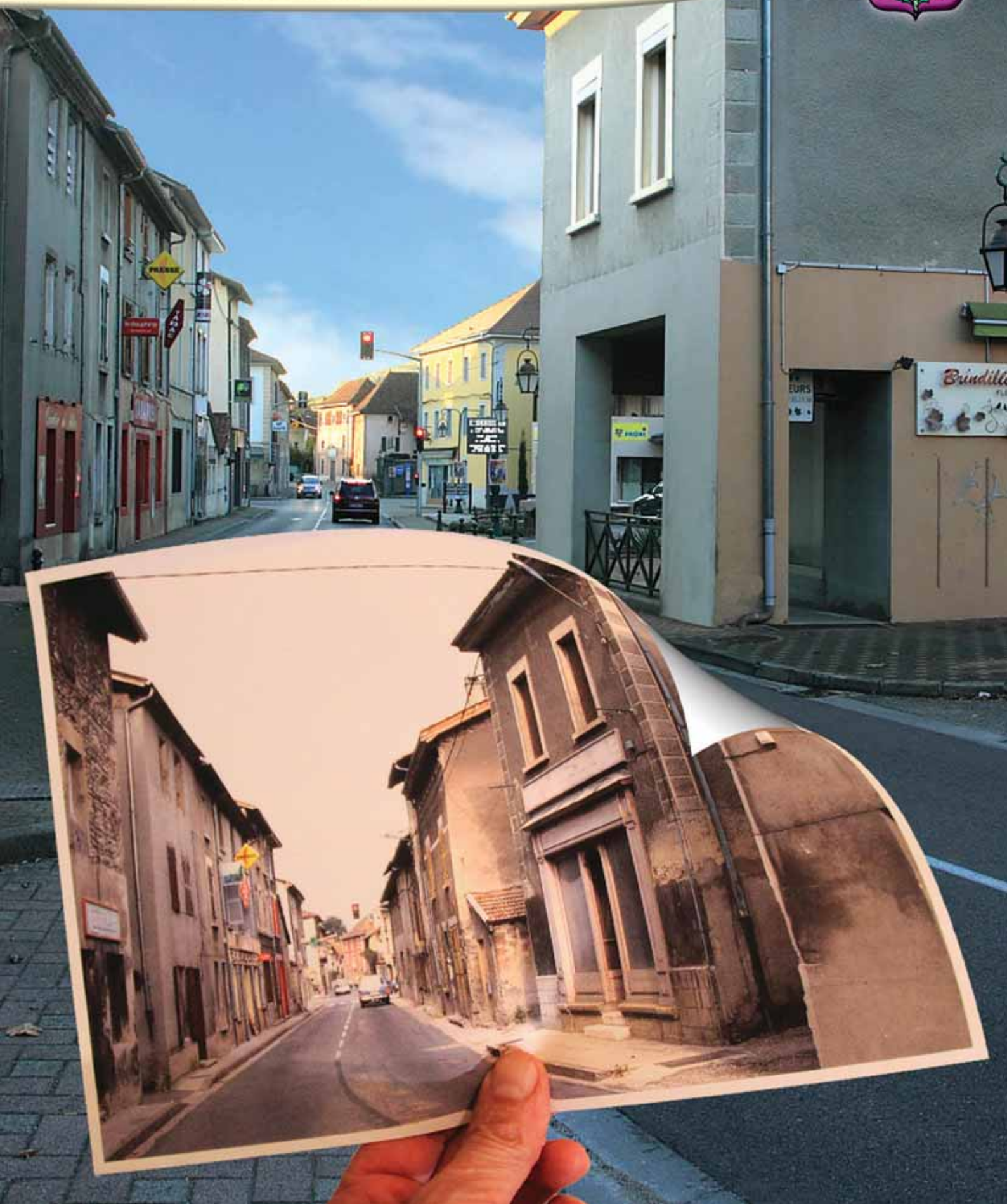

Infos

Permanences ou Heures d'ouverture

Permanences du Maire :
Samedi matin sur rendez-vous et Lundi après-midi.

Secrétariat de Mairie : 04.74.88.31.76.
Lundi et Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h à 12h - Samedi de 9h à 12h
Site : http://www.cessieu.fr - mail : mairie@cessieu.fr

Agent de Sécurité Sociale :
Foyer des Personnes âgées
Tous les Mercredis de 10h45 à 11h30
Assistante sociale :
Contacter le centre social de La Tour du Pin
au 04.74.83.28.86

Agence Postale :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h
Mercredi et Samedi : 9h à 12h
(levée du courrier : 15 h tous les jours sauf samedi.)
(levée du courrier 10 h le samedi)

Bibliothèque Municipale :
Mercredi : 16h à 18h
Vendredi : 16h à 18h - Samedi : 10h à 12h.
tél- fax : 04.74.33.23.83
mail : bibliotheque.cessieu@gmail.com

Urbanisme :
Lundi et Vendredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 9h à 12h
Les personnes ayant pris rendez-vous seront prioritaires.

Service d'Urgence

SAMU 38	15
Pompiers	18 ou 112 (appel d'un portable)
Gendarmerie	17
Infirmiers :	
Marie-Pierre MATHE	06.60.95.12.33
Eric VIDAL	06.60.59.46.76
Cabinet Médical : 12, chemin de l'Extraz	
Docteur DERESSE	04.74.19.19.69
Maison Médicale : 90, chemin Cartailler	
38110 St Victor de Cessieu	04.74.33.47.97
Docteur Pascal BONNET	
Docteur Anne PUJADE	
Docteur Marie CHARPENTIER	
Orthophoniste : Gisèle COURAND	04.74.33.20.37
Kinésithérapeute : Olivier GUYON	04.74.33.42.64
Pharmacie VALLIN	04.74.88.30.08
42, route de Lyon - 38110 Cessieu	
Centre Anti-poison Lyon	04.72.11.69.11
Hôpital P. Oudot Bourgoin-Jallieu	04.74.27.30.99
Clinique St Vincent de Paul	
Bourgoin- Jallieu :	04.74.43.60.60
Taxi JULLIEN :	Portable : 06.70.61.34.17

Commission d'information : BUISSON Pierre, BROCHARD Christophe, ANNEQUIN André, BATTIER Joëlle, BEL-SICAUD Marilyne, BEUCHAT Nadine, CORONT-DUCLUZEAU Lucien, DEPLAGNE Véronique, LELONG Frédéric, MONIN Cindy, MOUNIER Valérie.
Responsable de la publication : BUISSON Pierre, BROCHARD Christophe
Mise en page et impression : Imprimerie CARLE - Bourgoin-Jallieu - 04 74 93 32 96
La commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin ou fourni des photographies.

Sommaire

Le mot du maire p.3
Associations de Cessieu p.4
Nouveau commerçant - Personnages p.4
Nos joies, nos peines 2016 ..... p.5
Finances communales ..... p.6 et 7
Commission travaux ..... p.8 et 9
Le personnel communal p.10
Une nouvelle région p.11
Véolia p.12
Conseil municipal enfants p.13
L'exposition sur le PLU p.14
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ..... p.14 et 15
CCAS ..... p.16 et 17
Jeux intervillages p.18
Commission fêtes et relations avec les associations p.19
Commission des affaires scolaire ..... p.20 à 23
Jeunesse et Centre de loisirs ..... p.24 et 25
Procédure pour se faire recenser p.25
Fleurissement p.26
Ambroisie p.27
Sictom p.27
3AC (Aérodrome) ..... p.28 et 29
Les ailes dauphinoises p.29
AEP p.30
Scrabble p.30
Aïkido p.31
Country Dancers Forever p.31
A.S.C. Gym p.32
Ryth'm Dance p.32
Sauvegarde de la Chapelle St Joseph p.33
Basket ..... p.34 à 37
ASC Boules ..... p.38 et 39
Bibliothèque p.39
Comité des fêtes ..... p.40 et 41
Le tennis : un sport pour tous p.41
Les Anons p.42
«La Marche» de Cessieu p.42
Sou des Ecoles p.43
Cessieuthon p.44
Karaté p.45
Association Lolonyo p.45
UMAC - FNACA ..... p.46 et 47
Ecole du bois septembre 1961 ..... p.47
Football ..... p.48 et 49
Le Yoga dans votre vie p.50
Lo Parvi p.51
Rose de Noël p.52
L'Excuse Cessieutoise p.52
Jumelage p.53
Un atelier à Cessieu p.54
Vivre l'instant : T'ai chi chuan p.54
Théâtre p.55
Handball p.55
La pétanque Cessieutoise p.56
Les Vallons de la Tour p.57
Déclaration ruche 2016 ..... p.57
Osez p.58
Tissu industriel, artisanal, commercial et tertiaire .. 3e de couv.
Dates à retenir en 2017 ..... 4e de couv.

Nous venons de tourner la page de l'année 2016 et c'est avec optimisme que j'ouvre celle de 2017.

Optimiste, je le suis, mais 2016 restera à jamais gravée dans l'histoire de notre commune avec la disparition de Rachel ce 14 juillet, à Nice. Nous pensions notre village bien éloigné de ces terribles attentats. Et pourtant, si notre solidarité nationale a été sans faille depuis les premiers attentats de 2015, une totale incompréhension s'est installée.

A Cessieu, le temps s'est arrêté. Après la douleur et les témoignages, il y a eu la solidarité. Nous étions tous en manque de réponses à nos questions : pourquoi ? Pourquoi cette famille, pourquoi cet acte sans nom, pourquoi notre pays ? Malheureusement, aucune réponse ne peut être donnée. Alors, nous nous sommes tous réunis pour dire non à cette haine, à cette barbarie et rappeler notre attachement aux valeurs de notre République.

En mon nom, et celui du Conseil Municipal, je renouvelle très sincèrement mes remerciements à tous ceux qui se sont mobilisés. A travers ces quelques lignes, nous aurons tous une profonde pensée pour Stéphane et ses deux enfants.

En hommage aux victimes du 14 juillet 2016, deux concerts inter-écoles (Collège le Calloud/les écoles de Cessieu) seront donnés les 30 et 31 mars à la salle des fêtes de Cessieu. En accord avec Stéphane ERBS, les camarades de Noémie et Célian ont souhaité leur rendre hommage à leur manière. Vous trouverez l'affiche de ces 2 représentations. Tous les dons seront intégralement reversés à l'association « la Promenade des Anges ». La municipalité soutient ce projet et des informations complémentaires vous seront données ultérieurement. Réservez d'ores et déjà l'une de ces 2 dates.

Même si elles peuvent être contraignantes, les consignes, mises en œuvre dans le cadre du plan vigipirate, nous obligent à plus de vigilance. Aucune manifestation n'a été annulée, et chaque rassemblement public a donné lieu à des réunions de préparation sur la sécurité.

Tout autre sujet qui nous touche tous, la sécurité. Qu'elle soit routière, d'atteinte aux biens, aux personnes, cela devient un problème récurrent dans nos petites communes.

La voie mode doux, qui reliera la sortie Est de Cessieu à Pévrin est plus que jamais d'actualité. En effet le projet, qui était quasiment validé, a nécessité de nouvelles études techniques. Nous nous sommes remis au travail et la réalisation de cette voie devrait voir le jour très prochainement.

Concernant la réfection de la Route de Ruy et l'aménagement de trottoirs, des études complémentaires sur l'évacuation des eaux pluviales nous contraignent à reporter les travaux. Selon les finances, cela devrait être chose faite courant cette année. Toujours au Bois, des études sont en cours pour sécuriser la sortie de l'école du Bois aux «Quatre Vents». Là aussi, il s'agit de permettre aux enfants fréquentant l'école de leur assurer un maximum de sécurité même si la logique veut que les «stops» soient respectés à cet endroit. D'autres installations vont venir en complément de ces mesures, en vue de faire respecter la vitesse excessive de certains.

La sécurité des bâtiments est également prise en compte. Plusieurs incivilités ont été constatées. Notre commune n'est pas la seule touchée. Une réunion organisée à Cessieu a permis aux Maires et Adjoints du canton d'aborder le thème de la vidéo-protection dans les petites communes. A Cessieu, un tel système n'est pas d'actualité, même si le sujet est régulièrement abordé. Il convient d'étudier le coût de l'investissement et de déterminer les points d'installation. Comme je l'avais indiqué l'année dernière, des plaintes sont systématiquement déposées à chaque incivilité constatée. Je note cependant une baisse de ces méfaits, mais là aussi, je compte aussi sur le civisme de chacun pour dénoncer tout fait délictueux.

D'autres grands projets d'une autre envergure ont vu le jour : la naissance de la Région Auvergne Rhône-Alpes en 2016, les Vals du Dauphiné au 1er janvier 2017 et les premières études relatives au PLUi. Vous trouverez dans les pages qui suivent des articles détaillés sur ces bouleversements forts pour notre village. En espérant que les réalisations prévues en matière d'intercommunalité soient à la hauteur des promesses faites.

2017 sera une année électorale. Vous trouverez un article vous rappelant les dates des grandes échéances, ainsi que le rappel des modalités pour pouvoir voter.

Pour conclure mes propos, je voudrais saluer les élus du nouveau Conseil Municipal des Enfants. Je leur souhaite un mandat riche en évènements et souhaite qu'ils participent, comme leurs aînés, activement au développement de leur village.

Je remercie également tous les bénévoles qui contribuent fortement à la vie de notre village au travers de plus de 40 associations. Ce sont ainsi plus de 60 manifestations qui sont organisées tout au long de l'année. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui sauront trouver un havre de paix sur notre commune, loin des turpitudes de la vie.

En cette année 2017, je forme des vœux de paix et de santé pour chacun d'entre vous. Je souhaite que 2017 atténue la douleur et que la solidarité que nous avons connue, puisse perdurer pour ne pas oublier.

Au nom du Conseil municipal et des personnels communaux, je vous souhaite une excellente année 2017.

Christophe BROCHARD

Associations

ASSOCIATION	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
3AC AMIS DE L'AERODROME CESSIEU	RICHER Emmanuel	21, avenue de Maréchal Leclerc Bourgoin-Jallieu	06 84 87 16 32	
3AC GESTION	GUEYRAUD Jean-Michel	75, rue de la Guignette VILLEFONTAINE	06 09 87 61 90	
A.C.C.A. CHASSE	BOROT Daniel	24, chemin du Brézet CESSIEU	06 18 52 76 95	danymathe@aol.com
A.E.P.	MONTFOLLET Bernard	14, rue Général Cassius CESSIEU	04 74 88 34 01	bernard.montfollet@sfr.fr
A.S.C GYM DETENTE	SAUNIER Freddy	11, impasse des Hêtres CESSIEU	04 69 31 48 35	jeanclaude.saunier@neuf.fr
A.S.C. BASKET	LAUBIN Suzanne	9 ch. du Pont de la Madeleine CESSIEU	04 74 33 40 94	suzan.laubin@orange.fr
A.S.C. BOULES	LANFRAY Alain	39d, rue de la Fabrique CESSIEU	09 51 60 42 50	alain.lanfray@free.fr
A.S.C. FOOT	MONTFOLLET Hervé	74, route de Chambéry CESSIEU	06 24 29 66 90	ascessieu@lrafoot.org
AIKIDO	VERGER Pascal	1, rue de Châbons LA TOUR DU PIN	06 86 30 97 04	pverger@capi38.fr
ALIF	REBOUH Djamila	13, route de Lyon CESSIEU	06 10 86 27 54	alif.cessieu@hotmail.fr
AMICALE CESSIEUTHON	CORONT-DUCLUZEAU Lucien	39, chemin de l'Extraz CESSIEU	06 07 16 39 23	lucien.coront@gmail.com
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	MOLLARD Christophe	27, chemin Pacalin DOISSIN	04 74 92 23 81	
AU THEATRE CESSIEUTOIS	ROSADO Christine	8, Lot le Clos des Tilleuls CESSIEU	04 74 33 48 55	frederic.rosado@orange.fr
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	GONNON Bernadette	40, chemin des Vernes CESSIEU	04 74 33 49 06	bibliotheque.cessieu@gmail.com
CESSIEU FOX PAPA	FRANCOIS Régis	300, route du Vieux Four Mauchamp St Clair de la Tour		francois.regis8@orange.fr
CESSIEU HAND-BALL	BARABAN Michaël	8, chemin des vernes CESSIEU	06 77 98 07 99	mbaraban@free.fr
CHASSE DU BOIS	BAILLY Louis	73, chemin du Marais CESSIEU	04 74 80 67 93	anniebailly38@orange.fr
CLUB DE MARCHE DES ANES	DOUBLIER Jeannine	237, route de Chambéry CESSIEU	04 74 97 52 48	lamarchedecessieu@laposte.net
CLUB DE TENNIS	PARRAVANO Claude	35, chemin des Vernes CESSIEU	04 74 33 42 79	claudio.parravano@wanadoo.fr
CLUB DU 3EME AGE	BONVALLET Colette	19 rue du Champ de Mars CESSIEU	04 74 88 31 86	colette.bonvallet@sfr.fr
COMET CLUB	GENEVEY Marc		04 74 88 84 92	mgenevey@orange.fr
COMITE DE JUMELAGE	MUET Patrice	29, chemin de Pevrin CESSIEU	04 74 97 35 07	muet.patrice@wanadoo.fr
COMITE DES FETES	GUEUGUE Josiane	8, chemin de l'Extraz CESSIEU	04 74 33 47 42	comitedesfetes@yahoo.fr
CONTE ART BOURG	GAILLARD (MEZIANI) Valérie	9, montée de la Croix de Pierre CESSIEU	06 73 12 54 58	
COUNTRY DANCER'S FOREVER	SABATIER Serge	33, chemin de Rives CESSIEU	06 28 61 02 18	galaxy888@orange.fr
KARATE CLUB DE CESSIEU	DRURE Vincent	17, chemin des Bouleaux CESSIEU		cessieukarate@gmail.com
LES AILES DAUPHINOISES	FERRAND Henri	825, route des Fontaines ST CLAIR DE LA TOUR	04 74 97 18 44	henrife@wanadoo.fr
LES AMIS DU BOIS	VIDAL Josiane	190, route de Ruy CESSIEU	06 84 12 50 75	
LES ANONS	FREITAS Victor	22, chemin du Bouchet CESSIEU	06 21 36 20 04	freitas@sfr.fr
LES LOUVARDS	JULLIEN Ludovic	2, montée des Balmettes CESSIEU	06 48 73 97 67	jullien.ludo@wanadoo.fr
LÔLÔNYO Aimons - nous	ROURE Véronique	2, route du Pont du Diable CESSIEU	04 74 33 47 52	michelroure@sfr.fr
RYTHM'DANCE	SCHEID Catherine	613, route de la Plaine VEZERONCE CURTIN	06 81 69 93 57	cathy38.crazy@gmail.com
SAUVEGARDE CHAPELLE ST JOSEPH	ARGOUD Jean Claude	71, route des Roches CESSIEU	04 74 88 34 65	sylviane.muet@wanadoo.fr
SCRABBLE	LAUBIN Suzanne	9, chemin du Pont de la Madeleine CESSIEU	04 74 33 40 94	suzanne.laubin@orange.fr
SOU DES ECOLES	SABATHE Audrey	18, rue de la gare (n° 5) CESSIEU	04 74 88 64 21	audrey.sabathe@sfr.fr
TAI CHI CHUAN	GUYON Patrick	450, rue de Boussieu NIVOLAS VERMELLE	04 74 96 20 77	contact.hanshan@gmail.com
U.M.A.C - F.N.A.C.A	BOURGEY Paul	91, route de Vernavent CESSIEU	04 74 88 31 66	
ULTRA LEGER DES 2 VALLEES	CUTIVET Jacques	281, chemin de la molette LA TOUR DU PIN	06 86 96 84 57	ctvj@wanadoo.fr
UN ATELIER A CESSIEU	GAUTIER Blanche	23, chemin de Pévrin CESSIEU	04 74 97 26 48	blanche-gautier@wanadoo.fr
L'ATELIER COUTURE	LANFRAY Colette	39D, rue de la Fabrique CESSIEU	09 51 60 42 50	
VIVRE L'INSTANT (Qi Gong-Tai Chi Chuan)	GIRAUD Michèle	141, route de Chambéry CESSIEU	06 10 74 23 23	michelegiraud38@orange,fr
YOGA CESSIEUTOIS	BONNETON Marie-Jo	48, chemin des Rogières ST VICTOR DE CESSIEU	06 81 16 94 63	marie-bonneton@orange.fr
L'EXCUSE CESSIEUTOISE (Tarot)	CORSAT Roland	10, impasse des Noisetiers CESSIEU	04 74 33 42 60	
LA PETANQUE CESSIEUTOISE	CORSAT Roland	10, impasse des Noisetiers CESSIEU	04 74 33 42 60	

Le nouveau commerçant

Maison Femeland Artisan Boulanger Pâtissier

Stephen et Cindy vous accueillent depuis le 23 novembre 2016 à la boulangerie «Cinphen» 1 place du Plâtre, tous les jours de 6 h à 19 h 30 et le dimanche de 6 h 30 à 13 h.
Jour de fermeture le mardi.
Nombreuses spécialités en boulangerie et pâtisserie.
Pâtisserie personnalisée sur commande, possibilité de livraison à domicile.

Naissances

- BOUAZIZ CHRISTIN Khaleesy, Carole, Nadège née le 02 janvier 2016
- GAULT CERCLERAT Lizio, Olivier, Charle né le 16 février 2016
- DELORT MAILLET Kylian, Johan né le 21 février 2016
- KHALIFA Saif, né le 19 avril 2016
- SAUNIER GENEVOIS Louane, née le 07 juin 2016
- TOURTET Manoah, né le 16 juin 2016
- RIGNIER Pauline, née le 21 juin 2016
- QUILLARD Rose, née le 24 juin 2016
- GALINIER Mathis, né le 19 juillet 2016
- SAUGNIER Anatole, né le 22 juillet 2016
- LE LEZEC Sixtine, née le 24 juillet 2016
- NOBILE Ayden, né le 26 juillet 2016
- COCHET-TERRASSON Maxine, née le 11 août 2016
- COCHET-TERRASSON Julia, née le 11 août 2016
- FERREIRA Irina, née le 13 août 2016
- DELOIRE Eline, née le 25 août 2016
- BOISSIER Clarisse, née le 25 août 2016
- STUPAK PAIN Marceau, né le 27 août 2016
- CALIMAN Lino, né le 2 septembre 2016
- CLAUSS BEL Noé, né le 13 septembre
- BOYER Thimothé, né le 19 octobre 2016
- SANTANA Mathéo, né le 26 octobre 2016
- TROYON Laura, née le 08 novembre 2016
- LESIMPLE Lucas, né le 15 novembre 2016
- LY Sohan, né le 22 novembre 2016
- CARREL FERNANDEZ Charline, née le 19 novembre 2016
- BURCKLE Mathieu, né le 5 décembre 2016
- TOPKAYA Elif, née le 6 décembre 2016
- VERNAY Paul, né le 13 décembre 2016
- CHANONY Arthur, né le 14 décembre 2016
- GAGET Tess, née le 23 décembre 2016
- MUZARD Mayra, née le 24 décembre 2016

Mariages

- Marc GINON et Martine PASCAL le 14 mai 2016
- Thierry SALOMON et Stéphanie MAUCOURT le 14 mai 2016
- Christian LEONG et Aurélie BENITO le 04 juin 2016
- Benjamin VALENTE et Laure SAVOYAT le 04 juillet 2016
- Davy MARKOVIC et Elisabeth CARA le 16 juillet 2016
- Laurent CARPENTIER et Nathalie CHARPY le 23 juillet 2016
- Jean-François CARREY et Marine FOURNIER le 23 juillet 2016
- Philippe DUMARTEREY et Marie-Christine GIRERD le 30 juillet 2016
- Alexandre GUILLERD et Carine BLAISE le 03 septembre 2016
- Grégory THEVENET et Julie GUICHERD le 10 septembre 2016
- Gérard TROLLIET et Denise AMARGUIN, le 10 septembre 2016
- Vincent HIVERT et Laëtitia JAMONAC, le 17 septembre 2016
- Désiré BLANC et Sylvie CLAMARON, le 17 septembre 2016
- Yannick BILLOUD et Leslie BOURRILLON , le 1er octobre 2016
- David BROUX et Estelle LENOIR, le 10 décembre 2016

Décès

- POULET Albert, 88 ans, le 19 janvier 2016
- MAZUR Ewa, 62 ans, le 26 janvier 2016
- BERTHOLET Andrée veuve CORONT-DUCLUZEAU, 88 ans, le 28 janvier 2016
- BOREL Henri, 88 ans, le 20 février 2016
- HERBIN-CONTAMIN Joseph, 85 ans, le 5 mars 2016
- MONIN-VEYRET Léa veuve MAGAUD, 80 ans, le 08 mars 2016
- BRUC Marthe veuve DEBIE, 79 ans, le 08 mars 2016
- VOLPI Corinne, 49 ans, le 25 avril 2016
- BLONDEL André, 92 ans, le 10 mai 2016
- FOURNIER Raymond, 87 ans, le 05 juin 2016
- SAVARY Nicole épouse RENCUREL, 63 ans, le 03 juin 2016
- SERVONNET Rachel épouse ERBS, 39 ans, dans la nuit du 14 au 15 juillet 2016
- BELLUT Marie veuve BRUYERE, 91 ans, le 12 août 2016
- MAIRE Gilles, 60 ans, le 01 septembre 2016
- ORTIZ Sylvie, 55 ans, le 06 septembre 2016
- LIMAL Dominique veuve PRYLLI, 85 ans, le 08 septembre 2016
- VITTI Marcelle veuve HOUSTE, 76 ans, le 22 septembre 2016
- BONVALLET Roger, Joannès, 74 ans, le 23 octobre 2016
- GAZZIN Marcel, 90 ans, 24 octobre 2016
- MEYS Marcelle épouse COUTURIER, 75 ans, le 14 décembre 2016

Dans la continuité de 2015, l'équipe municipale s'efforce de maîtriser le budget communal.

La baisse de la DGF (dotation de l'Etat) a fortement impacté les prévisions budgétaires qui, même si elle était annoncée, n'était pas clairement définie au moment de l'établissement du budget. Ainsi, pour le budget 2016, cette dotation était amputée d'environ 20% par rapport à 2015, soit 43000 euros environ. Il devrait en être de même pour l'exercice 2017, avec une diminution dans la même proportion, ce qui devrait représenter une baisse d'environ 40% sur deux années consécutives.

Si cette baisse peut se justifier au regard de l'effort national qui doit être partagé, on peut aussi se questionner sur la volonté de l'Etat qui incite les communes à investir, même si d'autres sources de subventions existent. Malheureusement, avec de nouvelles compétences, les aides que l'on pouvait espérer obtenir du département ou de la région se raréfient elles aussi.

Notre volonté reste le maintien des taux d'imposition qui n'ont pas évolué depuis 2011. Cependant, il est constant qu'une légère augmentation tous les ans est préférable à un réajustement réel, au risque de faire monter les chiffres sur nos feuilles d'impôts.

Pour rappel, voici les taux votés en 2016 :

- Taxe d'habitation : 2010 : 5,50% 2011/2015 : 5,75%
- Taxe foncière (bâti) : 2010 : 12,55% 2011/2015 : 13,15%
- Taxe foncière (non bâti) : 2010 : 38,50% 2011/2015 : 40,25%

Nous avons souhaité le maintien de cette politique fiscale. Aussi, comme je l'ai indiqué l'année dernière, notre réflexion va dans le sens de limiter les dépenses, notamment de fonctionnement. Je pense que de réelles économies peuvent être réalisées, dès lors où chaque poste budgétaire doit être étudié avec attention.

Un plan de rénovation des bâtiments communaux a donc été agréé. Il consiste au remplacement, si nécessaire, de toutes les installations obsolètes ou défectueuses (électriques, chauffages, menuiseries…) afin de diminuer les coûts en matière d'énergie. Il en est de même pour l'éclairage, où des opérations ont déjà été réalisées afin de baisser la consommation électrique tout en ayant des points d'éclairage beaucoup plus efficaces. Ce sont les services techniques qui sont chargés de ces modifications dès lors où ils ont les habilitations requises, ce qui est un gain financier pour la collectivité. .

La mise en accessibilité est toujours d'actualité et le plan triennal qui a été validé par le Préfet se poursuit. Après le centre de loisirs, qui est aujourd'hui aux normes, nous allons évaluer les priorités à mettre en place sur chacun des autres bâtiments. Certains étant récents, il y aura peu de travaux à réaliser.

Côté investissement, trois grands projets étaient inscrits à l'ordre du jour du budget 2016 :

- la voie mode doux, reliant la sortie Est de Cessieu au rond-point de Pévrin,
- l'aménagement et la mise en sécurité de la route de Ruy,
- l'enfouissement des réseaux Chemin de l'Extraz,

Concernant la voie mode doux, le projet était abouti, et les travaux devaient débuter courant le 4ème trimestre 2016. Malheureusement, suite à de nouvelles directives techniques du Département, nous avons été dans l'obligation de retarder ce projet et d'étudier d'autres solutions. Ces nouvelles études nous seront favorables puisque nous devrions avoir un gain financier non négligeable. Pour mémoire, le projet initial était estimé à 580 000 euros hors taxes.

L'aménagement de la Route de Ruy nous contraint à réaliser des études complémentaires relatives à l'écoulement des eaux pluviales. Ces études s'appuient sur celles réalisées dans le cadre du PLU. Le chiffrage estimé devrait nous être communiqué prochainement.

Enfin, pour l'enfouissement des réseaux Chemin de l'Extraz, les réunions préparatoires ont eu lieu. Le coût total de cette opération est estimé à 73817 euros TTC. Il a été fait appel au Syndicat d'Energie du Département de l'Isère (SEDI) pour la maîtrise d'ouvrage ainsi que l'octroi de subventions.

Pour ces 3 chantiers, des réunions avec les riverains concernés seront programmées afin de leur présenter les projets et recueillir leurs observations.

Bien sûr, d'autres investissements ont été réalisés et il convient de vous reporter aux articles relatifs aux travaux effectués sur la voirie ou les bâtiments.

La seule inconnue financière reste la fusion intercommunale qui s'est opérée au 1er janvier 2017. En effet, aucune réponse ne nous a été donnée sur la prospective financière et la participation communale à la construction de cette nouvelle entité. Un lissage des taux doit être réalisé afin que toutes les communes et ex-communautés de communes aient les mêmes taux fiscaux intercommunaux. Est-ce que certains syndicats (eaux, collectes déchets ménagers) vont disparaître ou fusionner ? Parallèlement, ce regroupement va amener de nouvelles compétences aux Vals du Dauphiné, Quel financement pour répondre à ces nouveaux services? Autant de questions auxquelles nous nous efforcerons d'avoir des réponses rapidement afin de pouvoir présenter un budget 2017 en adéquation avec nos projets.

Vous trouverez ci-après le budget voté en mars 2016 et qui a fait l'objet d'une décision modificative au mois de novembre de 13 237 euros pour le budget fonctionnement.

Fonctionnement 2016 : 2 055 390,00 euros

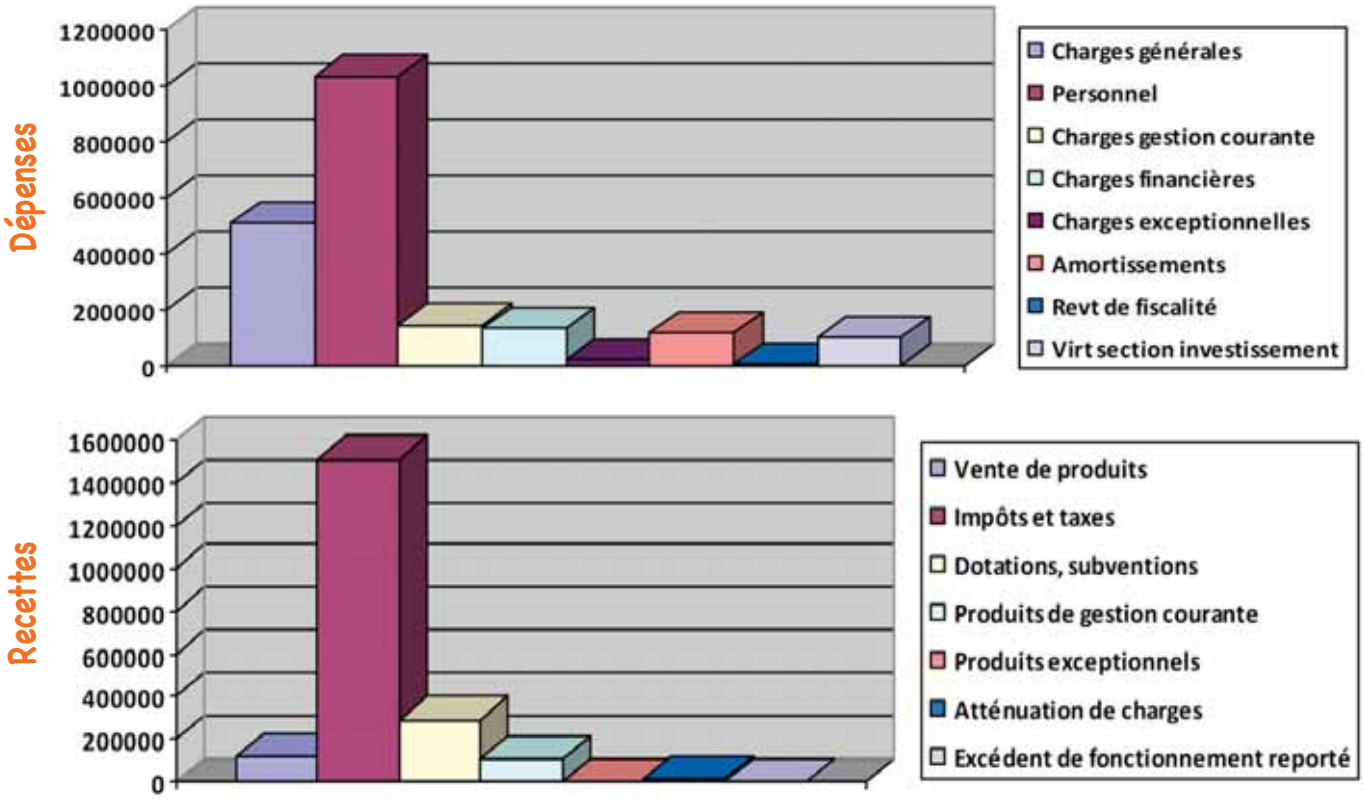

Investissement 2016 : 1 471 565,00 euros

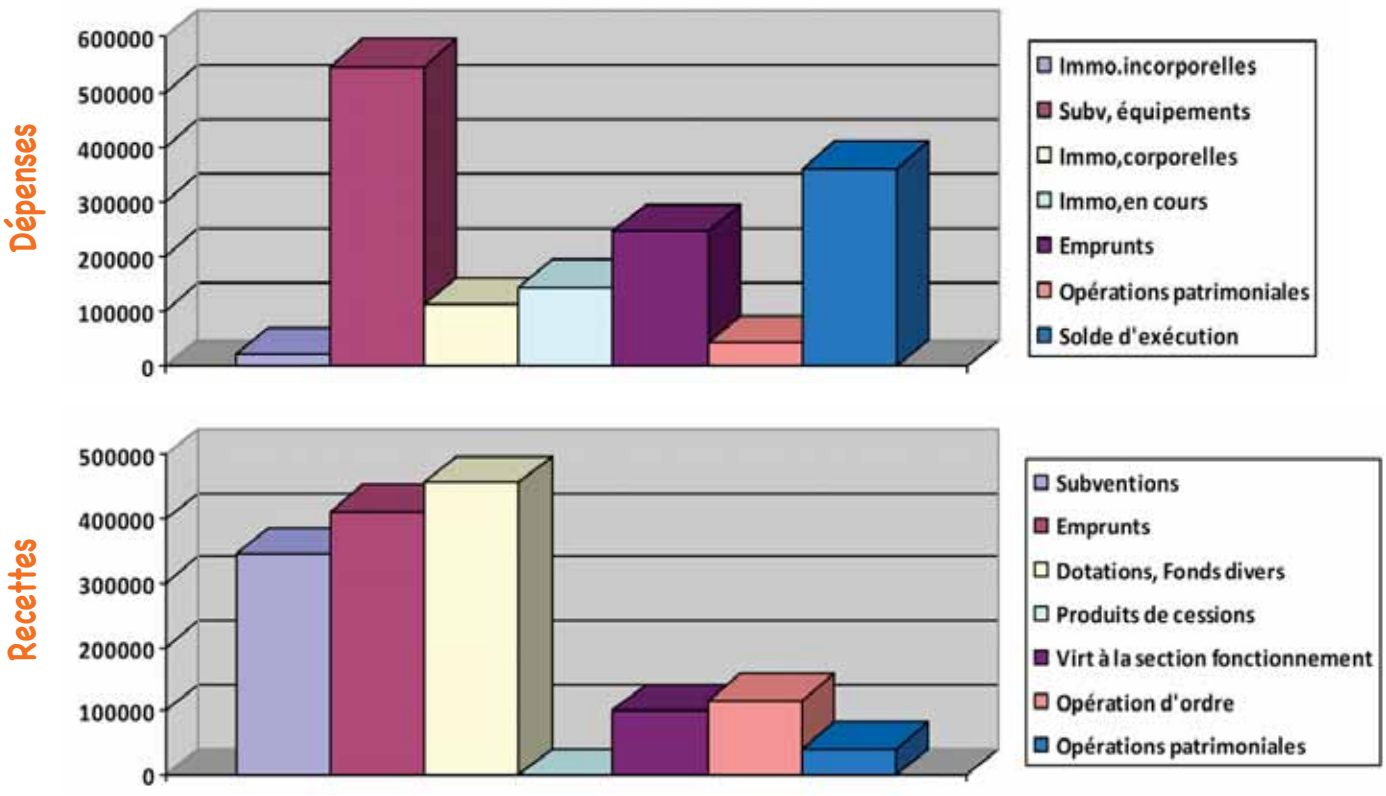

TRAVAUX VOIRIE :

Pas de « chantier du siècle » en voirie lors de l'année 2016. L'entretien courant était au programme.

Le dossier le plus conséquent a consisté à résoudre le problème de l'accès au hameau du Banchet. Hameau devenu pratiquement inaccessible à tous véhicules. Initialement, le chemin d'accès reliait le hameau à la Route de Ruy au Bois de Cessieu. Il y a plusieurs années, les habitants concernés ont, à leur frais et avec le consentement des propriétaires, réalisé un chemin orienté vers le bas et débouchant sur la Route des Roches. Ce chemin empierré est raviné à chaque orage et cela depuis de nombreuses années. Suite à plusieurs réunions et visites sur le terrain, la commission voirie et le conseil municipal ont décidé de desservir le hameau à partir de la Route des Roches, c'est à dire par le chemin déjà empierré, mais détruit par les orages. Le chemin du haut était bien plus onéreux à remettre en état car beaucoup plus long, plus dangereux, pour un résultat risquant d'être aléatoire vu le terrain gorgé d'eau sur une certaine longueur. Ce chemin du bas a donc vu un reprofilage, l'exécution de fossés et un revêtement bi-couche sur 220 m afin de ne plus revenir sur ce secteur.

Au hameau de Pevrin, les eaux pluviales du Chemin de Pevrin étaient dirigées par canalisations vers un pré qui était un parc à chevaux. Ce pré est devenu le lotissement «Les Noyers», il a donc fallu prolonger les canalisations afin d'éviter le lotissement. Chemin du Bessay, deux puits perdus ont été réalisés, pour limiter les risques de ruissellement et d'inondation.

Parmi les travaux d'entretien effectués par les employés communaux sur la voirie : les curages de fossés, ruisseaux

et des remplacements de tuyaux dans les traversées de chemin, car comme chacun sait, il y a beaucoup d'eau dans le coteau et pratiquement chaque chemin est longé par un ruisseau, d'où l'obligation d'entretien afin d'éviter la détérioration de la voirie. L'élagage de la voirie est effectué par une entreprise extérieure ainsi que les «emplois» (bouchage trous et fissures sur la voirie revêtue)

S'il n'y a pas eu de gros chantiers en 2016, c'est parce que certains travaux, qui auraient dû être lancés dans le courant de l'année, ont été différés suite à des problèmes techniques à résoudre ou des études plus longues que prévues.

Parmi les travaux qui devraient démarrer au printemps : LA VOIE DE DEPLACEMENT MODE DOUX qui, à terme, devrait relier Cessieu à La Tour du Pin et dont la première tranche est constituée par la liaison carrefour de la Madeleine – Rond point de Pevrin longue de 1500 m. Cette voie permettra le transit des cyclistes et piétons en toute sécurité et notamment les élèves des lycées et collèges qui doivent se rendre aux arrêts de bus de La Madeleine ou de Pevrin. Cette opération est subventionnée par le Conseil Départemental et le Conseil Régional. Les travaux de terrassement et voirie devraient débuter courant avril 2017 et la pose de la séparation voie déplacement mode doux – RD 1006 en juillet. Ces travaux sont sous maîtrise d'œuvre de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour.

LE CHEMIN DE L'EXTRAZ pour sa partie située entre la Rue de la Gare et la Rue du Colombier sera lui aussi en travaux à l'occasion de l'enfouissement des lignes. C'est la seule portion sur le trajet Rue de la Fabrique – Chemin de l'Extraz-Chemin des Vernes où les lignes sont aériennes. Les lignes électriques et téléphoniques seront enfouies, pose de lampadaires pour éclairage public et le Service des Eaux de la Communauté de Communes va en profiter pour remplacer la canalisation d'eau potable.

La sécurisation de la ROUTE DE RUY au Bois de Cessieu est aussi un projet dont la mise en œuvre tarde. La portion concernée s'étend du carrefour de la Route de Ruy avec le Chemin du Geay et le carrefour Route de Ruy avec la Route des Roches, c'est-à-dire la portion qui s'est la plus urbanisée ces dernières années. Cette sécurisation consiste en la réalisation de trottoirs avec un passage en écluse c'est-à-dire circulation alternée. Si l'étude « voirie » est terminée, ce sont les eaux pluviales qui posent problème..Comment les évacuer ? Plusieurs possibilités s'offrent au bureau d'études : bassin de rétention…tranchées d'infiltrations sous trottoirs, évacuation naturelle vers les champs… Tous ces procédés

seront très certainement utilisés, suivant la nature du terrain et l'emplacement. L'étude, qui est en phase finale, va le dire.

Pour ces trois projets, des réunions avec les riverains concernés seront organisées.

Autre problème de sécurisation de voirie : La vitesse… notamment au Bois de Cessieu où de nombreux habitants se plaignent des vitesses excessives. Plusieurs possibilités sont envisagées et la commission voirie va se pencher sur le problème pour trouver des solutions adaptées : Plateaux surélevés, chicanes, coussins berlinois ….

TRAVAUX CIMETIERE :

Le parking du cimetière a été aménagé autant que faire se peut, même si ce n'est pas parfait, faute de place suffisante. Terrassement et revêtement bi-couche ont bien amélioré les conditions de stationnement et de manœuvre. La pose d'une barrière a sécurisé le tout.

A l'intérieur du cimetière, la rangée de cavurnes existante étant pratiquement complète, il a été procédé à la pose d'une nouvelle rangée de 10 cavurnes. Ces travaux ont été exécutés par les employés des services techniques.

TRAVAUX BATIMENTS :

En 2015, le bâtiment du Centre de Loisirs a fait l'objet d'aménagements pour améliorer l'isolation, avec notamment, l'isolation par les combles, le remplacement des fenêtres et volets et l'installation d'une chaudière gaz. Cette année 2016, a vu la transformation de l'accès pour mise en conformité pour l'accessibilité de personnes à mobilité réduite, avec la création d'une rampe d'accès et pose de rambardes ainsi que le remplacement des deux portes. Dans le courant de l'année 2017, les toilettes extérieures seront également transformées dans le but de cette mise en accessibilité.

Parmi les travaux divers dans les bâtiments, à noter le passage progressif de l'éclairage à leds dans les bâtiments gros consommateurs d'énergie, telles que les écoles et la mairie notamment. Cette modification permet d'avoir des points lumineux plus économiques pour un meilleur résultat d'éclairage.

L'adjonction de toilettes extérieures supplémentaires à l'école du Château sera réalisée début 2017.

Une réflexion est en cours pour finaliser l'aménagement du bâtiment services techniques face à la Mairie pour pallier au manque de place dans la Mairie suite à la création du service périscolaire qui gère les effectifs et le fonctionnement de la cantine, de la garderie et des TAP (Temps activités périscolaires).

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Les grandes manœuvres des travaux d'assainissement ont débuté. Le but de l'opération est, dans un premier temps, le refoulement des effluents de Cessieu à la station «Epurvallons» au Pont Rouge avec l'objectif de démolir la station d'épurations de Vachères mise en service en 1983 qui est obsolète et même si elle fonctionne toujours, les rejets ne sont plus dans les normes, ces dernières ayant été durcies. Tous les effluents transitent par la Rue de la Fabrique pour être acheminés à la station de Vachères. Un poste de refoulement va être installé à l'extrémité ouest de cette rue afin de renvoyer vers la station « Epurvallons » par une canalisation à créer. Lorsque le refoulement sera effectif, le réseau de collecte des eaux usées des hameaux de Vachères et Coiranne sera réalisé. Ces deux hameaux sont pour l'instant en assainissement individuel. Ce réseau viendra se connecter au poste de refoulement situé à l'extrémité ouest de la Rue de la Fabrique et tous les effluents seront ainsi traités à Epurvallons au Pont Rouge. Ces travaux sont gérés par la Communauté de Communes des Vallons de la Tour exploitant le réseau « eaux et assainissement » de Cessieu.

TRAVAUX ELECTRIFICATION :

Pas de renforcement de réseau effectué, ni en prévision, Enedis (ex ERDF) ne signale pas de chute de tension. Sur le réseau éclairage public, les éclairages à leds sont appelés à remplacer progressivement les lampes à chlorure de sodium ou ballon de mercure sur les 439 points lumineux qui composent l'éclairage public de notre commune. Après le chemin de Rives, c'est le Chemin de l'Extraz pour la partie entre la Rue de la Gare et Chemin du Colombier qui sera équipée. Il s'agit du secteur où les lignes vont être enfouies (voir paragraphe voirie).

Un projet d'extension de réseau Route de Vernavent, entre le Chemin du Capot et le lotissement de Planaise devrait bénéficier de ce type d'éclairage.

Pour faire face aux contraintes budgétaires, les élus ont décidé de maîtriser le recrutement de nouveaux agents, malgré une charge de travail toujours aussi importante avec des services rendus qui s'imposent de plus en plus aux communes. Ainsi, avec 29 agents dont 2 emplois aidés, le personnel communal reste stable.

Madame Christine THOMAS, jusqu'alors remplaçante, a été confirmée dans ses fonctions de Directrice Générale des Services. Je lui renouvelle toute ma confiance. Je sais qu'elle ne compte pas ses heures, tant dans l'accueil des usagers que la gestion du personnel. Elle est aussi le lien indispensable dans les relations entre élus et agents. Je lui apporte tout mon soutien et je la remercie très sincèrement d'avoir accepté cette mission.

Deux agents en contrat aidé, Laura JEAN et Jessica DEL FILLON, ont vu leur contrat se terminer en 2016. Aucun poste ne pouvant leur être proposé, elles ont été embauchées dans d'autres collectivités voisines. Je leur souhaite bonne chance dans leurs nouvelles fonctions. En remplacement, 2 autres agents ont été embauchés sur les mêmes formes de contrats : Marina ROBERT et Céline GOUNIN.

Johanne ARCHER, également en contrat aidé, titulaire du diplôme d'ATSEM, a postulé sur un poste vacant à la maternelle. Elle a été retenue par la commission recrutement parmi plusieurs candidates. Elle succède à Annie THOMAS, partie en retraite début juillet (voir article suivant).

Axel ZARDO, agent des services techniques, a également quitté la commune au terme de son contrat. Il a été remplacé par Valentin GUER, qui a su très vite s'intégrer auprès de ses collègues. D'un tempérament discret, il a rapidement trouvé une autonomie dans ses fonctions. Les diverses formations qu'il va suivre lui permettront d'acquérir d'autres qualifications.

Enfin Madame Catherine BESSADET, en charge de l'accueil de la mairie, a également été renouvelée dans son contrat.

Je remercie tous les agents pour leur engagement aux côtés des élus et leur dévouement pour la commune.

DES AGENTS RECOMPENSES

C'est autour du verre de l'amitié que 2 agents ont été célébrés, en présence de leurs collègues et familles : le départ en retraite d'Annie THOMAS, et la remise de la médaille vermeille à Michel CAVASIN.

Annie THOMAS est entrée comme agent communal en novembre 1997. ATSEM au sein de l'école maternelle, elle aura été la maman « remplaçante » de plus de 450 enfants tout au long de sa carrière. Ce métier exige une attention toute particulière auprès de très jeunes enfants. Etre à leur écoute, gérer les pleurs et bien d'autres encore. Annie a connu beaucoup de réformes et à chaque fois il a fallu se réadapter.

Jusqu'à ses derniers jours à la maternelle, elle aura contribué au développement et à la réussite de l'école par son état d'esprit et son envie de fédérer. Je souhaite que l'empreinte qu'elle laisse à son départ ne s'efface pas. La fidélité, la loyauté, le dévouement, sont des valeurs inestimables qui lui vont bien. Je lui en suis profondément reconnaissant.

Son métier n'a pas été de tout repos, cette retraite est donc amplement méritée. Johanne ARCHER lui a succédé. Je suis persuadé qu'elle aura la même volonté de réussir.

Il est temps pour Annie de profiter à plein temps des plaisirs de la vie et je pense qu'elle n'aura aucune peine à transposer ses qualités à d'autres activités ou centres d'intérêts qui lui sont chers. Elle sera toujours la bienvenue. Je lui renouvelle tous mes vœux de bonheur pour sa nouvelle vie, un CDI qui ne devrait pas la décevoir. Je lui souhaite donc une très bonne et heureuse retraite.

Michel CAVASIN a grandement mérité sa médaille Vermeille du travail, puisque la longévité de sa carrière au sein de notre commune est de 30 ans.

Cette médaille du travail est remise en récompense de l'ancienneté, du sérieux de l'agent et de la qualité de son travail qui allie initiative et dévouement. Michel remplit toutes ces conditions et la commune lui doit beaucoup.

C'est le 13 mai 1983 qu'il a fait ses premiers pas aux services techniques. A l'époque, ils n'étaient que deux agents : Max Bertholet et lui-même. La disparition de Max a laissé un grand vide, mais Michel a su rebondir. Déjà en 2006, il avait obtenu la médaille d'argent.

Cette vie professionnelle de 30 ans a été parsemée de moments difficiles et de doutes. Mais ce sont aussi des années riches de rencontres, de satisfactions individuelles et collectives. Il a aussi été le formateur de ses collègues qui lui doivent beaucoup par ses connaissances professionnelles et la connaissance qu'il a de sa commune. Cette médaille est également un hommage à son apport en tant que citoyen à la collectivité.

Depuis le début de son parcours professionnel, il a connu beaucoup d'évolutions techniques. Que ce soit l'outillage, la voiture électrique, le téléphone portable. Mais les méthodes de travail ont aussi considérablement changé avec des contraintes difficiles à mettre en application comme des normes ou des habilitations rendues obligatoires.

Cette sympathique cérémonie s'est poursuivie avec la remise de cadeaux.

Suite à la réforme territoriale de 2015, et mise en place après les élections régionales de décembre 2015, notre nouvelle région regroupe les anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes. Elle se compose de 12 départements.

Son territoire s'étend sur 69 771 km2 pour 7 757 595 habitants (recensés en 2013). C'est Lyon qui a été choisi comme chef-lieu de cette région.

Les 204 membres du Conseil régional de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes ont été élus en décembre 2015, pour une durée de 6 ans, jusqu'en mars 2021.

Ils forment l'assemblée délibérante du Conseil régional et siègent en assemblée plénière et en commissions thématiques. Ces commissions ont pour objectif d'examiner les rapports présentés par l'exécutif et préparés par l'administration avant chaque assemblée. Les compétences les plus connues de la région sont la gestion des transports régionaux de voyageurs (Trains Express Régionaux, cars, navettes), la gestion des Lycées, ainsi que la formation professionnelle continue et l'apprentissage. Mais il en existe bien d'autres. Aujourd'hui, on dénombre 18 régions : 12 en métropoles, la Corse, et 5 régions d'Outre-Mer.

Vous pouvez joindre la nouvelle région à l'adresse suivante : région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 Esplanade François Mitterrand, CS20033 – 69269 Lyon cedex 02. / www.auvergnerhonealpes.fr.

Un nouveau territoire : les Vals du Dauphiné

Depuis le 1er janvier 2017 les Vals du Dauphiné sont nés. Certes cette naissance ne s'est pas fait sans mal.

Lors du précédent mandat, cette fusion de Communautés de Communes posait déjà question et la majorité des élus d'alors s'y était opposée en votant contre ce projet.

Ils avaient en effet le sentiment d'une fusion imposée, mal négociée et surtout ils se questionnaient sur les bassins de vie de chacun, qui ne correspondaient pas, de toute évidence, avec la réalité de certaines communes, malgré ce que pouvait démontrer certaines études.

Cette fusion, non aboutie, a donc été remise à l'ordre du jour dès 2014.

De nombreuses communes se sont alors fortement opposées à cette fusion ou ont tenté de rejoindre un autre territoire. Toutes ayant l'intérêt général de leurs habitants.

Il était évident que les Vals du Dauphiné devaient voir le jour, les Communautés de Communes avaient en effet l'obligation de se regrouper.

Les élus Cessieutois, à l'instar d'autres communes des Vallons de la Tour ou de la Vallée d'Hien, ont toujours pensé que notre bassin de vie était tourné vers la CAPI, et encore aujourd'hui, nous ne pensons pas judicieux ce schéma tel qu'il nous est présenté. Certaines communes ont également émis le souhait de rejoindre un autre territoire plus pertinent pour les habitants.

Comme on a pu le lire au travers d'articles de la presse locale, le futur territoire est devenu un enjeu incontournable. Par délibération du 20 octobre 2015, les élus Cessieutois, à la majorité, ont refusé le futur territoire tel qu'envisagé. Ce vote négatif a également été porté au Conseil Communautaire, ce qui n'a pas empêché le Préfet de l'Isère de valider cette nouvelle intercommunalité qui regroupe les communautés de communes suivantes : les Vallons de la Tour, Bourbre-Tisserands, la Vallée d'Hien, les Vallons du Guiers, soit 37 communes pour une population de 61872 habitants (source DGF 2015).

Par arrêté du 15 décembre 2016, le Préfet a fixé à 62 le nombre de sièges pour les 37 communes.

A Cessieu, 4 représentants et 1 remplaçant avaient été élus lors des élections municipales de 2014 par fléchage, avec pour finalité de respecter la parité. Par arrêté du Préfet, le nombre de délégués pour la commune a été fixé à 2, et le principe de la parité a disparu.

Par délibération du 20 décembre 2016, Frédéric LELONG, Adjoint, et Christophe BROCHARD, Maire, ont été élus.

Pour certains, ce nouveau territoire est un défi. Les Vals du Dauphiné doivent être créés de toute pièce. Il faut harmoniser les compétences, définir la fiscalité, devenir de certains syndicats (eaux, collectes ordures ménagères…). Autant de problématiques à solutionner qui laissent bon nombre d'élus perplexes quant à cette nouvelle entité.

Cependant, le débat démocratique a eu lieu. Il convient donc de respecter les décisions prises. Nous participerons donc à cette nouvelle intercommunalité et travaillerons utilement à la construction de ce territoire. Vos élus, comme ils l'ont toujours fait dans le cadre des Vallons de La Tour, n'hésiteront pas à intervenir pour défendre les intérêts communaux.

Gageons également que ce nouveau territoire puisse répondre aux aspirations de l'ensemble de ses habitants.

Véolia : Mesures Compensatoires afin de minimiser le risque d'inondations

D'un point de vue administratif, la société ONYX ARA est tenue de réaliser certaines mesures au titre de la compensation de la crue centennale sur le bassin versant de la Bourbre. (Arrêté Préfectoral du 12 Décembre 2008). Ces travaux sont réalisés au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation de l'SDND, pour en final compenser 53 500 m³. A ce jour, les mares de Pelisse et les parcelles à l'entrée du site représentent respectivement 11 000 m³ et 17 000 m³. Les 25 500 m³ restant seront effectués sur les sites de la Communauté de Commune des Vallons de la Tour et le cas échéant dans le cadre du PAPI, géré par le Syndicat Mixte de la gestion de la Bourbre.

Les élus se sont mobilisés pour des projets alternatifs implantés sur la Commune de Cessieu. Ces derniers n'ont pas été retenus par les services de l'état. Notre première préoccupation étant de s'assurer que le risque d'inondation induit par la construction de l'SDND protège Cessieu. Les services de l'état de nous rétorquer que l'Arrêté Préfectoral ne spécifie aucune obligation de compenser sur la commune de Cessieu… Trouver l'erreur !. Cependant, la solution «CCVT» retenue sur la commune de Rochetoirin, en amont du bassin versant contribuera pour partie à la défense inondation. Nous serons également vigilants aux mesures compensatoires dues par la CCVT, 9 000 m³ suite à la construction de la station d'épuration.

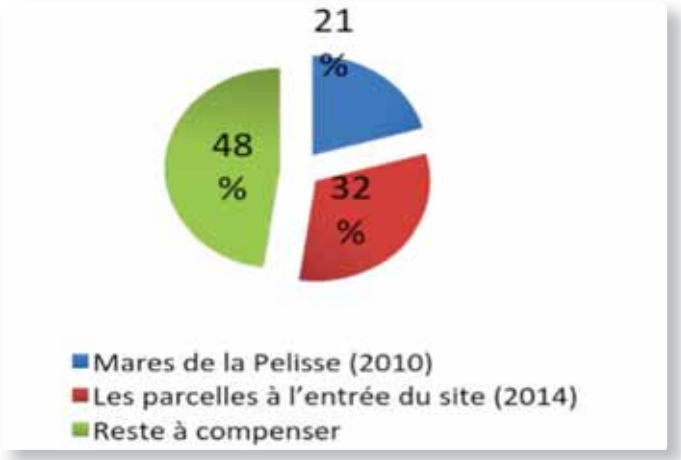

Mesures compensatoires définitives	Volume de compensation
Mares de la Pelisse (2010)	11 000 m3
Les parcelles à l'entrée du site (2014)	17 000 m3
Reste à compenser	25 500 m3
Total à compenser (AP 13/12/2008)	**53 500 m3**

Véolia aménage trois nouvelles alvéoles, 13/14/15 qui représentent environ 15 000 m² et un volume 268 000 m³.

Les Elections en 2017

2017 sera une année électorale.

A savoir :

Dans les communes de 1000 habitants ou plus (2808 à Cessieu), il est possible de voter en présentant :

- soit une carte d'électeur et une pièce d'identité,
- soit une pièce d'identité seulement.

La carte d'identité est donc obligatoire à chaque scrutin et doit être systématiquement présentée.

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année suivant leur inscription. Certaines années, notamment lors des opérations de refonte des listes électorales, tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte.

Sont considérées comme pièce d'identité les documents suivants :

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Permis de conduire (en cours de validité),
- Carte vitale avec photo (en cours de validité),
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF,
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'Etat (en cours de validité),
- Livret de circulation (en cours de validité),
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité),
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité),
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat, de parlementaire ou d'élu local avec photo (en cours de validité),
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité).

Il conviendra donc de respecter ces consignes afin que chacun des scrutins puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Vous trouverez ci-joint le calendrier officiel des prochaines échéances :

Election	Dates	Durée du Mandat	Dernières élections
Présidentielle	1er tour : 23 avril 2017 2ème tour : 7 mai 2017	5 ans	2 avril et 6 mai 2012
Législative	1er tour : 11 juin 2017 2ème tour : 18 juin 2017	5 ans	10 et 17 juin 2012

2016 est une année d'élection pour le Conseil Municipal des Enfants. Le 9 novembre, une nouvelle équipe a été élue pour succéder à Lucas Jamet, Lucas Parise, Marie Parise, Rosie Contégal, Théo Buttin, Roméa Borot, Nell Bontemps-Vidal et Léa Bel. Le remplacement du jeu pour enfants au

jardin de ville aura été la principale action de leur fin de mandat. Recherche d'une structure, étude de l'utilisation, rencontre avec un professionnel, respecter le budget alloué et bien sûr le design. Après toutes ces réflexions, ils ont choisi de privilégier la glisse et des couleurs et des matériaux résolument plus modernes. « La tour aux toboggans », voilà le nom lancé par Lucas Jamet, Maire du CME, le 15

octobre 2016, jour de l'inauguration de la structure et l'aboutissement de plusieurs mois de travail.
Suite à l'initiative qu'ils avaient prise en 2015, ils recevaient le 4 novembre 2016, dans la salle Louis Bel de la mairie, les nouveaux arrivants sur la commune. Le nombre de personnes présentes n'était pas très représentatif mais la réception resta comme ils le souhaitaient, très conviviale et un moment d'échange et de rencontre enthousiasmant. Ce sera donc au nouveau CME de relever le défi en mobilisant, le plus possible, de nouveaux arrivants en 2017.

Le 9 novembre 2016, les classes de CE2, CM1 et CM2 avaient rendez-vous dans les isoloirs pour élire 9 de leurs camarades qui auront la charge, pendant 2 années, de représenter les enfants de notre commune.

Je m'appelle Elfy Bontemps-Vidal, je suis contente d'être admise au CME comme ma sœur pour rendre le monde meilleur.

Je m'appelle Louise Contégal, et je suis élue parce que je veux améliorer la commune.

Bonjour, je m'appelle Zoé Terzi, je me suis inscrite pour améliorer la commune et je compte bien le faire avec le CME.

Je m'appelle Laïyna Rebouh, je suis contente de faire partie du CME car c'est une chance de participer à l'amélioration de notre village. C'est génial.

Je m'appelle Ambre Fèche, je suis très heureuse d'être élue car je sais que c'est une chance et que plusieurs personnes auraient voulu participer à l'amélioration de la commune. Je remercie tous ceux qui ont voté pour moi.

Kimberley Hernandez, je voulais être élue parce-que dans mon ancienne école on ne faisait pas ça alors j'ai essayé mais je me suis dit que personne allait voter pour moi, mais j'ai eu tort, parce-que je suis élue.

Nina Barret, je suis heureuse de faire partie du conseil municipal et d'être maire car je compte m'investir dans la commune et dans beaucoup de projets. J'ai hâte de travailler avec la Mairie et d'apprendre le fonctionnement de la commune.

Je m'appelle Juliette Bailly, je me suis présentée pour rendre la vie des Cessieutois plus agréable.

Clarisse Quincieu, je suis vraiment contente de faire partie du CME et représenter les enfants de Cessieu. Je compte participer pleinement parce que j'aime mon village. Merci d'avoir voté pour moi.

Le Plan Local d'Urbanisme
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

A l'heure où je rédige cet article, le PLU de la commune arrive à son terme. Les études du PLUi commencent.

En effet, après le vote par les élus communautaires des Vallons de la Tour en juillet, puis la transmission des dossiers et études aux personnes publiques et associées, l'enquête publique vient de se terminer.

Ce sont environ 40 personnes qui ont rencontré le commissaire enquêteur dans le cadre de cette enquête. Les registres mis à leur disposition ont recueilli plus d'une cinquantaine d'observations. Elles seront toutes étudiées et les résultats seront transmis à la CCVT pour avis.

Notre PLU, qui était déjà bien avancé dans son élaboration, nous a permis de mener la procédure à son terme. Cependant, et eu égard à la prise de compétence par la CCVT (PLUi), l'avis Cessieutois ne sera que facultatif, ce seront les délégués communautaires qui procéderont au vote de notre PLU en vue de l'approuver. S'il est validé, il sera intégré dans la procédure du PLUi.

Ce transfert de compétence aura bien évidemment une incidence en terme de budget afin de rémunérer le cabinet d'urbanisme retenu par les Vallons de La Tour. Les élus Cessieutois ont donc sollicité de la CCVT une réduction qui tienne compte de la finalisation de notre PLU pour le calcul de notre quote-part. Un taux de réduction de 40 % nous a été accordé, fixant à 1258 euros les annuités dues par la commune sur 10 ans. Le contribuable Cessieutois n'aura pas à payer deux fois cette procédure.

Dans le cadre du PLU, plusieurs réunions ont été organisées à l'intention du Conseil Municipal. Il est indéniable que la pression foncière sur notre commune est très forte. Cependant, les services de l'Etat nous obligent à réduire cette urbanisation.

Les contraintes de la commune nous imposent également une vigilance toute particulière :

- la RD1006, même si elle représente un axe structurant pour la commune puisqu'elle la relie de part en part, les automobilistes se retrouvent sur des voies annexes peu adaptées,
- la RD51 qui dessert la rue du Revol, jusqu'à St Victor de Cessieu, en passant par le quartier de la gare, ou la zone industrielle du Devey. Là aussi cette voie n'est pas en adéquation avec l'habitat et une circulation très dense,
- le centre d'enfouissement technique, l'aérodrome, le Plan de Prévention des Risques d'Inondations, l'autoroute, la future ligne LGV Lyon/Turin et bien d'autres encore.

Ces données ont été prises en compte et soumises aux services de l'Etat qui a confirmé l'effort fait par la commune en matière de foncier et d'espace.

Le Schéma de Cohérence Territoriale Nord Isère (SCoT) a mis en évidence la volonté de la commune de garder un développement maîtrisé de l'habitat pour assurer un renouvellement de la population (200 logements environ sur 15 ans) d'affirmer la centralité du bourg avec sa vocation, d'accueillir les équipements, services et commerces et ainsi

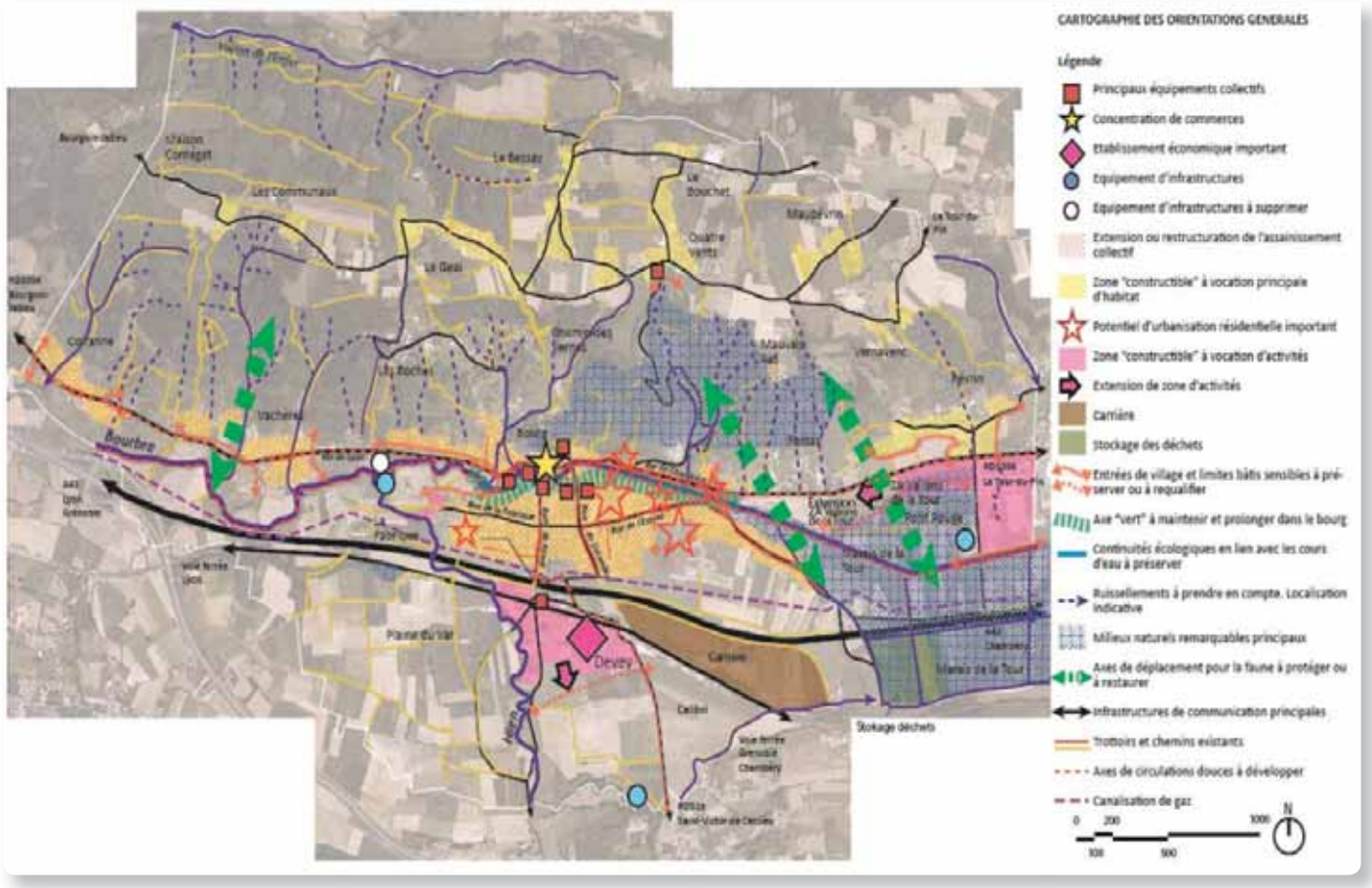

Le Plan Local d'Urbanisme
Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

modérer la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers afin de lutter contre l'étalement urbain.

Sur le développement économique, le SCoT note la volonté des élus Cessieutois de maintenir deux grandes zones (Le Devey et la ZA des Vallons de la Tour). En dehors de ces 2 sites, les activités artisanales et industrielles pourront être admises seulement en comptabilité avec le voisinage d'habitations, dans les secteurs déjà urbanisés. C'est un avis favorable qui a été mis par SCoT.

L'une de nos préoccupations était de maintenir une dynamique d'accueil des habitants, mais surtout le maintien des résidents actuels, notamment en améliorant la mobilité. Cette mobilité se fait au travers des axes routiers, mais aussi des voies mode doux, des liaisons ferroviaires ou encore de moyens de transports « groupés » (bus, co-voiturage). Cela va aussi dans le sens des personnes qui ne peuvent plus rester à domicile, mais désireuses de rester sur la commune, de mettre à disposition davantage de logements sociaux. Sur ce point, le Plan Local de l'Habitat ne prévoit pas de nouveaux logements sociaux entre 2016 et 2022, compte tenu du nombre important réalisé sur la commune dans le cadre du précédent PLH. Mais il est vraisemblable qu'un nouveau diagnostic devra être établi, avec pour but l'amélioration du tissu bâti ancien, pour permettre l'accession au logement à de jeunes couples, souvent aux revenus modestes.

Des enjeux sont considérables à l'échelle de notre commune. Ils le seront d'avantage à l'échelle du PLUi et de la nouvelle intercommunalité. Il est fort probable que ce PLU, prévu pour 15 ans, ne soit obsolète à court terme et que de nouvelles normes ou prescriptions, ou même les « réalités du terrain », n'obligent les futurs élus communautaires à revoir leur position avec l'élaboration d'un nouveau schéma.

En 2016 ont été délivrés ou instruits :

- 28 permis de construire,
- 36 demandes de déclarations préalables,
- 103 Certificats d'Urbanismes.

Information Mairie

En 2016, l'application Cessieu est créée et disponible seulement sur Google Play pour l'instant. Les utilisateurs Apple doivent patienter encore un peu pour pouvoir télécharger cette appli, au début de cette année normalement. Vous pouvez avoir accès sur votre téléphone portable aux

évènements qui se passent sur la commune et nous faire part directement, avec la rubrique « soumettre », des incidents que vous constatez sur la commune. Tous les autres modes d'informations restent inchangés, Panneaux lumineux, Site internet, la newsletter et bien sur ce bulletin annuel d'informations. Tous ces moyens sont mis en place pour votre service et peuvent évoluer en fonction de vos attentes et de votre manière de les utiliser, alors faites nous connaître vos remarques, pour que, ensemble nous les améliorons efficacement.

Nous poursuivons modestement notre transformation numérique au sein de Cessieu avec la mise en place sur la bibliothèque d'un logiciel de réservation à distance. La commune a investi deux serveurs informatiques et un logiciel pour se faire.

Le service administratif de la mairie est doté d'un nouveau central téléphonique permettant un meilleur accueil téléphonique du public, une meilleure communication inter service et la mobilité de certains agents disposants de postes DECT.

Le Centre communal d'Action Sociale présidé par le maire Christophe BROCHARD, secondé par son adjointe Marilyne BEL-SICAUD s'est beaucoup investi auprès de ses administrés, parmi les plus fragiles ou démunis, en cette année 2016.

Des services au quotidien...

Alors que les finances des collectivités territoriales sont mises à mal depuis plusieurs années, le CCAS de Cessieu a voulu prendre sa part de responsabilité en diminuant son budget. En cette année 2016, celui-ci s'élevait donc à 78460€ (alors qu'il était de 80634€ en 2015), dont 40000€ subventionnés directement par la municipalité. Il nous est apparu nécessaire, en ces temps d'austérité, de maîtriser nos dépenses publiques. Pour autant, la qualité des services proposés reste la même bien évidemment.

- La commune de Cessieu propose, depuis longtemps, le portage des repas aux personnes âgées ou en situation de handicap reconnu, qui en feraient la demande. Pour l'année 2016, ce ne sont pas moins de 4711 repas (un chiffre en hausse par rapport à l'année passée) qui ont été livrés auprès de 16 foyers. Le coût du repas va de 6.50€ à 10.50€ suivant les revenus des personnes (coût inchangé depuis janvier 2014) et la mairie prend à sa charge la livraison journalière de ces repas. Par ailleurs, nous faisons confiance à M. et Mme Perrin, restaurateurs au « Provençal » à La Chapelle-de-la-Tour, et ce, depuis de nombreuses années. Cette confiance mutuelle nous a permis de ne pas adjoindre de surcoût au prix du repas quand, en fin d'année, ces derniers n'ont plus été livrés dans des sachets plastiques (désormais interdits par la loi), mais dans des sacs réutilisables fournis et lavés par les soins de M. et Mme Perrin.
- Le CCAS propose également le service de téléalarme, en lien avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu. Nous avions 17 bénéficiaires de ce service en décembre 2016, pour un coût modeste allant de 31 à 38€ mensuels, suivant l'équipement choisi. En fin d'année, la nouveauté pour ce service est venue du mode de paiement car, dorénavant, la facturation est dématérialisée et se paie au trimestre échu. Nous avons donc inauguré cela en décembre dernier, pour l'intégralité du dernier trimestre 2016.
- Enfin, cette année 2016, nous proposons un nouveau service aux administrés d'un certain âge, ou bien très malades, à savoir la possibilité d'avoir une petite boîte en plastique (fournie par le Lions Club La Tour/ Pont-de-Beauvoisin), contenant une fiche complète d'informations sur la santé de la personne, en cas d'intervention des pompiers ou du SAMU. Cette boîte se trouve dans le réfrigérateur des personnes concernées, pour pouvoir être accessible le plus rapidement possible. Cette opération des « Boîtes Lions SOS » est entièrement gratuite car financée par le Lions Club. Ces dernières sont mises à disposition du public en mairie ou chez votre pharmacien.

Toutes les informations nécessaires à la compréhension de ces différents services vous seront données en mairie, aux horaires d'ouverture de celle-ci.

...Et des moments de convivialité !

Cette année encore, le CCAS a souhaité partager des moments festifs et joyeux avec nos aînés, âgés de 72 ans et plus.

- En premier lieu, il y a eu le traditionnel repas offert aux aînés, le 24 avril dernier, où les membres du CCAS avaient mis les petits plats dans les grands, pour servir un délicieux déjeuner concocté par M. Brissaud, restaurateur à Chimilin, au «Champ meilleur», à quelques 109 personnes. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, certains convives se laissant même aller à danser sur les musiques de l'Accordéon-Club de Châtonnay. Rendez-vous est d'ailleurs déjà pris pour l'année prochaine, le 30 avril 2017 !

Nos doyens

Mme Mollard notre doyenne du jour

une table ...

Le démon de la danse...

Le CME en action!

• Dans un second temps, plus récemment, a eu lieu la distribution des colis de noël, au nombre de 192 cette année, dont 8 colis spéciaux pour les personnes hospitalisées. Cette distribution s'est déroulée le samedi 17 décembre dernier et les membres du CCAS ont été épaulés dans leur tâche par les nouveaux membres du CME (Conseil Municipal des enfants), élus en novembre dernier. Ce mélange des générations est toujours très apprécié des personnes âgées et nos jeunes demoiselles (le CME étant exclusivement féminin) ont également été très contentes de cette expérience. Cette année, nos colis se composaient de bonnes choses à boire et à manger, comme toujours, avec un petit cadeau en plus, un joli carnet noir à l'effigie du CCAS, à garder près de soi pour tout écrire !

Carnet pour colis

Distribution d'un colis du CCAS avec les enfants du CME chez un particulier

Confection des colis de Noël

La tournée des colis de Noël

Pour finir, je vous souhaite à tous une très bonne année 2017, pleine de joie et d'allégresse pour vous-même et ceux que vous aimez. Soyeux heureux !

Marilyne BEL-SICAUD

Le Lions Club de Pont/La Tour

Qu'est-ce que l'opération «Lions SOS pour une vie»

Le Lions Club de Pont/La Tour lance cette opération sur son secteur dans la suite de l'opération nationale LIONS SOS. Devant l'urgence médicale, chaque minute compte, toute décision retardée, toute méprise par manque d'information peut mettre en péril la vie d'une personne.

Le Lions Club Pont/La Tour propose de mettre à disposition des personnes qui le souhaitent une « petite boîte » en plastique dont l'existence est signalée par un autocollant LIONS SOS apposé au dos de la porte d'entrée du domicile.

Cette petite boîte rangée dans la porte du réfrigérateur de la maison centralisera toutes les informations vitales relatives à la santé, elle permettra d'apporter de précieux renseignements et d'informer au mieux les services de secours et ainsi de gagner un temps précieux pour une prise en charge rapide et efficace, optimisant ainsi les chances de survie.

La mise en place de ce projet apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, ainsi qu'à leur famille.

Cette opération, soutenue par les services d'urgence et de secours du département, a reçu le soutien du Conseil Général, des ordres des médecins, pharmaciens et infirmiers. Elle est également soutenue par les professionnels de santé intervenant à domicile.

Pourquoi cette initiative ?

Cette initiative répond tout à fait aux objectifs des Lions Clubs qui interviennent prioritairement auprès des publics fragilisés, personnes âgées, isolées, affaiblies par la maladie, le handicap ou tout autre accident de la vie.

Expérimenté à Valenciennes, en Savoie, en Haute Savoie, ce dispositif qui donne entière satisfaction va se déployer maintenant dans votre secteur.

Où trouve t'on cette boite?

Elle est disponible gratuitement sur demande dans toutes les pharmacies et les mairies du secteur. La fiche de renseignement contenue à l'intérieur sera complétée par le médecin, famille, personnel d'aide à domicile, infirmières, etc...

Les jeux inter-villages 2017

Les jeux inter-villages 2017 auront lieu le 14 juillet sur la commune de Rochetoirin. Toutes les personnes qui souhaitent participer sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie. Aucune condition physique ou compétence particulière est nécessaire, uniquement la joie et la bonne humeur entourent tous les participants de cette manifestation.

En 2016, les jeux se sont déroulés à La Chapelle de la Tour. Notre équipe n'a malheureusement pas remporté la première place ce qui nous aurait permis l'organisation sur notre territoire cette année. L'équipe fidèle au rendez-vous depuis notre première participation en 2013, toujours très motivée sur les épreuves, a su se faire entendre et respecter. Nous irons donc chercher le trophée chez nos voisins l'été prochain avec notre mascotte Sarha, nos supporters et tous les membres de l'équipe dont vous ferez sans doute partie.

Commission fêtes et relations avec les associations

Deux nouvelles associations ont vu le jour en 2016, «Excuse Cessieutoise» et «la Pétanque Cessieutoise». La première réunit ses adhérents autour d'une table et du jeu de cartes le tarot et la deuxième, vous l'aurez compris, ses membres se retrouvent sur les terrains de boules pour assouvir leur passion de la pétanque. Vous trouverez tous les renseignements sur l'organisation de ces deux associations dans les rubriques de ce bulletin ainsi que les coordonnées pour contacter les membres du bureau si vous êtes intéressés par leurs activités. Nous voilà maintenant à 48 associations sur la commune, ce qui explique que le calendrier des fêtes est très chargé avec plus de 60 manifestations en tout genre. Vous trouverez les dates sur la dernière page. Cette année l'association « Conte Art Bourg » organise pour la première fois un concert harpes et pianos le samedi 13 mai, nous souhaitons la meilleure des réussites pour cette nouvelle animation.

Vous le comprendrez, avec toutes ces manifestations,la salle des fêtes est très sollicitée et les week-ends disponibles pour vous, particuliers, se font de plus en plus rares. Il faut savoir que fin novembre les associations font leurs réservations et chaque année généralement les dates se répètent. Si vous souhaitez louer la salle des fêtes pour un événement familial, je vous invite à envoyer, le plus tôt possible, votre demande à la Mairie en proposant plusieurs options si votre sollicitation tombe dans une période où une manifestation existe. Les demandes des particuliers sont prises en compte à la date de leurs réceptions à la Mairie, les habitants de Cessieu sont prioritaires sur les demandes extérieures jusqu'à l'enregistrement sur le planning des réservations. Début décembre, toutes les dates des demandes déjà reçues pour l'année suivante, reçoivent une réponse. Vous pouvez toujours vous rendre à la Mairie pour connaître les dates encore disponibles pour l'année en cours et faire directement votre réservation qui sera définitivement validée dès réception du dossier complet. Je rappelle un point du règlement que vous signerez pour la constitution de ce dossier : toute annulation de réservation au plus tard un mois avant la date d'utilisation vaudra l'encaissement du chèque de location sauf cas exceptionnel justifié, validé par la municipalité.

Le premier Week-end de septembre, un évènement prend peu à peu de l'ampleur le « Pique-nique Géant » où tous les Cessieutois sont invités à venir partager un moment de convivialité, gratuit et sans aucune obligation, sauf peut-être, celle d'apporter sa bonne humeur et les boules de pétanque. En 2016 cette rencontre s'est terminée tard dans la soirée, puisque un film, «Bis» a été projeté en plein air, sur le terrain Ganet du Bois de Cessieu. Environ 200 personnes sont venues à cette diffusion qui s'est conclue par des applaudissements pour souligner la fin d'une journée «bienfaisante» et la fin des vacances.

2016 s'achève et j'ai à nouveau le plaisir de vous présenter le bilan de la Commission des Affaires Scolaires et Périscolaires.

LES ECOLES

Des récompenses bien méritées

Chaque année, à partir du mois d'avril, les écoliers cessieutois sont à l'honneur et sont récompensés pour les efforts fournis :

Tout d'abord, le Permis Piéton est remis aux élèves de CE2.
Ce programme national de prévention du risque piéton lancé en novembre 2006 et encadré par la Gendarmerie Nationale a été suivi, depuis sa création, par plus de 6 millions d'enfants en France et déjà 350 enfants à Cessieu.

Le permis piéton permet, au-delà des règles simples de circulation piétonne, de responsabiliser les enfants en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes au bord de la route et qu'ils doivent développer des réflexes de précautions spécifiques. C'est en responsabilisant les enfants dès leur plus jeune âge qu'ils deviendront des adultes responsables.

Un peu plus tard, c'est au tour des élèves de CM1 et CM2 de se voir remettre, toujours par la Gendarmerie Nationale, le Permis Internet.

Si les adultes ont su adapter leurs comportements pour se préserver, le permis internet accompagne les enfants afin qu'ils puissent accéder au meilleur d'internet en toute sécurité. Il leur permet d'assimiler les règles élémentaires de prudence et de civilité. Il est important de rappeler aux petits, mais aussi aux grands, qu'il faut se préserver et se protéger devant son écran d'ordinateur, mais aussi être respectueux des autres et suivre des règles simples de bonne éducation, sans se poser comme juge ou accusateur.

Enfin, c'est toujours un plaisir de récompenser les enfants qui quittent l'école primaire. C'est la fin de l'enfance et le début de l'adolescence quand on entre au collège. Cette année, l'équipe de la commission scolaire, secondée par le conseil municipal des enfants, leur ont remis un dictionnaire d'anglais, une calculatrice et des stylos : un premier bagage pour débuter l'aventure du collège.

Ils ne sont pas très vieux mais savent déjà parler d'économie d'énergie. Deux classes de Cessieu, les CM2 de l'école du Château et la classe de l'école du Bois ont participé tout au long de l'année au défi « Classe Energie » organisé par l'AGEDEN (Association pour une gestion durable de l'énergie).

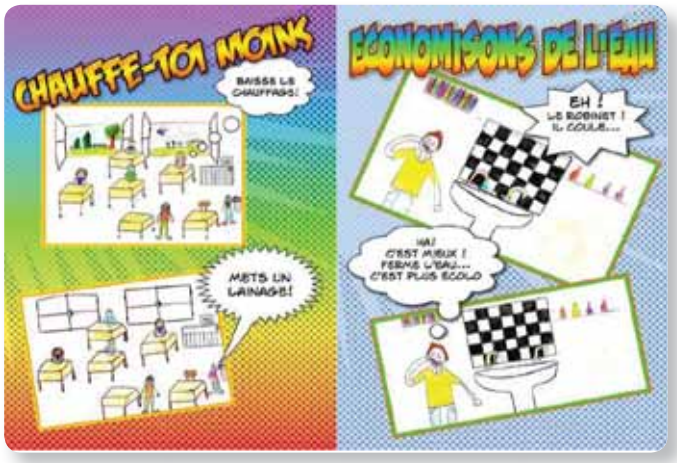

Ce défi a pour objectif de sensibiliser les plus jeunes aux gestes éco citoyens. Les enseignants ont construit un projet avec leurs élèves afin de les sensibiliser aux économies d'énergie à travers des actions concrètes et un suivi des consommations énergétiques régulier de leurs écoles. La municipalité, quant à elle, s'est engagée à faciliter la réalisation des projets et à suivre les préconisations que les élèves ont faites.

L'école du Bois de Cessieu a relevé, cette année, tous les défis proposés aux écoles du territoire. Après le défi « Classe Energie », les enfants n'ont reculé devant aucun obstacle et ils ont bien mérité leur titre, pour la deuxième année consécutive, de champion du Challenge « Marchons vers l'école » mis en place par l'Agence de Mobilité Nord Isère. Ils ont fait preuve d'imagination, de volonté et se sont investis à fond chaque mardi du mois de mai en arrivant à l'école à pied, en vélo, en calèche… pour se retrouver devant un petit déjeuner copieux servis par les parents d'élèves. Une très belle leçon, à suivre !

Les vacances ont commencé le 6 juillet permettant aux enfants de se reposer après une année scolaire chargée en travail et en émotion et aux services techniques municipaux de faire les travaux d'entretien dans chaque école.

La rentrée

Le 1er septembre 2016, une nouvelle année scolaire pouvait commencer et 325 enfants ont franchi les portes des écoles cessieutoises :

- A l'école maternelle du Moulin où une cinquième classe a été créée permettant ainsi d'alléger les effectifs, 42 élèves de petite section, 52 de moyenne section et 34 élèves de grande section, soit un total de 127 enfants ont été accueillis,
- A l'école élémentaire du Château, 176 enfants ont fait leur rentrée. Ils sont 35 CP, 36 CE1, 40 CE2, 34 CM1 et 31 CM2 répartis en 7 classes,
- A l'école élémentaire du Bois de Cessieu, ce sont 22 élèves du CP au CM2 qui ont posé leurs cartables dans la classe. Ils font partie de la petite famille des classes uniques, à ce jour seulement 3 dans le Nord Isère.

La commémoration du 11 novembre

Traditionnellement maintenant, le Conseil Municipal des Enfants a présidé au côté du Maire de Cessieu, la cérémonie du 11 novembre. Les enfants des écoles de Cessieu participaient activement à cette cérémonie et commémoraient, entourés de leurs aînés, le souvenir de ceux qui sont tombés pour la France en lisant des poésies et en chantant avec entrain la Marseillaise.

Les TAP

Tout d'abord hésitante, cette démarche a été consolidée l'année dernière par la signature de notre PEDT (Projet Educatif de Territoire) et nous sommes aujourd'hui dans la troisième année d'exercice des TAP.

Environ 150 enfants fréquentent les TAP chaque jour.

Les activités sont réparties en 5 cycles de 6 semaines, le directeur des services périscolaires constitue les groupes en fonction de l'âge des enfants et le planning en tenant compte des activités suivies durant les cycles précédents.

A l'école du Moulin, comme à celle du Château, chaque enfant se voit attribuer une couleur qui correspond à un groupe et qu'il conserve toute l'année, permettant ainsi à l'enfant de facilement s'orienter et aux parents de suivre les activités proposées sur le planning mis en ligne à chaque début de cycle sur le logiciel. Pour l'école du Bois, un seul groupe est formé mais le fonctionnement reste le même.

Les TAP ont été mis en place afin de favoriser la pratique culturelle, artistique et sportive des enfants. Cette année, est proposé un éventail varié d'activités sous la responsabilité d'intervenants et d'agents communaux formés à l'animation.

Certaines activités sont devenues des classiques qu'il n'est plus nécessaire de présenter car nous les retrouvons maintenant chaque année : la boule lyonnaise, musique, le hip-hop, le fitness, la création de cerfs-volants et activités scientifiques, le théâtre, le coin jeux.

Chaque année, il est important pour nous d'innover afin que les enfants ne se lassent pas de ces temps d'activités qui font aujourd'hui partie intégrante de leur emploi du temps. Nous leur proposons de nouvelles activités :

- la découverte du langage des signes permet une ouverture aux autres et au monde des malentendants au travers de jeux, de chansons signées,
- l'initiation aux sports collectifs leur permettra de s'épanouir physiquement et de découvrir de nouveaux sports comme l'ultimate ou le king-ball,
- l'initiation à la Capoiera développe les réflexes, la souplesse, l'intelligence du jeu et pour les plus petits leur motricité,
- l'activité contes et énigmes propose des activités ludiques basées sur la lecture. Pour les plus jeunes, ce sont des jeux autour du mot alors que les plus grands résoudront des enquêtes policières et des énigmes,

- la création d'histoires laisse libre cours à l'imagination, au dessin et à l'activité manuelle au travers des origamis…

Fonctionnement :

15h45 à 16h45 lundi, mardi et jeudi
5 cycles de 6 semaines sur l'année
Inscription en ligne via le logiciel mis en place depuis la rentrée 2015 (3DOuest) - Planning : sur le site de la Mairie et sur le logiciel d'inscription **Coût : 1€**

La pause méridienne

Comme je vous l'expliquais l'année dernière, le restaurant scolaire sert quotidiennement environ 180 repas et la commune a toujours mis l'accent sur un programme de restauration de qualité.

Malgré cela, ou peut-être à cause de nos exigences, il n'était plus possible, compte tenu de la capacité de nos installations, de maintenir ce programme et de répondre à l'augmentation régulière des effectifs.

Il est des décisions difficiles à prendre et ce fut le cas cette année. Après de nombreuses séances de travail et de consultation d'entreprises, le conseil municipal a décidé que la préparation des repas relèverait dorénavant de la compétence d'une société de prestation de services.

Un appel d'offre a été lancé en mai 2016 par lequel nous avons défini un certain nombre d'exigences : Qualité de la prestation, Utilisation de Produits Locaux, Taille Humaine de l'Entreprise, Cuisine Familiale.

Notre choix s'est porté sur la société SHCB, située à Saint Quentin Fallavier car elle répondait en tous points à nos attentes :

- Une cuisine maison alliant authenticité et qualité, préparée dans le plus grand souci des normes sanitaires en vigueur et de l'équilibre alimentaire et nutritionnel,
- Des produits frais et des produits de saison,
- Des recettes cuisinées maison : potages, pâtisseries, tartes salées/sucrées, sauces salades,
- Une découverte de nouvelles saveurs et de recettes du terroir,
- Une structure à taille humaine qui allie proximité, souplesse et réactivité,
- Une démarche éco-responsable : achats locaux (circuits courts), bio, équitables, recyclage des barquettes …

Notre priorité a toujours été de satisfaire Cessieu et ses habitants. Après un trimestre de fonctionnement, il semble que ce nouveau service convienne bien aux enfants. A chacune de mes visites dans les différents restaurants scolaires, je mange avec les enfants et autour de moi, je ne vois que des sourires et des assiettes vides.
A notre demande, à partir du mois de janvier, un repas «bio» sera servi une fois par mois.
Les enfants participent toujours à la réalisation d'activité (travaux manuels, décoration à thème de la salle, jeux…) avant ou après le repas, selon le service.

Fonctionnement
11h45 à 13h45 lundi, mardi, jeudi et vendredi
Inscription en ligne via le logiciel mis en place depuis la rentrée 2015 (3DOuest)
Menus : sur le site de la Mairie et sur le logiciel
Coût : 4 € (voté lors du conseil municipal du 15 décembre 2015)

La garderie

Trois lieux accueillent les enfants le matin et le soir :

- Une salle dédiée au sein de l'Ecole Maternelle du Moulin,
- La salle de classe de l'Ecole Elémentaire du Bois,
- Les locaux du Centre de Loisirs pour les enfants de l'Ecole Elémentaire du Château.

Environ 60 enfants fréquentent chaque jour les services de la garderie.

Fonctionnement
Matin de 7h30 à 8h30 - Soir de 16h45 à 18h30 (Pour rappel, les 15 minutes de garderie de 16h45 à 17h sont toujours gratuites pour les enfants qui fréquentent les TAP et restent à la garderie)

- **Carte de 20 ½ heures : 18€, soit la ½ heure à 0.90€**
- **Carte de 40 ½ heures : 34€, soit la ½ heure à 0.85€**
- **Carte de 60 ½ heures : 48€, soit la ½ heure à 0.80€**

Les cartes s'achètent via le logiciel.

Je conclurai en remerciant tous les membres de la commission scolaire qui m'accompagnent dans ma tâche, Landry Da Silva qui m'épaule quotidiennement dans ce travail, et les agents communaux qui interviennent tous les jours auprès des enfants.

En mon nom et au nom de toute la commission scolaire, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2017 : que l'année nouvelle soit favorable à toutes vos initiatives et vous permette de gagner les défis qui se présenteront à vous car comme disait Saint Exupéry : pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.

Concert Inter-écoles pour les Anges de Nice

LES ENFANTS ONT UNE VOIX ET ILS LA FERONT ENTENDRE

JEUDI 30 MARS 2017 : 19H00

VENDREDI 31 MARS 2017 : 20H00

RENDEZ-VOUS A LA SALLE DES FETES DE CESSIEU

L'entrée sur billetterie est gratuite mais des urnes seront à disposition pour vos dons. Tous les dons et bénéfices de la soirée seront reversés à l'association Promenade des Anges.

PROMENADE DES ANGES 14 juillet 2016

Ils chanteront leurs vœux de paix en ayant une pensée pour ceux partis trop tôt à Nice le 14 juillet 2016

Depuis son ouverture en 2010, sous sa forme actuelle, le centre de loisirs «Rigol'âne», a cherché, pendant les 2 premières années, son bon mode de fonctionnement avec un début un peu difficile et très peu d'enfants inscrits. Mais depuis 2012, il tourne sans relâche.

Ci-dessous, pour les principaux postes, ces quelques chiffres des cinq dernières années montrent bien la bonne régularité.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'enfants différents inscrits	218	215	236	241	232
Nombre de familles	140	141	162	164	161
En pourcentage enfants de Cessieu fréquentant le centre	78,9	80,5	75,4	75,1	68,5
Participation des familles	46.436€	49.982€	47.112€	47.017€	44.976€
Participation de notre partenaire la CAF	21.603€	22.711€	21.599€	19.613€	20.523€*
Coût des animateurs « saisonniers »	28.966€	31.336€	23.051€	29.426€	24.268€
Coût des activités	1.981€	5.400€	4.289€	4.317€	3.975€
Coût des transports	3.822€	4.008€	3.280€	3.313€	3.995€
Alimentation	18.948€	20.111€	20.688€	22.227€	20.800€*
Achat de matériels	4.020€	5.241€	4.655€	3.725€	2.936€*

**estimation.*

Landry Da Silva, directeur du centre depuis 2011 et secondé de Justine Pontal, a su mettre en place et motiver une équipe d'animation qui redouble chaque année d'imagination pour proposer des programmes originaux et appréciés des enfants. Le dialogue entre les familles et les animateurs reste une priorité, la participation des familles à la soirée pique-nique ainsi que la fête du centre au mois de juillet prouve la bonne convivialité de ces échanges.

Pour la première fois, la proposition d'un camp d'hiver et de neige était lancée, pour les vacances de février. Un groupe d'enfants allait partir sur le plateau du Vercors mais devant un trop petit nombre d'enfants inscrits, nous avons dû nous résoudre à annuler le séjour. Pour ne pas perdre la réservation, nous l'avons reportée aux vacances d'été. Au mois de juillet, 14 enfants sont partis pour un séjour nature inoubliable à St Julien en Vercors. Au programme, spéléologie, sarbacane, sport et veillées, des activités que les enfants adorent. Cette année, compte tenu de la distance menant au centre d'hébergement, le voyage a été établi sur 4 jours au lieu de 3 habituellement, ce qui n'est pas sans déplaire à ces petits vacanciers, âgés de 6 à 11 ans.

Les tarifs du centre sont restés inchangés cette année, seul le prix du repas évolue en fonction de celui de la cantine. La formule mise en place l'an dernier pour une inscription de trois mercredis consécutifs (hors vacances scolaires) a bien fonctionné, un grand nombre de familles profitent des 8% de réduction qu'elle procure.

Difficile de se projeter dans l'avenir, car, si nous avons déjà perdu la compétence jeunesse, nous supprimant la maîtrise des loisirs pour les enfants de 11 à 17 ans, le changement d'intercommunalité avec le passage au 1er janvier des Vallons de la Tour au Vals du Dauphiné, ne nous permet pas de savoir si nous allons garder le contrôle de l'enfance (enfants de 3 à 10 ans). Quoi qu'il en soit, tant que nous en aurons la maîtrise, le centre de loisirs continuera de fonctionner dans le même état d'esprit.

Pour l'instant, aucun changement non plus n'est prévu pour « CAP'JEUNES » accueil de loisirs (11-17 ans) de la communauté des communes, qui vous propose toujours :

- Un lieu d'écoute et d'échanges,
- Des sorties à la journée (cinéma / patinoire / laser game...),
- Des participations à des rencontres avec d'autres «structures jeunes» sur le territoire,
- Des animations ludiques (jeux de société...),
- Des activités sportives (futsal / piscine...),
- Un accompagnement de projets jeunes,
- Un accompagnement au bafa,

Barème des tarifs du centre de Loisirs de Cessieu au 1 septembre 2016

Les enfants sont accueillis entre 7 heures 30 et 9 heures
Les activités se déroulent entre 9 heures et 17 heures
Départ des enfants entre 17 heures et 18 heures

QF Cessieu	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée	Forfait 3 mercredis avec repas	Forfait 3 mercredis sans repas
De 0 - 350	3,60 €	7,50 €	10,60 €	20,70 €	9,94 €
De 351 - 600	4,10 €	8,00 €	11,90 €	22,08 €	11,32 €
De 601 - 900	4,70 €	8,60 €	13,20 €	23,74 €	12,97 €
De 901 - 1200	5,30 €	9,20 €	14,50 €	25,39 €	14,63 €
De 1201 - 1500	5,90 €	9,80 €	15,60 €	27,05 €	16,28 €
Plus de 1500	6,50 €	10,40 €	16,90 €	28,70 €	17,94 €
QF Extérieur					
De 0 - 1000	6,50 €	10,40 €	16,90 €	28,70 €	17,94 €
De 1001 - 1500	7,00 €	10,90 €	17,90 €	30,08 €	19,32 €
Plus de 1500	7,50 €	11,40 €	18,90 €	31,46 €	20,70 €

En cas de sortie à l'extérieur et(ou) d'une activité spécifique un supplément peut être demandé

Jeunesse et centre de loisirs

- Un club collège : 3 animateurs présents pendant la pause méridienne au sein des collèges,
- Accueil libre pour les 11- 17 ANS
  - 2 espaces jeunes situés sur La Tour du Pin
  - Locaux ouverts en accès libre
  - Plusieurs créneaux horaires en fonction du site et de la période
- Club ado 11-14 ANS
  - 3 centres de loisirs (La Tour du Pin, Dolomieu, Cessieu), avec un animateur dédié à cette tranche d'âge dans chacun des centres, à la journée avec repas ou à la demi-journée pendant les vacances scolaires.

Pour plus d'infos :
Contactez Hervé-Yannick SALANSON, Responsable service Jeunesse : 06 73 18 01 59 - contact@lesvallonsdelatour.fr

Les animateurs :
Marine au 0673189855 - Club ados
Karim au 0673189687 - Accueil libre

Procédure pour se faire recenser

Attention aux jeux politiques.

Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement aux services municipaux de sa ville.

Documents à fournir

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Elle doit également joindre une déclaration dans laquelle elle indique :

- son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents :
- son adresse ;
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Délai expiré

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Effets du recensement

Attestation et concours

Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC, le permis de conduire, le CAP ou le BEP.

En cas d'avis de recensement perdu, vous devez vous adresser au bureau du service national dont vous dépendez. La demande peut être faite par courrier (en joignant une photocopie de votre carte d'identité) ou en vous rendant directement sur place.

Inscription sur les listes électorales et JDC

Le recensement permet également à l'administration :

- de faciliter l'inscription sur les listes électorales ;
- de convoquer le jeune à la Journée « Défense et Citoyenneté » (ex JAPD).

25 ans

Lorsque vous atteignez l'âge de 25 ans, vous n'avez plus besoin de l'attestation de recensement pour pouvoir passer les examens et les concours.

L'année 2016 n'aura pas échappé à la règle, désormais très ancrée à Cessieu, celle de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre notre commune la plus belle et attractive possible, dans le respect de l'environnement.
Tout d'abord, la commission fleurissement a pu vérifier une fois de plus que les Cessieutois aimaient les fleurs et les végétaux. Lorsqu'elle a effectué sa tournée annuelle et estivale, dans le but de sélectionner les sites les plus remarquables pour son concours des maisons fleuries, elle n'a eu que l'embarras du choix. Ensuite, cette dernière a souhaité remercier les différents lauréats au concours en organisant une petite réception, le 30 novembre 2016, dans la salle Louis Bel.
Cette année, le palmarès est le suivant :

• ***«Décors floraux visibles de la voie publique» :***
M. et Mme Brioude André

• ***«Maisons avec jardins très visibles de la voie publique» :***
M. et Mme Vacher Tony
M. et Mme Bertholet René
M. et Mme Paravano Claudio
M. Pevet Bruno et Mlle Beton Valérie

• ***«Balcons ou terrasses» :***
M. et Mme Diogo
M. et Mme Léothaud André

«Murs et fenêtres décorés» :
Mme Lyonnard Geneviève
Mme Lyonnard Geneviève (récompensée en hors catégorie)

• ***«Commerces et services» :***
Restaurant les quatre vents (M. Vidal-Perrier)
Proxi (J. Vidal)

Par ailleurs, Cessieu a de nouveau participé au « Concours départemental des villes et villages fleuris », dans la catégorie 3 (2001 à 5000 habitants). Cette participation a été très appréciée par le jury venu nous rendre visite en septembre. Lors de notre inscription, nous avons souhaité faire concourir deux particuliers, M. et Mme Léothaud (terrasses fleuries) et M. et Mme Bertholet (maisons avec jardins). Ces derniers ont donc été conviés à une réception à la mairie de l'Isle d'Abeau, organisée par le Conseil Départemental, le 26/11/16 où élus municipaux et particuliers se sont retrouvés pour un moment festif.

Cependant, le travail de la commission fleurissement ne s'arrête pas là, car nous avons à cœur de continuer l'embellissement de notre village avec un minimum de produits phytosanitaires (réservés uniquement au stade et au cimetière), comme nous contraint la loi. De plus, en cette année 2016, nous avons réalisé notre Plan de Désherbage Communal (PDC), ce qui nous a permis de valider le 1er niveau de la charte « Zéro pesticide dans nos villes et villages », que nous avions signée en octobre 2015. Désormais, nos agents n'ont d'autres moyens de désherber que manuellement ou mécaniquement… C'est pourquoi, l'été dernier, le conseil municipal a souhaité distribuer un courrier pour sensibiliser les administrés à l'entretien des abords immédiats de leur domicile. Ce courrier insistait notamment sur la destruction de l'ambroisie (plante très nocive pour notre santé à tous et très présente dans notre région).

Le bilan que l'on puisse tirer de cette première expérience est très positif car, dans l'ensemble, les Cessieutois ont « joué le jeu » et leur action a grandement contribué à l'entretien de notre voirie communale. Pour la 1ère fois, l'ambroisie a été maîtrisée et sa superficie a régressé sur notre commune. Nous invitons, d'ores-et-déjà, les administrés à renouveler l'opération l'année prochaine et nous les remercions par avance de leur implication dans la réussite de ce projet.

Enfin, le samedi 2 avril dernier, la commission a réalisé «une matinée compost» où ce dernier était offert aux habitants, à charge pour eux de venir le récupérer sur un terrain communal, au fond du jardin de ville. Ce ne sont pas moins de 30 m3 qui ont trouvé preneurs en une matinée, auprès de 53 familles, très satisfaites de cette nouvelle action. Devant un tel engouement, Christian CHEMIN (responsable des services techniques) et son équipe, se voient dans l'obligation de reconduire cette action en 2017, pour leur plus grand plaisir.

Il est notoire qu'à Cessieu on aime les fleurs, les plantes et qu'on a la main verte…mais çà tout le monde l'avait déjà remarqué !

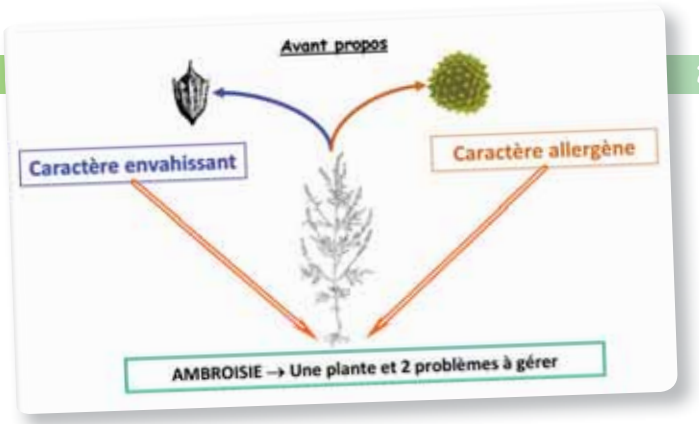

L'ambroisie est une mauvaise herbe annuelle qui prospère dans les parcelles agricoles dédiées aux cultures annuelles, sur les sols nus ou remaniés après chantier, les délaissés, et les bordures de voiries. Elle est déjà très implantée dans la région Rhône Alpes, particulièrement sur l'axe du couloir rhodanien, mais également très présente à Cessieu. Sur le caractère envahissant de la plante, la lutte contre l'ambroisie vise principalement la réduction du stock semencier qui pollue déjà les sols, ainsi que la non dissémination des graines par les engins agricoles ou de travaux publics vers les parcelles ou les sites non infestés. Cette plante invasive est surtout un problème de santé publique, en raison du caractère très allergisant de ses pollens. Les manifestations allergiques sont particulièrement invalidantes pour les personnes exposées aux pollens d'ambroisie émis d'août à septembre. On estime que le nombre de personnes allergiques varie entre 190 000 et 250 000 pour un coût annuel de soins ambulatoires attribuables à l'ambroisie compris entre 14 et 20 millions d'euros. L'interruption du cycle annuel de la plante avant pollinisation est le principal enjeu de la lutte annuelle contre l'ambroisie, dès lors que l'éradication sur l'ensemble du territoire doit être considérée comme un objectif lointain, en raison de l'importance des stocks de semences déjà constitués sur les parcelles ou les sols infestés.

Comme nous l'avons déjà mentionné, il est de l'OBLIGATION de chacun (propriétaire, exploitants, …) de traiter ce fléau. En 2016, les services municipaux et élus ont à nouveau parcouru l'ensemble du territoire, recensé les parcelles polluées et adressé des courriers aux propriétaires concernés. Des plaquettes pédagogiques ont été également distribuées à l'ensemble des habitants de Cessieu. Les services techniques sont intervenus pour arracher ou faucher les plantes.

Si certains se sont offusqués de la forme, le fond reste entier et encore une fois cette démarche est de la responsabilité et de l'obligation, d'abord individuelle, des propriétaires. Nous sommes confrontés à un enjeu de santé publique. Nous soulignons en 2016 une forte mobilisation des exploitants, habitants et services municipaux et nous avons constaté les effets positifs de cet élan, un grand merci à vous tous. Malheureusement, sur certaines parcelles, encore quelques réfractaires persistent, nous serons encore plus vigilants en 2017.

2017 s'inscrit dans la continuité de la politique environnementale initiée il y a plusieurs années et nous poursuivrons l'effort collectif autour de l'Ambroisie. Nous prévoyons une réunion avec les principaux acteurs afin de mieux coordonner les actions.

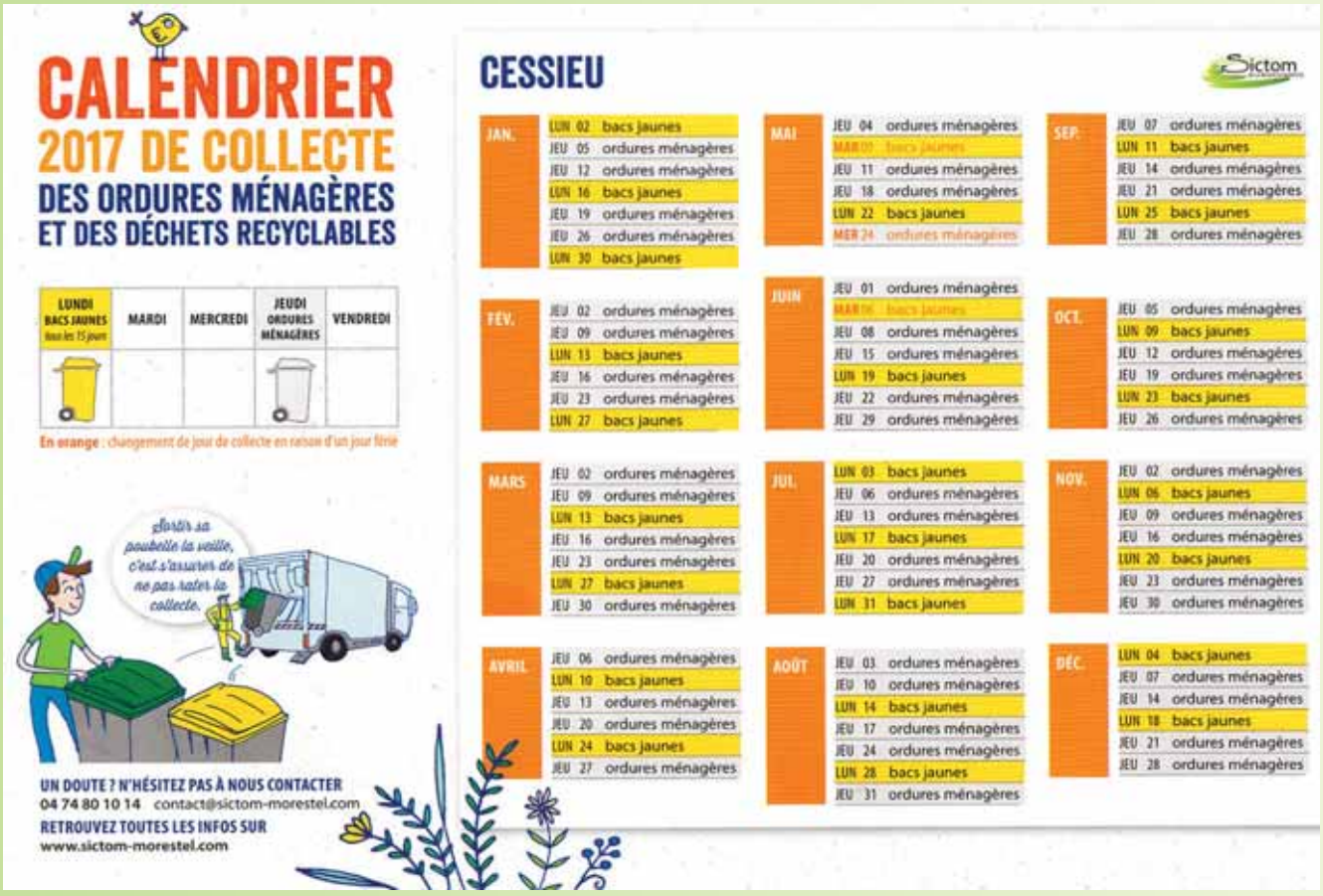

Attention aux jeux politiques.

Sous prétexte de développement économique, bien des élus ont sacrifié en France des espaces verts de liberté sur le territoire Français.

C'est ainsi que dans l'indifférence générale, la France perd beaucoup des aérodromes que nos anciens avaient créés pour favoriser le développement de l'aviation et de l'industrie aéronautique.

N'oublions pas que l'aviation est née en France et que nos anciens ont donné à chacun d'entre nous un droit unique, le droit de pouvoir voler. Ce droit a donné à notre pays des héros bien sûr, mais aussi une quantité de techniciens et d'ingénieurs passionnés qui ont façonné une industrie aéronautique puissante.

Hélas, si nous n'y prenons pas garde, des jeux politiques prendront à Cessieu, comme ailleurs, un espace de liberté pour y créer, dans le meilleur des cas, une zone bétonnée, plus certainement une carrière et dans le pire des cas une zone d'enfouissement. A Cessieu, comme ailleurs, les enfants et leurs parents ne sauront plus que l'aviation existe, ils ignoreront que la pratique de l'aviation est accessible et formatrice.

Alors pour ouvrir les yeux des nouvelles générations et préparer d'autres perspectives, les associations de l'aérodrome regroupées sous la bannière 3AC (Association des Amis de l'Aérodrome de Cessieu) ont contacté monsieur le Maire pour lui proposer un projet d'accueil des enfants des écoles de Cessieu sur la plateforme.

Le projet pédagogique restreint présenté aux enseignants a suscité un intérêt réel et inespéré, transformant la journée unique d'accueil initialement prévue en trois, puis cinq journées d'accueil dans lesquelles les membres des associations de l'aérodrome se sont pleinement investis.

Les enfants des différentes classes et écoles et leurs accompagnants sont arrivés à l'aérodrome à pied, en voiture ou en car. Accueillis de bon matin, les visiteurs ont été répartis, alternativement, en 4 groupes dans 4 ateliers spécialement préparés. Une pause pique-nique dans et devant les installations du club house a permis à chacun de profiter pleinement d'une météo très favorable à l'évènement.

Pendant l'atelier modélisme, les enfants guidés par leurs aînés ont pu fabriquer, décorer et régler un petit planeur dans le hangar atelier de l'aérodrome.

L'atelier radio communication reproduisait les échanges radio entre les aéronefs pour assurer leur sécurité. Le jeune public, rapidement captivé pendant l'initiation, a vite absorbé un alphabet si particulier.

Profitant de l'atelier plateforme, les visiteurs ont appris les règles pour circuler sur l'aérodrome sans interférer avec le trafic aérien. Ils ont visité les différents hangars et découvert de très près des planeurs, des avions, des ULM divers et des autogires.

Association des Amis de l'Aérodrome de Cessieu

L'atelier simulation a permis à chacun de s'installer un moment dans le cockpit d'un planeur et d'en manier les commandes pour voir sur écran le résultat de leur première leçon de pilotage.

Quand est arrivé le moment de se quitter les enfants ont reçu un diplôme et un petit pendentif en forme de planeur.

Nous avons pu lire dans les regards de nos visiteurs des étincelles qui nous ont donné la satisfaction d'avoir bien œuvré. Les membres des associations de l'aérodrome qui ont travaillé à la réussite de ces journées d'accueil gardent un souvenir enthousiaste de ces moments de partage.

La passion est transmissible à condition d'en parler, l'objectif a été atteint à 100% cet été à Cessieu.

Les Amis de l'Aérodrome de Cessieu continueront donc à préparer des moments de bonheur sur le thème de l'aviation. Nous souhaitons ainsi, par le biais des jeunes générations, perpétuer la mémoire aéronautique et ouvrir les yeux de nos concitoyens sur des activités et un patrimoine où s'exprime la liberté.

Le risque grave d'un jeu politique peut rapidement aller à l'encontre du progrès, balayant à jamais ce que nos anciens avaient construit avec passion. Ce patrimoine aéronautique doit être protégé.

Cette action, nous la menons en protégeant la surface en herbe de l'aérodrome de Cessieu.

Emmanuel RICHER
Président de l'Association des Amis de l'Aérodrome de Cessieu

Les Ailes dauphinoises

- L'activité reste stable. La météo, très capricieuse cette année, a encore empêché de nombreux vols les week-ends. Pour palier à cet inconvénient, de nombreux vols ont eu lieu en semaine.
- Ce sont 25 licenciés qui ont réalisé 350 heures de vol.
- On note un instructeur de plus, Emmanuel Richer, qui est également président de 3AC et qui vient renforcer l'équipe de formateurs qui encadrent l'activité. Plusieurs vols découverte de 3 et 6 vols ont été réalisés.
- On a toutefois constaté une baisse des vols d'initiation.
- Un stage d'été a été effectué à Moulin permettant aux participants d'effectuer des grands vols.
- Un nouveau planeur monoplace Type PZL est venu renforcer le parc machine. Malheureusement, cette année encore, notre avion remorqueur sera indisponible de longs mois suite à un nouvel accident d'hélice.
- L'avion remorqueur du Comité Régional nous a été prêté pour poursuivre notre activité.
- Nous avons réalisé 3 actions avec succès. Au mois de juin, nous avons fait participer les enfants des Ecoles de Cessieu dans le cadre des activités périscolaires aux activités Aéronautiques avec l'Association 3AC ainsi qu'à une journée en juillet avec les centres aérés de Cessieu et de Virieu. Odile Comperon, seule féminine de notre association, a grandement participé à la réussite de ces journées avec l'équipe de bénévoles.
- Nous étions présents à la fête de l'âne de juillet.
- Une action handisport d'une semaine a eu lieu en octobre au Versoud avec notre planeur biplace Twin 3 équipé pour faire voler les handicapés. Pour la circonstance, c'est le club de Grenoble Vol à Voile qui a géré l'action.

Henri FERRAND

BOL DE RIZ

Comme chaque année au printemps, a eu lieu à la salle des fêtes, l'opération « bol de riz ». Une nouvelle fois, les dons récoltés, destinés au Collège de Saint-Paul de Bafang, ont permis d'entreprendre des travaux de restructuration et de remplacement du matériel électrique vétuste.

Le Directeur du collège, l'abbé Christian-Noël BOWE, a répondu à l'invitation du Père Christophe ROSIER et nous a honorés de sa visite à la paroisse de la Tour du Pin. Il en a profité pour nous remercier très chaleureusement. Cette générosité est totalement destinée à favoriser et améliorer la scolarité des jeunes. Sans don, cette mission éducative serait très difficile.

CONFÉRENCE DE MONSEIGNEUR SAMIR NASSAR (Archevêque de DAMAS)

MGR Samir NASSAR est venu, en janvier, à Lyon pour une conférence. Les routes de l'Archevêque et du Père Christophe ROSIER s'étant croisées en 2012 à Beyrouth, c'est tout naturellement qu'il a accepté l'invitation de notre prêtre. L'Archevêque est venu à l'Église de la Tour du Pin pour animer une conférence sur la vie des Catholiques au Liban et en Syrie. Ce fut un moment intéressant et enrichissant. Il nous a fait apprécier notre vie de Chrétiens français, la chance d'avoir de belles églises alors que nos frères Libanais et Syriens célèbrent leur messe en sous-sols ! La description du quotidien des chrétiens de Syrie a été poignante. Pris dans la tourmente de Daesh, ils persévèrent dans leur foi sur place courageusement. Même si la tentation de fuir est grande, l'Archevêque les encourage à rester pour que la présence chrétienne bi-millénaire ne s'éteigne pas complètement… Prions pour eux !

MESSE A LA CHAPELLE SAINT JOSEPH

Le 25 juillet 2015 s'est déroulée la messe en plein air à la chapelle Saint Joseph, officiée par le Père Christophe ROSIER. Un grand nombre de personnes a assisté à cette célébration.

Ce fut une journée très réussie grâce aussi à l'Association de la Sauvegarde de la Chapelle.

MESSE A LA CHAPELLE DE LA SALETTE

L'AEP a décidé de mettre des vitraux à la chapelle. Monsieur François COTTAZ s'est beaucoup investi dans ces travaux. C'est Madame Micheline DECEVRE, créatrice de vitraux qui a été chargée d'effectuer l'opération. Lors de la prochaine messe à la chapelle de la Salette, tout le monde pourra contempler cette œuvre. La réussite est bien au rendez-vous.

KERMESSE

Exceptionnellement, pour diverses raisons, celle-ci n'a pu avoir lieu. Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez vous l'an prochain.

CHANGEMENT DES PRÊTRES

Nos trois prêtres sont partis pour un autre apostolat. Nous saluons la venue du Père Sébastien, originaire du Congo Kinshasa et du Père Aimé, originaire du Congo Brazzaville.

Scrabble

Vous aimez le scrabble ?

Au sein du scrabble de CESSIEU, nous pratiquons la méthode Duplicate.

Depuis l'été dernier, les rendez-vous ont lieu à la salle du RAM à côté de la bibliothèque, tous les vendredis à 14 h.

Vous souhaiteriez nous rejoindre ? Nous vous invitons à venir nous rencontrer et faire quelques essais, vous adhèrerez ensuite si cela vous satisfait.

Il vous suffira alors de devenir adhérent à la bibliothèque. Le montant de la cotisation est de 13 euros (cette cotisation ouvre le droit au prêt des livres).

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au 04 74 33 22 02 Jeannette TROLLIET, ou au 04 74 33 40 94 Suzanne LAUBIN.

Aïkido

L'Aïkido est une discipline récente, par rapport à d'autres disciplines martiales Japonaises, comme le Karaté ou le Judo, mais il est riche de la philosophie et du patrimoine Japonais.

L'Aïkido a été créé au Japon par Moriheï Ueshiba (1883-1969). Avant de créer l'Aïkido, Maître Ueshiba a pratiqué d'autres Arts Martiaux, et dans chaque discipline, il a été honoré des grades les plus élevés.

L'Aïkido n'est pas une discipline de destruction et de violence, mais au contraire, un moyen d'épanouissement et d'enrichissement physique et spirituel.

Il n'y a pas de compétition ou de concours, les techniques sont apprises de façon naturelle au rythme et aux capacités de chaque pratiquant. Des rencontres, sous forme de stage, sont organisées sous la direction de Gérard Blaise 7em Dan de l'Akikaï de Tokyo ou d'autres experts de l'AIATJ.

L'Aïkido est l'art de la non-résistance et de la bienveillance envers les autres. Il peut être pratiqué par tous.

Le club de Cessieu est un club à taille humaine où tout pratiquant peut progresser à son rythme. Les ceintures noires assurent un encadrement de qualité, sous la direction du professeur.

Le club est ouvert à tout nouveau pratiquant, et de tout âge.

Chaque année nous organisons un stage, où participent plusieurs clubs de la région, sous la direction de Philippe D'Affroud 5em Dan de l'Akikaï de Tokyo.

Nous vous accueillons tous les mardis de 19h30 à 22h et les jeudis de 18h30 à 21h à la salle multisports, rue du Colombier, Cessieu. Les cours sont animés par Pascal Verger 3em Dan de l'Akikaï de Tokyo.

Pour tous renseignements tél 06 86 30 97 04

Country Dancers Forever

Le club de danse country COUNTRY DANCERS FOREVER continue son petit bonhomme de chemin et vous propose des cours du débutant au confirmé, les jeudis et mercredis, de 18 h 30 à 21 h 20 et 20 h 30 à 22h.

Ces cours sont prodigués par notre professeur diplômé CHANTAL.

Notre groupe participe à de nombreuses manifestations comme le Téléthon à Ruy, Cessieu et St Clair de la tour,

les illuminations aux Avenières. Nous faisons également, tout au long de l'année, de nombreuses démos, notamment auprès des maisons de retraites auxquelles nous apportons un peu de gaîté pour eux et pour nous qui dansons toujours avec beaucoup de plaisir.

Notre devise : "danser ensemble dans la bonne humeur et se faire plaisir"

ASC Gym détente

L'ASC Gym détente de CESSIEU, c'est :

- 57 adhérents,

- trois coachs sportifs diplômés d'état : Dorothée, Patricia et Magali,

- deux séances de renforcement musculaire par semaine : lundi de 19 h 30 à 20 h 45 et le vendredi de 9 h 15 à 10 h 30,

- une séance de Zumba le lundi de 20 h 50 à 21 h 35.

Dorothée et Patricia nous proposent un renforcement musculaire complet : abdos, fessiers, cuisses, bras... tout en travaillant le cardio. Les cours sont toniques et diversifiés avec utilisation de matériels divers (poids, élastiques, ballons, bâtons...). Tout est mis en œuvre pour suer, éliminer et entretenir notre musculature, mais toujours dans la bonne humeur !

Magali, nouvelle coach, anime la séance de Zumba. Une heure de détente et de déhanchements sur des airs latinos sont proposés à nos adhérentes. Il reste encore des places ! Alors n'hésitez pas à venir. La séance d'essai est gratuite.

Notre association a été marquée par le décès brutal de Rachel ERBS qui était membre du bureau. Son départ a laissé un vide au sein de notre association et nous garderons en mémoire son sourire et sa gentillesse.

Vous pouvez contacter Freddy SAUNIER, présidente (07 80 06 69 48) ou Renée BEL, trésorière (04 74 88 31 96), ou Marie Hélène LAUBIN, secrétaire (04 74 88 31 38).

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur ainsi qu'à tous vos proches.

Ryth'm Dance

RYTH' M DANCE est une association qui propose des cours pour enfants à partir de 3 ans, en baby gym, des cours de modern jazz enfants, ados et adultes ainsi que des cours de fitness ado/adultes, cardio, renforcement musculaire, et des cours de hip-hop enfants pour débutants et confirmés.

Nos cours sont conviviaux et se déroulent dans la bonne humeur.

Nos professeurs sont diplômés.

2 galas de danse ont lieu dans l'année pour présenter des chorégraphies apprises.

Johanne se fera un plaisir de vous accueillir les mercredis à partir de 15h pour les enfants, et de 17h jusqu'à 20h15 pour les cours de danse adultes et fitness.

Florent accueillera vos enfants les mercredis au hip-hop de 15h à 16h pour les élèves confirmés et de 16h à 17h pour les débutants.

2 cours d'essais vous sont proposés gratuitement.

Association «Sauvegarde de la Chapelle St Joseph»

Fin mai, les travaux des façades extérieures ont été effectués avec le concours d'une entreprise turque de la Tour du Pin. Le coût et le résultat sont tout simplement formidables.

Une semaine après, le 4 juin 2016, a eu lieu l'inauguration. Cette date restera certainement dans les mémoires comme le point d'orgue de cinq années de rénovation. Un travail colossal réalisé par les bénévoles de l'association pour sa sauvegarde. Il y avait foule pour une cérémonie, tout aussi émouvante que festive, qui mettait à l'honneur certes, un édifice qui retrouve une nouvelle vie, mais aussi tous les bénévoles qui, depuis 2011, n'ont pas ménagé leurs efforts pour le renouveau de ce patrimoine local. Une rénovation qui a demandé des centaines d'heures de travail, 80 % de bénévolat pour une chapelle qui appartient à tous. L'équipe est fière du travail accompli avec la collaboration de professionnels, d'artistes, d'artisans, tous ensemble dans une belle aventure humaine.

Ce lieu de repos et de méditation est devenu plus animé. C'est au son des trompes de chasse de Porcieu que quelques membres de l'association, entourés des élus, coupaient le traditionnel ruban. Si les trompes de chasse donnaient de la solennité à cette inauguration, les danseurs du groupe « Country Dancers for ever » de Cessieu apportaient, avec leurs rythmes américains, une touche festive à ce rassemblement. Les nombreux élus, dont Joëlle HUILLIER, députée, Fabien RAJON, conseiller départemental et maire de la Tour du Pin, Jean-Pierre GIRARD, Premier adjoint berjallien, Jean-Paul PAGET, Président des Vallons de la Tour, Pascal PAYEN, ex conseiller Général, et Christophe BROCHARD, maire de Cessieu, étaient plein d'éloges et admiratifs devant le travail accompli par cette équipe qualifiée de « fous » par Christophe BROCHARD, tellement la tâche était difficile. Au vu des photos qui retraçaient le chemin parcouru avec peut-être une part d'inconscience, mais surtout beaucoup de courage pour des travaux gigantesques, c'est une initiative qui ouvre des perspectives à cet écrin tout aussi naturel que patrimonial.

Le 12 juin 2016 a eu lieu la traditionnelle randonnée des deux chapelles avec 400 participants et l'aide des amis de la marche des Ânes qui ont assuré le ravitaillement. Ce fut un franc succès.

Saint Joseph a retrouvé son éclat d'antan, c'est Monsieur BONIN de Montrevel qui a effectué ce travail de précision.

Les bénévoles de l'association ont participé activement à la transhumance, organisée par l'association «les ânons». En attendant la venue des moutons, des crêpes ont été confectionnées et des promenades en calèche ont conduit les visiteurs jusqu'à la chapelle où ils étaient accueillis par le patriarche de l'association Monsieur Pierre PERNET et par Michel GARCIN, le « gardien du temple », qui répondaient aux différentes questions. Ce sont Monsieur et Madame COTTAZ qui véhiculaient avec leurs chevaux et l'équipage Louis BAILLY-HENNER pour la calèche motorisée. Ils ont transporté 200 personnes et nous les remercions.

Le socle de la table d'orientation a été mis en place par les bénévoles. Prochainement, ce seront les supports en pierre qui seront construits pour accueillir la table au printemps sur laquelle on pourra voir, au fond le Mont-Blanc, la Chartreuse, Belledone, le Vercors, le Pilat, les Monts du Lyonnais et au premier plan, les 22 clochers visibles depuis la chapelle.

Un livre d'or est mis à la disposition du public à l'intérieur de la chapelle.

La prochaine randonnée des deux chapelles aura lieu le dimanche 11 juin 2017. En attendant, vous pouvez visiter notre site internet en cliquant sur mairie de Cessieu.

Bonne année à tous.

Basket saison 2016-2017

La Fédération Française de Basket Ball, par l'intermédiaire des comités départementaux, incite les clubs à collaborer et créer des CTC (Coopération Territoriale Club) principalement dans l'objectif de former des équipes de ligue d'un meilleur niveau.

En catégories jeunes, le championnat national n'existe plus. Seuls les clubs de l'élite ont des U17 et des U20 au niveau France.

Pour les catégories jeunes de U13 à U20, il y a un championnat départemental et un championnat régional. Ce dernier est divisé en 2 phases. La première, de septembre à décembre, va permettre aux 2 équipes de 1ère Division les mieux classées de se qualifier pour le championnat inter régional FFBB qui, pour nous Isérois, regroupe toute la zone sud-est, Corse comprise.

A l'issue de cette première saison où Cessieu et les Vallons de la Tour avaient 2 équipes en CTC, la formule a enthousiasmé les participantes et les résultats en terme de progression pour les joueuses sont prometteurs.

Pour les U13, c'était leur première expérience au niveau région. Engagées au plus haut niveau, elles se classent en milieu de tableau.

Pour les U15, qui à l'issue de la première phase se sont qualifiées pour l'inter région, peu de victoires en 2ème partie, mais une précieuse expérience qui à fait mûrir leur jeu. La solidarité au cours des grands trajets a soudé l'effectif, comme lors de ce mémorable déplacement en Corse, en bateau. Avec, certes, une défaite à la clé, mais en contrepartie des souvenirs inoubliables vécus ensemble, pour les joueuses et pour les parents, une majorité d'entre eux ayant fait l'effort d'accompagner l'équipe.

Pour cette nouvelle saison, Cessieu et les Vallons de la Tour ont 3 équipes en CTC qui évoluent au niveau région. Toutes nos équipes en CTC s'appellent « Elan basket féminin ».

Chacun des 2 clubs a ses propres licenciés. Les licenciés du club non porteur, qui jouent dans une équipe en CTC ont, en plus, une licence AS.

La CTC benjamine (U13F) est gérée par le club de Cessieu. Elle évolue en 1ère division de la ligue des Alpes. Entraînées par Steph TREVISI, Lucie CHIQUET, Carla CORSINI, Noémie ERBS et Nadège RABILLOUD, Amelle BENDJAOUI, Maëlle VANHILLE , Anaëlle JOONEKINDT,

Flora CARILLO licenciées à Cessieu , Isalyne, Kessie et Suzie du BVT. Ces joueuses sont battantes, motivées et fairplay c'est un bonheur de les voir jouer. Suivant l'exemple de leurs aînées elles se sont qualifiées pour jouer en 2ème partie de saison dans le championnat Auvergne Rhône Alpes.

La CTC minimes (U15F) est gérée par le BVT et évolue en 1ère division de la ligue des Alpes.

Mélanie CHIQUET, Alessia CORSINI, Sahteen DEMILLERES VERGNAIS, Laurine DURAND, toutes les 4 licenciées à Cessieu, complètent le groupe formé par Perrine et Perrine, Marie, Clémence, Corry, Julie, Agathe, entraîné et coaché par Robin CROCHAT. Dans la première phase du championnat l'équipe qui s'est classée dans le haut de la poule est, cette année encore, qualifiée pour le championnat inter régional FFBB.

Cadettes U17F en CTC : La saison dernière notre équipe cadette, entrainée et coachée par Marc FURNO et Sandrine DUVERNE s'est brillamment qualifiée pour la 2ème division région, puis a terminé première de sa poule et a remporté le titre de championne de la ligue des Alpes 2ème division.

Pour cette nouvelle saison, le groupe restait à 8 joueuses et, malgré son titre, ne pouvait espérer être retenu dans le championnat de ligue. Etant en CTC avec le BVT il paraissait judicieux de faire ensemble une équipe U17F qui de ce fait serait non seulement retenu en ligue mais, qui plus est, en première division. Solène CORDIER, Lucie DUVERNE, Auriane GABROVEC, Elisa OTT, Manon TRILLAT, Romane BARNIER, Carla CABANAC, Charline CAUSSE, Line FERRAND, Mylène JOONEKINDT sont entraînées et coachées par Robin CROCHAT assisté de Sandrine

DUVERNE. Dans cette première partie de championnat il a fallu, pour ce groupe, prendre l'habitude de jouer ensemble et, aussi, d'affronter des équipes plus aguerries physiquement et techniquement. Pour cette équipe (elle se classe 4ème sur 6) pas de qualification en inter région, mais un vrai challenge, encore progresser, et un objectif, être en haut de la poule au classement final.

Minimes U15F département : un démarrage de saison un peu en point d'interrogation pour cette équipe suite aux tergiversations de certaines joueuses, ce qui laissait entrevoir des problèmes d'effectifs. Heureusement dans cette catégorie, en U15, les joueuses peuvent participer à 2 rencontres dans le même week-end. Et c'est avec leur générosité habituelle que nos minimes qui évoluent en région, Mélanie CHIQUET, Alessia CORSINI, Sahteen DEMILLERE, Laurine DURAND, viennent compléter à tour de rôle le groupe composé de Marine CHARRIN, , Maëlle KHATTAB, Mélissa LEVET, Elisa LYONNARD, Emma TONEGHIN, Sophie DIOGO, Loane VILLEBRUN, Joy RODRIGUEZ, Marouschka SAYES. Les joueuses mûrissent et au fil des semaines leur jeu prend forme. Des progrès très appréciés par leur entraîneur et coach Pierre Antoine BONIN.

Benjamines U13F département. Début septembre, 6 joueuses seulement pour former cette équipe benjamines : Gladys BRUYERE, Maya GALLIEN, Zoé ECHE, Tina DA COSTA et 2 poussines surclassées, Juliette BAILLY et Ombelyn DEMILIERE. Au BVT un surplus de joueuses mais pas assez conséquent pour former une équipe supplémentaire. En catégories jeunes une équipe peut avoir dans son effectif jusqu'à 5 joueuses prêtées. Notre équipe s'est donc enrichie de 5 éléments prêtés par le BVT : Yaren, Inès, Ambre, Dilara, Adélice. Les joueuses n'étaient pas des inconnues les unes pour les autres car la plupart s'étaient côtoyées la saison dernière en poussines, déjà pour une raison d'effectif. Avec 11 éléments, l'avenir était plus serein. Puis 4 nouveaux éléments sont venus s'ajouter au groupe : Alissone, Anne Clémence, Sophie Anne et Tanaïs. Heureusement, en U13, on peut mettre 12 joueuses sur la feuille de match. Et compte tenu des blessées et des absences Robin THOMAS, leur entraîneur et coach peut assurer le roulement.

Toutes les U15 et les U13 ont un entraînement supplémentaire le mercredi avec Robin CROCHAT.

Seniors Féminines : cette saison nous avons réussi à créer une équipe seniors féminines. Mais afin de garantir un effectif suffisant pour assumer les matchs tout au long de la saison nous avons fait une équipe d'entente avec le BVT. En effet le fait d'être en CTC permet aussi d'avoir, ensemble, des équipes en entente au niveau départemental. Cette équipe, gérée par le club de Cessieu, est entrainée et

coachée par Pierre Antoine BONIN en collaboration avec Alain BOUILLOUD.

Elodie CHARMETTAN, Doriane et Sandrine CHARRIN, Emilie PAULETTO, Eléa LEOTHAUD, Roxane BROWETT, Justine SAUNIER, Coralie BOUILLOUD, Maurane VILLETON, Amandine REVERON composent l'effectif de cette équipe secondée, à tour de rôle, par les cadettes surclassées.

Poussins mixtes (U11) nés en 2006 et 2007 : Deux filles, Lilou CECILLON et Saza CORIC, cinq garçons, Ethan ALBI, Merwan BENDJAOUI, Tom DREVET, Nathan DRURE et Yann VADROUX, plus 2 mini poussins surclassés Emilien DI BIN et Gabriel QUINZIO composent cette équipe entraînée et coachée par Matthieu QUINZIO. Dans cette catégorie on joue 4 contre 4 sur grand terrain, ballon taille 5 et panneaux position basse le cercle est à 2, 75 mètres sol.

Mini poussins mixtes (U9), Ils et elles sont nés en 2008 et 2009 :

Les garçons sont répartis dans 2 groupes d'entraînement. Le mardi avec Matthieu et les poussins mixtes : Enki BANCEL, Arthur BIREMBAUD, Kilian BOITEL, Adrien CROCHAT, Tom MATRAY, Jules RAYMOND. Et le mercredi, de 18h à 19h15, Alex CECILLON, Enzo CERCLERAT, Ilyès DOUISSI, Célian ERBS, Erwan PALLAS et Yoris RAVE. Ils sont regroupés avec les U7 nés en 2010 Maxime DRURE, Tom JOLIOT, Robin THIEBAUD, entraîneur Matthieu.

Pour les filles, l'entrainement à lieu le jeudi de 16 h 45 à 18 h 15 dirigé par Robin CROCHAT.

En U9 : Clara BERNARDEAU, Clara BONNAIRE, Léonie BERINGUER, Salomé GUICHARD, Aimy JACQUET, Eloïse MARTIN, Margot VAN ROY. En U7: Clémence et Faustine BARRAL, Félicie BERINGUE, Jade et Léa CHARVET et Charlotte CORSAT.

Dans cette catégorie les matchs se jouent 3 contre 3 sur petit terrain.

Les babys débutants : Ayline, Line, Neil, Joris, Djena s'initient aux rudiments du basket, dans des exercices ludiques, le vendredi sous la direction de Cédric DEMILLERE, en alternance avec Agnès CHIQUET.

Seniors masculins détente : Les entraînements et les matchs ont lieu le vendredi à 21h

Bravo pour le travail et l'investissement fourni par les joueuses, les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants.

Nous remercions vivement tous ceux qui se dévouent, tout au long de la saison pour entraîner, encadrer, arbitrer, organiser les manifestations du club.

Au basket, je joue, j'encourage, je respecte.

Je respecte mes partenaires, mes adversaires, les entraîneurs, les coachs, les arbitres sans lesquels il n'y aurait pas de match.

Et des encouragements pour donner à tous ces acteurs du basket la tonne d'énergie nécessaire à l'accomplissement de cette activité sportive dans le plaisir et la sérénité. Allez CESSIEU !!!

Pour suivre l'évolution de nos équipes ou des renseignements complémentaires, vous pouvez nous rendre visite sur le site internet www.cessieubasket.com

Composition du bureau :

Présidente Suzanne LAUBIN
Trésorières, Véronique BAILLY et Karine TEILLON
Secrétaires, Elise CORSAT et Agnès CHIQUET

Nos manifestations :

Les dates à retenir pour la saison 2016-2017
Samedi 28 janvier, vente de brioches.
Dimanche 12 mars, loto
Dimanche 4 juin, tournoi seniors mixtes.

Ce 14 juillet 2016, un acte barbare perpétré lors du feu d'artifice à Nice, a pris la vie de Rachel ERBS, laissant dans une douleur immense ses 2 enfants, son mari, ses parents, toute sa famille, ses amies et ses nombreuses connaissances. Le basket à perdu une équipière dévouée toujours souriante et positive. Rachel, ta gentillesse et ta bonne humeur nous manquent cruellement .

Cette tragédie nous amène à apprécier, encore plus, tous les liens de convivialité et d'amitié que l'on peut tisser à travers le sport et si utiles à l'épanouissement de la vie en société.

Merci à vous tous qui allez nous lire et qui nous réservez un bon accueil lors de notre vente de brioches sur la commune. Merci à tous ceux que nous sollicitons au gré de nos manifestations et qui par leur participation active ou matérielle participent à leur succès. Et merci à nos sponsors dont vous trouvez les panneaux publicitaires à l'intérieur du gymnase.

Bonne Année 2017 à tous, joueuses et joueurs, dirigeants, sans oublier les fidèles supporters qui viennent encourager nos équipes en toute sportivité.

Le club de basket de Cessieu, comme tous les clubs sportifs, a besoin de beaucoup de bénévoles pour assurer son bon fonctionnement. Nous faisons appel à vous tous, jeunes ou moins jeunes, venez nous rejoindre, votre aide nous serait précieuse.

Sélection Isère

Les Cessieutoises Carla CORSINI et Anaëlle JOONEKINDT (nées en 2004)ont gagné leur place dans l'équipe de l'Isère, leur travail à payé. Elles défendent les couleurs du département au tournoi inter comités, cette saison.

Depuis une douzaine d'années Cessieu fait partie de la dizaine de clubs qui alimentent les sélections Isère. Chaque année nous avons régulièrement des joueuses qui sont retenues pour participer à ces sélections sans toutefois toujours faire partie du dernier carré. Lucie CH. Noémie E. Nadège R. Sahteen D. Laurine D. Mélanie CH. Alessia C. Maud B. Sarah D. Lina M. Elodie C. Lucie O. Également des garçons Robin C, Joris L. Amelle BENDJAOUI pour les 2005 et Obelyn DEMILLERE pour les 2006 sont également dans les sélections des 2 années à venir.

Mais aussi Auriane GABROVEC qui a participé au tournoi en 2012, tout comme Chloé BALDISSERI en 2011, Marylie LIMOUSIN et Inès MEHAMHA en 2008 médaillées de bronze à la finale Nationale, Clément BAER, Laurie RIBEIRO et déjà Marylie LIMOUSIN en 2007, Marine FOURNIER en 2000, Vincent CROCHAT en 1985. Egalement Marielle CROCHAT en 1975 mais avec la fédération UFOLEP, qui regroupait à cette époque là plus de licenciés jeunes en Isère que la FFBB. Cette dernière gérait surtout les seniors mais à depuis beaucoup travaillé pour le développement du basket chez les jeunes.

Notre club a toujours été formateur au niveau des jeunes . Nous avons, cette dernière décennie, développé et intensifié ce choix et le niveau de nos jeunes s'est encore amélioré puisque nous avons régulièrement des équipes qui évoluent au niveau région.

Rapport Moral saison 2015 – 2016

Au mois d'octobre, nous nous sommes engagés pour les rencontres A.S. Nous avons rencontré l'équipe d'Optevoz au boulodrome de Bourgoin Jallieu, puis à celui des Avenières. Notre parcours s'est arrêté là.

Résultats :

Isabelle associée à Corinne gagnent le double à St Chef. Elles intègrent les AS filles de la Tour du Pin. Au mois de juin elles se qualifient pour aller au championnat de France à Bézier. Au pré-fédéral double Nathalie et Alexandre Gaget perdent à la partie qualificative. Au fédéral tête à tête Sandrine Crochat perd à la partie qualificative sous des trombes d'eau à Vaulx Milieu. Elle perd aussi à la partie qualificative en double avec Colette. Et en triple avec l'équipe de Faverges (cherchez le chat noir !). Elle a participé au concours double de Corbelin et perd en finale.

La quadrette, inscrite à Bellecour, a perdu le dimanche matin en 16e de finale. Anthony, Fred, Olivier, Patrice, Thierry puis à la partie avant la qualificative au fédéral quadrette M4 à St Didier de la Tour, nous avions une deuxième équipe engagée qui s'est inclinée à la dernière partie du samedi soir. Trophée de France : Isabelle, Hervé, Fredo et Daniel Choiral de la Tour du Pin perdent à la qualificative pour les championnats de France. Challenge des présidents réservé au secteur de la Tour du Pin à Torchefelon, trois équipes étaient présentes. Patrice, Olivier, Fredo et Isabelle – Gilles, Odette, Bernard et Colette – Lucien et Roger ont trouvé deux personnes de Doissin pour compléter la série.

Tenues :

Nous avons acheté des tenues pour tous les licenciés et sociétaires avec l'aide d'un sponsor trouvé par Patrice.

Décès :

Nous avons malheureusement perdu un ancien licencié Jojo Herbin Contamin ainsi que le papa de Frédéric Pastor membre de notre bureau .

Organisation :

Nous avons organisé les pré-fédéraux doubles M4 et M3 pour le secteur de la Tour du Pin le 8 mai 2016. A réfléchir pour les réorganiser dans les prochaines années car financièrement ce n'est pas négligeable. Nous avons changé le sable des jeux du plateau, après une matinée à l'enlever puis à étendre le nouveau, nos jeux étaient nickels le vendredi avant le concours. C'était sans compter que le samedi un gros orage allait emporter tout ce sable sur les côtés. Nous étudions comment faire pour le remettre en état.

Nous avons aidé à l'organisation des fédéraux quadrettes, toutes catégories, à Saint Didier de la Tour car c'était le secteur de la Tour du Pin qui en avait la charge et dans ce cas, il est demandé à toutes les AS de participer, mais bien sûr, les licenciés qui sont engagés dans les équipes pour tenter de se qualifier pour les championnats de France ne peuvent pas être disponibles. Malgré cet inconvénient, il y a eu assez de monde pour assumer cette organisation.

La journée découverte du sport boules a eu lieu le 25 Juin. Christophe, Frédéric, François et 2 pétanqueurs ont participé, mais il y a eu moins de personnes intéressées que l'année d'avant. Nous allons certainement associer cette manifestation avec le but d'honneur de la société. Un atelier pour enfant a eu lieu, 4 enfants ont participé.

Alain et Colette continuent de s'investir dans le cadre des temps périscolaires, les mardis après- midi à l'école du Bois et à l'école du Château. Nos fêtes boulistes se sont bien déroulées. Un mois avant, nous étions inquiets car nous n'avions pas beaucoup d'inscrits mais en prospectant dans les concours de la région nous sommes arrivés à 116 équipes pour le 128 Doubles. Nous avons encore des équipes inscrites qui ne sont pas venues.

Le 64 doubles de l'après midi était complet. Pour la première année, concernant les concours du lundi, quelques équipes inscrites ne sont pas venues. C'est dommage, car nous en avions refusées les semaines précédentes, vu que c'était complet, mais c'est un mal qui se propage dans notre milieu bouliste. Nous avons décidé de passer aux jetons afin d'éviter d'avoir de l'argent qui circule et faciliter les personnes qui servent, soit à la buvette, soit au casse-croûte. Le secteur de la Tour du Pin nous a prêté ceux qu'ils avaient achetés pour le fédéral quadrette. Nous allons nous renseigner pour en faire des personnalisés.

Le 9 Septembre, nous avons invité tous nos sponsors, bénévoles, licenciés et sociétaires à une soirée « barbecue » pour les remercier de leur aide. Le lendemain avait lieu le but d'honneur. 10 personnes ont participé et c'est un nouveau licencié qui l'a remporté Bernard Cécillon contre Olivier Pauletto qui, pour la deuxième année consécutive, s'incline en finale. Début septembre avait lieu le tête à tête but d'honneur du secteur. Bernard et Isabelle ont participé .

Récemment avait lieu une réunion pour l'engagement d'une équipe féminine au AS pour la saison 2016 – 2017, Odette, Sandrine, Isabelle et Sophie vont y participer. Les entraînements auront lieu, cette année, le mardi soir.

Arrivées et départ :

Nous avons eu un départ celui d'Alexandre Gaget pour Colombier Saugnieu (rapprochement de son domicile) et six arrivées. Bernard Cécillon reprise de licence, Yves Sautard Badin de St Anne sur Gervonde, Sophie et Sébastien Gomot, Régis Carlig d'Optevoz et Cyril Herbin Contamin de Fontaine qui rejoint l'équipe nationale de Denis Bertrand à la Tour du Pin et jouera en club avec Fontaine. Cette année nous sommes 28 licenciés, dont cinq en M3, deux en F3 et un en M2, une en loisir et le reste en 4 bien sûr.

A.S.C. Boules

Prévisions 2017

A la demande de la majorité des personnes qui jouent, nous avons accepté de faire un 32 simples 4ème division suivi d'un 32 simples 3ème division, le matin avec un complémentaire en doubles l'après-midi. La date retenue est le dimanche 30 avril 2017. Patrice demande pour faire un challenge au nom de son père. Isabelle pour son beau-père Jojo. Nos fêtes boulistes auront lieu les 20 et 21 Août 2017. A décider comment nous allons organiser la journée découverte et le but d'honneur de la société.

Informations diverses :

Un club de pétanque s'est créé, ils nous ont demandé de pouvoir utiliser notre local, ce que nous avons accepté bien sûr, et cela se passe très très bien. La municipalité nous aide énormément toute la saison et beaucoup pour nos fêtes boulistes, nous les en remercions. Suite à 2 démissions pour raisons personnelles, nous avons reformé un bureau de la composition suivante :

Alain LANFRAY et Thierry CECILLON ***co-présidents***

Alain CHARROT, Bernard LAVANCHE ***trésoriers*** aidé par Jean Marcel RAJWOSKI, Colette LANFRAY ***Secrétaire***, Frédéric PASTOR ***responsable intendance***, Patrice MARTIN ***responsable AS et matériel***, Sébastien GOMOT ***aide aux AS***

N'hésitez pas à venir découvrir le sport boules qui par sa diversité allie endurance, adresse, compétitions, et surtout convivialité.

Bibliothèque

Durant cette année 2015/2016, les permanences scolaires ont bien fonctionné, avec l'aide de Carole, qui a été mise à disposition par la municipalité, pour assurer ces permanences qui ont lieu, en dehors des heures d'ouverture au public, les lundis et vendredis après midi, pour les primaires, et le mercredi matin, pour les maternelles.

Cette année, toutes les classes, de la grande section maternelle au CM2, ont participé au Prix Nord Isère. Les écoliers sont toujours enchantés de participer à cette élection où ils élisent leur livre préféré parmi ceux proposés dans leur sélection. Le PNI est renouvelé pour l'année 2016/2017.

La soirée Contes et Galettes a eu lieu le vendredi 29 janvier 2016 et a ravi petits et grands. Valérie GAILLARD anime, avec toujours beaucoup de passion, cette soirée. Prochain rendez-vous le 20 janvier 2017.

La bibliothèque a organisé le 14 février 2016, une après-midi jeux avec un animateur de la boutique DeclicLudik de Bourgoin Jallieu. Une cinquantaine de personnes ont participé. Ce moment convivial et ludique a été apprécié de tous et nous proposons de renouveler cette animation le dimanche 12 février 2017.

Bernadette GONNON a animé, un mercredi par mois, l'heure du conte pour les petits de 2 à 6 ans, avec à chaque

fois, un thème différent selon la saison. Nous retrouverons Bernadette et ses contes en 2017.

La permanence du mardi a été supprimée pour permettre une amplitude horaire plus importante les mercredis et samedis. Voici les nouveaux horaires : mercredi 16 – 18 heures, vendredi 16 – 18 heures et samedi 10 – 12 heures.

Depuis 2015, la bibliothèque s'associe au Conseil Municipal d'Enfants pour offrir à tous les nouveaux arrivants inscrits en mairie et participant à la réception des nouveaux arrivants, un an d'abonnement à la bibliothèque.

La bibliothèque propose depuis novembre 2016, des cartes 5 places au tarif de 33 € pour le cinéma Kinépolis de Bourgoin.

Renouvellement du bureau pour l'année 2016/2017 : Bernadette GONNON (présidente), Joëlle LUCIDO-BATTIER (secrétaire), Aurélie CHAMBAUD (Trésorière), et Nicole CHAILLOUD (Trésorière adjointe).

Bienvenue aussi à Eva PIQUET, Aurélie RAYMOND et Elisa MOUNIER qui ont rejoint l'équipe des bénévoles et qui sont là, lors des permanences, pour vous accueillir et vous conseiller dans vos lectures.

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite une très heureuse année 2017 riche en émotions et évasions littéraires...

Comité des fêtes

L'année 2016 s'achève…

Elle fût encore intense, dans le seul but d'animer notre chère commune, en diversifiant nos activités afin d'intéresser le plus grand nombre d'entre vous.

Voici, en images, les manifestations que nous vous avons proposées durant cette année :

- La traditionnelle matinée diots-frites. Dès 9h, les saucisses étaient cuites, et de nombreux gourmands étaient déjà présents pour une dégustation sur place ou à emporter.
- Quelques pas de danse… Près de 200 personnes se sont déplacées pour la soirée dansante et ont enflammé la piste de danse.
- Tu tires ou tu pointes ?! Le concours de pétanque a affiché complet à l'occasion du 4ème Trophée des Ânes.
- La Fête de l'Âne, rendez-vous emblématique sur la commune, a attiré un monde fou… Une belle récompense pour nos ânes !

Spectacles, manèges, maquillages, tout a été mis en œuvre pour passer une belle journée festive. Sans oublier, le jambon au foin servi sous chapiteaux.

Nous en profitons pour remercier tous les Cessieutois et Cessieutoises, grands comme petits, ainsi que nos partenaires et bénévoles, pour votre présence et l'aide que vous nous apportez !

Nous vous présentons nos projets pour l'année 2017 :

- 29 Janvier : Matinée diots-frites
- 04 Mars : Dîner dansant

- 10 Juin : Concours de pétanque
- 02 Juillet : Fête de l'Âne
- 15 Octobre : Moules frites.

En espérant, pour donner vie à toutes ces manifestations, que vous serez encore nombreux cette année !

La joyeuse troupe du Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne année 2017 !

Hymne du comité des fêtes de CESSIEU

Dans notre cher petit village
Il faut bien s'amuser
Et se désaltérer
C'est bien pour ça qu'on a créé
Le comité des fêtes
Equipe de bénévoles
Qui vous attendent à la buvette
Pour la fiesta
Tous ces gars là
Sont toujours là
Que ce soit dans la salle
Ou bien à l'extérieur
Le rendez-vous est convivial
Surtout n'ayez pas peur
C'est avec joie qu'on vous
Chant 'ras
Ce refrain là

Allez venez
Boire un p'tit coup
Avec le comité
On vous attend
Au comptoir de l'amitié
Levons nos verres autour d'un diot
Servi bien chaud

Allez venez
Boire un p'tit coup
Avec le comité
Au mois de juillet avec nos ânes de Cessieu
Venez chanter
Tous avec joie
Et nombreux

Dans notre cher petit village
Il faut bien s'amuser
Et se désaltérer
C'est bien pour ça qu'on a créé
Le comité des fêtes
Equipe de bénévoles
Qui vous attendent à la buvette
Pour la fiesta
Tous ces gars là
Sont toujours là
Que ce soit dans la salle
Ou bien à l'extérieur
Le rendez-vous est convivial
Surtout n'ayez pas peur
C'est avec joie qu'on vous chant 'ras
Ce refrain là

Allez venez
Boire un p'tit coup
Avec le comité
On vous attend au comptoir
De l'amitié
Venez danser
Vous éclater pour notre diner

Allez venez
Boire un p'tit coup
Avec le comité
Trinquez buvez
Dansez mangez pétanquez
Amusons nous tous avec joie
Toute l'année

Dans notre cher petit village
On va tous s'éclater
Avec le comité……..

Le tennis : un sport pour tous !

Vous aspirez à la détente et au bien-être, vous souhaitez profiter d'espaces de rencontres et de convivialité où retrouver des amis, vous imaginez des lieux pour vos enfants en sécurité, agréables pour la pratique du sport avec leurs copains...

Le Tennis est le sport qui vous apportera ces bienfaits. Respect, maîtrise de soi, honnêteté, solidarité et convivialité sont des valeurs qui nous sont chères.

Un des rares sports qui se pratique dès 3 ans et sans limite d'âge...

Le Tennis Club de Cessieu, composé d'un moniteur de tennis (diplômé d'Etat supérieur de la jeunesse et des sports), de dirigeants bénévoles et de tous ceux qui sont passionnés de tennis, vous accueille dans ses structures en extérieur et intérieur.

Notre but principal est d'apprécier la pratique du tennis en loisir en pleine liberté ou de faire partie des groupes d'enseignement dispensé par notre entraîneur, ancienne joueuse de haut niveau.

Ce sport qui nous aide à nous développer physiquement et mentalement, est la formule d'équilibre, indépendamment de l'âge, des capacités physiques, du statut social, des origines ou des croyances.

Les entraînements ont débuté fin septembre avec Daphné BOUROT avec un éventail de cours : Mini tennis : de 3 à 6 ans - Club junior : de 7 à 18 ans - Adultes : à partir de 18 ans. Tous les lundis soirs et samedis matins hors vacances scolaires.

Aussi, les terrains de tennis extérieurs sont disponibles avec ou sans cours et les adhésions se font à l'année : renseignements Claude PARRAVANO - Président : 06 76 47 50 92 / Caroline JOANAN – Trésorière : 06 71 64 25 58.

Renseignements entraînements de Tennis :
Daphné BOUROT 07 83 23 65 44.

En espérant vous croiser prochainement sur nos courts !!!

Bienvenue Chez Nous !!!

Meilleures salutations sportives

L'Association des parents d'élèves de l'école primaire du Bois, organise cette année encore deux manifestations majeures ayant pour but de récolter des fonds en vue d'améliorer la vie scolaire des enfants au sein de la classe unique de l'école du Bois. Les bénéfices réalisés permettent de venir en aide financièrement à l'instituteur pour l'achat de matériels, des sorties scolaires, cinéma, théâtre, voire quelques sorties au poney club. Elle ne remplace pas le Sou des Ecoles, mais vient en complément de celui-ci pour soutenir l'école du Bois.

Au mois d'avril, et pour la 4ème année consécutive, à l'Espace GANET, sera organisée, le week-end avant Pâques, une grande chasse aux œufs, toujours dans une ambiance très conviviale.

Et bien entendu, si toutes les conditions sont réunies cette année encore, nous organiserons, en octobre, la transhumance avec l'aligot, un événement très attendu au bois de CESSIEU, qui chaque année attire de plus en plus de monde dans notre commune, pour cette belle fête pleine de traditions.

« La Marche » de CESSIEU

La marche des Ânes c'est le rendez-vous des randonneurs de tous âges. Elle a lieu le 1er samedi de chaque mois (sauf en Août).

Ce sont 50 marcheurs qui partent pour 10 à 12 kms, en covoiturage dans les villages alentours, équipés de bâtons de randonnée, de bonnes chaussures de marche, d'une bouteille d'eau et de vêtements adéquats à la saison. Et toujours dans la bonne humeur. Après 2h30-3h de marche, tout le groupe est récompensé par une petite collation organisée par les membres du bureau.

Une cotisation de 13 € est demandée pour participer à toutes les randonnées. Pour les non adhérents, une somme de 2 € est requise pour le goûter. C'est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans qui doivent être accompagnés d'un adulte. Vous pouvez venir avec votre chien, tenu en laisse obligatoirement. En cas d'accident, les organisateurs déclinent toute responsabilité. Tous les participants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile.

Cette année 2016, une sortie à la journée a été organisée dans LE BEAUFORTAIN, gros succès, 50 personnes ont participé à une belle marche en montagne, après un arrêt à la Fromagerie de BEAUFORT. Nous pensons renouveler cette expérience en mai ou juin 2017.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez appeler :

Jeanine DOUBLIER (Présidente) : Tél. 04 74 97 52 48
ou Chantal COTTAZ : Tél. 04 74 97 40 98

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée fin septembre. Le bilan de l'année scolaire 2015-2016 a été présenté. Merci encore aux personnes présentes à cette occasion. Le bureau connaît peu de changements cette année : Audrey SABATHE reste à la présidence, soutenue par Harmony JACQUET à la trésorerie ainsi que Céline BERTHOLET au secrétariat et Laëtitia CHENAVIER vice-secrétaire. Quelques membres actifs ont quitté le Sou et ont été remplacés par des nouveaux venus. L'association compte une vingtaine de membres actuellement. Le Sou des Ecoles a pour but d'aider au financement des activités, des fournitures et des sorties scolaires. 325 élèves étant scolarisés à Cessieu, le financement est toujours important.

Plusieurs manifestations ont été organisées au cours de l'année 2015-2016 :

- Le Bouilli : c'est une de nos plus importantes manifestations au niveau des bénéfices. Il se passe le 11 novembre avec des repas servis à table ou à emporter. Cette année, nous avons vendu plus de repas que l'année dernière grâce à la vente à emporter qui a été une réussite.
- L'Arbre de Noël : comme chaque année le sou des écoles a offert un spectacle de noël aux enfants ainsi qu'un cadeau individuel à chaque enfant présent à l'arbre de noël. Ce petit changement a permis de réunir plus d'enfants à cette soirée et d'alléger l'organisation de la distribution des cadeaux au sein des classes pour les enfants non présents au spectacle.
- La Vente de brioches : elle s'est déroulée au mois de mars avec un temps clément cette année et par conséquent de meilleures ventes. Cette manifestation reste une matinée très agréable. Les résultats ont été nettement meilleurs par rapport à l'année précédente grâce aussi à la présence de plus de parents bénévoles qui nous ont permis de pouvoir faire plus de quartiers.
- la boum : Nous avons remplacé la bourse à la puériculture (manque de bénéfices) par une boum. Cette manifestation a été un franc succès. Les enfants ont apprécié leur soirée. Les parents pouvaient laisser leurs enfants à la salle des fêtes et les récupérer 1h30 après. L'entrée était de 6 euros et le tarif comprenait la soirée ainsi que des boissons et confiseries à volonté. Nous avions un DJ pour animer la soirée et des bénévoles dans la salle pour faire danser les enfants, les servir et assurer leur sécurité. Il y avait 2 créneaux horaires : un de 18h30 à 20h pour les élèves de maternelle et l'autre de 20h30 à 22h pour les élèves de primaire. Les parents avaient la possibilité de rester sur place et de se restaurer en attendant leurs enfants. Une buvette était présente avec boissons, hot dogs et crêpes. Cette soirée a été réellement appréciée de tous. A renouveler.
- La Vente de fleurs : toujours en collaboration avec « Fayet Horticulture » à St Victor De Cessieu, qui nous reverse 20% sur les ventes effectuées au nom du Sou des Ecoles.
- la Kermesse : Au mois de juin, nous avons clôturé l'année avec la kermesse. Cette journée a été une réussite malgré quelques gouttes de pluie. Comme d'habitude, la journée a démarré par le spectacle des écoles, suivi du jambon braisé au barbecue à midi et des stands de jeux l'après-midi. La journée s'est terminée par le tirage de la tombola. Nous avons, cette année, vendu plus de tickets de tombola et nous avons eu plus de parents bénévoles présents pour tenir les stands prévus pour le grand bonheur de nos enfants. Le 1er lot était un séjour à Disney et nous tenions à remercier encore une fois les partenaires qui ont financé ce projet ainsi que Carole qui a donné beaucoup de son temps pour que cela soit possible. La kermesse est une de nos plus importantes manifestations, tant en organisation, qu'en bénéfices, et nous sommes, chaque année, en demande de parents qui peuvent donner un peu de leur temps.

Grâce aux bénéfices de ces manifestations et à la cotisation demandée en début d'année scolaire, le sou a financé les sorties et spectacles des écoles maternelles et primaires ainsi que certains équipements pour les écoles.

Rendez-vous lors de nos prochaines actions :

- La Boum du printemps : le 10 MARS 2017
- La Vente de brioches : le 18 MARS 2017
- La Vente de fleurs dure tout le mois de MAI 2017 chez M. FAYET à St Victor de Cessieu. Ne l'oubliez pas, un pourcentage est reversé au Sou des Ecoles si vous précisez que vous venez de notre part.
- La Kermesse : le 24 JUIN 2017
- Le Bouilli : le 11 NOVEMBRE 2017
- L'Arbre de Noël : le 15 DECEMBRE 2017

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!! N'hésitez pas à vous porter volontaire pour nous rejoindre ! Comme le dit notre slogan : **«participez, vos enfants vont en profiter !»**

Info de dernière minute :

A l'heure où j'écris cet article nous avons organisé notre première manifestation « le bouilli ». Je tenais à remercier tous les parents bénévoles qui nous ont aidés et qui nous ont permis d'être efficaces. Nous notons un peu moins de ventes que l'année dernière mais la pluie et le froid s'étaient invités cette année. Nous avons tout de même obtenu de bons résultats. Merci à tous en espérant que les autres manifestations seront aussi une réussite.

Composition du bureau :

- Présidente : Audrey SABATHE
- Trésorière : Harmony JACQUET
- Secrétaire : Céline BERTHOLET
- Vice-Secrétaire : Laëtitia CHENAVIER

Pour nous contacter :

soudesecoles@yahoo.fr

Sans oublier notre page FACEBOOK : http://www.facebook.fr/sou.des.ecoles.fr

Nos manifestations pour l'année 2016 ne s'étant pas encore toutes déroulées au moment de l'écriture de l'article, nous allons vous relater ce qui s'est passé en fin 2015 et au cours de l'année 2016.

Nos manifestations de fin 2015 ont toutes connu un vif succès. A commencer par le loto qui s'est déroulé à St Didier de la Tour, puis le coursethon qui a rassemblé l'ensemble des élèves des écoles communales. Le feu d'artifice, offert par la municipalité, a amené beaucoup de monde. Les enfants de l'école du bois ont bien participé en récitant des poésies. Le spectacle de variétés du vendredi soir a aussi été un succès.

Nous avons eu peu de marcheurs le samedi matin, la marche faisant doublon avec celle prévue l'après-midi par le club de la « marche des ânes », qui cette année, en 2016, a décalé sa date pour que les marches n'entrent pas en concurrence. Nous les remercions.

Une innovation en 2015, à la place du traditionnel boudin, nous avons proposé les moules frites. Tout s'est vendu en peu de temps et nous n'avons pas pu servir tout le monde. Cette année nous allons mieux nous organiser et en prévoir plus.

Le repas des classes en 5 s'est bien passé, les personnes sont toujours contentes de se retrouver.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons fait un thé dansant un dimanche après midi de janvier. Nous avions de la demande mais finalement cela n'attire pas beaucoup de personnes. L'orchestre est pourtant bien apprécié et se produit bénévolement pour cette bonne cause.

Depuis quelques années, nous nous réunissons autour d'un repas pour faire le bilan et voir ce qu'il faut améliorer. Nous en avons profité pour déguster les moules frites. Chacun apporte une entrée, un dessert, une boisson et nous payons chacun notre repas. Rien n'est pris sur le bénéfice des manifestations.

Grâce aux sponsors, aux bénévoles et aux nombreux dons dans les urnes nous avons pu remettre la somme de 16 638,86 € à l'A.F.M. TELETHON. Nous espérons faire aussi bien cette année 2016.

Lors de notre assemblée générale le 15 février, Bernard a décidé d'arrêter la présidence de notre association. Certaines personnes, présentes au moment de la création, ont aussi laissé leur place, soit pour raison de santé, soit pour déménagement.

Nous avons accueilli de nouveaux bénévoles : Annie et Gilbert, Robert, Jean François, Christine et Jean Pierre, Marie Claude, Gervais, Philippe...

Un nouveau bureau a été constitué avec Lucien CORONT DUCLUZEAU président, Nicole NOE secrétaire, Colette LANFRAY trésorière, avec d'autres membres du bureau Gervais, Suzanne, Jeanine et Georges, François, Gaby, Christine et Jean Pierre, Robert, Marcelle, Renée.

Membres actifs : Alain L, Alain C, Philippe, Annie et Gilbert, Mireille, Marie Claude, Patricia, Hervé, Jeannot, Elodie, Doriane, Marie.

Début mai nous avons commencé nos réunions de préparation du programme de ce 30ème Téléthon.

Autre innovation cette année, nous avons avancé la date du repas des classes en 6 au 2 octobre. Nous avions un rayon de soleil et avons pu profiter du parc de la Mairie pour faire de belles photos. Quatre vingt sept personnes étaient présentes, toutes bien contentes d'être là.

Côté organisateurs, nous étions aussi satisfaits de ce changement de date, cela nous permet d'alléger notre charge de travail lors des grosses journées de décembre. Trois journées de manifestations devenaient de plus en plus difficiles à gérer.

Pour les classes en 7 la date retenue sera celle du dimanche 15 octobre 2017. Si vous en faites partie, retenez cette date et parlez-en avec vos conscrits.

Pour le Téléthon 2016, nous espérons que la collecte sera aussi bonne, voire meilleure que l'année 2015, et nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2017.

Dernière minute

Le 20 janvier 2017 le Cessieuthon a remis un chèque de 18 033,50€ à l' AFM téléthon.

l'année de la confirmation

Après une année de transition avec l'arrivée d'Yves LEVERT, nouveau professeur fraîchement débarqué dans notre club en 2015, c'est avec enthousiasme que nous attaquons cette année 2016.

Nous accueillons chaque semaine une dizaine d'enfants, puis une douzaine d'adultes allant de débutants ceinture blanche 1ère année, à ceinture noire 2ème DAN.

De plus en plus d'adultes sans aucune expérience des arts martiaux et qui pour certains sont venus simplement accompagner leur enfant au sport, ont rejoint les rangs de notre club.

Le Karaté est une discipline physique qui renforce la musculature, la souplesse et développe les qualités respiratoires. C'est également une discipline mentale avec notamment l'apprentissage des katas « gestuelle codifiée » qui développe la mémoire, la concentration, la coordination, tout comme la maîtrise et la confiance en soi.

N'hésitez donc pas à venir frapper à la porte de notre Dojo, rue du Colombier à Cessieu, afin de tester cette discipline dans une ambiance familiale.

Coordonnées et renseignements :

- Mercredi et Vendredi de 18h à 19h pour les enfants (à partir de 7 ans)
- Mercredi et Vendredi de 19h15 à 20h30 pour les adultes et gradés.

https://www.facebook.com/Karate-club-cessieu-583760151805618/?fref=ts
http://karateclubcessieu.clubeo.com/
cessieukarate@gmail.com

Vincent DRURE,
Nouveau Président du KCC

Association Lolonyo « Aimons nous »

L'objectif de Lôlônyo « Aimons-nous » une association d'échanges et d'aides humanitaires est d'aider au développement socio-économique, à la scolarisation, à la culture et à l'amélioration sanitaire de la population, surtout rurale, du TOGO.

Le parrainage aux enfants pour l'éducation et aux soins primaires et plusieurs autres projets : pour cela et vu la situation actuelle au TOGO, nous recherchons urgemment des partenaires pour le développement de l'agriculture et la transformation des produits locaux.

Nous avons besoin de fonds pour le financement du départ d'un conteneur prévu et nécessaire pour le TOGO.

Nous sollicitons toujours votre concours en devenant membre actif, en participant bénévolement à nos différentes actions, en nous faisant part de vos idées, suggestions…

Nous récupérons aussi tout ce qui ne vous sert plus, linge, vaisselle, matériel de jardinage et autres.

Le bureau est toujours le même. Nous attendons vos propositions.

- Présidente : Véronique ROURE
- Trésorier : Michel ROURE
- Secrétaire : Amélie ROSADO

Adresse : 2 route du Pont du diable 38110 Cessieu
Tel : 04 74 33 47 52 - michelroure@sfr.fr

Programme pour l'année 2017

Pour l'année 2017, nous avons retenu les 5 et 6 août pour des manifestations pour le TOGO. Le détail vous sera donné ultérieurement.

Comme chaque année à pareille époque, les adhérents du comité FNACA – UMAC se sont réunis en assemblée générale le vendredi 30 octobre à la petite salle des fêtes. Cela fut pour nous l'occasion de faire le point et de profiter d'une soirée conviviale après les débats.

Après la remise des cartes d'adhérents et des calendriers 2017, la séance a débuté par une minute de silence observée à la mémoire de nos camarades disparus, des conjointes, des membres des familles et notamment cette année la disparition de Corinne Volpi, emportée très rapidement par une terrible maladie. Nous renouvelons ici, nos condoléances à cette famille amie dans la peine.

Ensuite vint la présentation des différents bilans, tous positifs et qui ont été approuvés à l'unanimité. Le bureau a aussi été reconduit à savoir : Paul BOURGEY président, Aimé BEL vice-président, Denis AUDEBRAND Trésorier, Adrien VOLPI commissaire aux comptes, Georges COSTA secrétaire, Pierre PERENET secrétaire adjoint et Colette PERENET responsable des veuves d'anciens combattants.

Le calendrier des activités a également été reconduit pour 2017 avec le tirage des rois le samedi 14 janvier, la vente des boudins à la chaudière le dimanche 8 février, un repas familial le vendredi 12 mai à la petite salle des fêtes.

Nous nous retrouverons nombreux le dimanche 19 mars 2017 pour le 55ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, journée du souvenir importante pour les anciens combattants d'Algérie, appelés du contingent pour la plupart d'entre eux. N'oublions jamais que 30 000 camarades y ont laissé leur vie, c'est à dire 10 morts par jour pendant cette guerre, « à méditer » et se rappeler aussi que plus d'un million et demi de jeunes français de 20 ans y ont laissé leurs illusions. Lors de cette journée plusieurs cérémonies auront lieu, d'abord au mémorial départemental de Montferrat, à La Tour du Pin la sous préfecture et au monument aux morts de Cessieu.

Puis s'enchaîneront la journée du souvenir aux déportés le dimanche 30 avril, la commémoration de la victoire de 1945 le lundi 8 mai, la journée souvenir aux morts d'Indochine le jeudi 8 juin, l'appel du général De Gaulle le dimanche 18 juin et enfin l'Armistice de 1918 le samedi 11 novembre.

Cette année 2016, la cérémonie du 11 novembre a vu une nouvelle fois les habitants de Cessieu participer en grand nombre à la célébration du 98ème anniversaire de la fin de la grande guerre. Beaucoup d'enfants des écoles, accompagnés de leurs professeurs des écoles, des élus du conseil municipal des enfants, dont trois d'entre eux, Nina, Ambre et Louise se sont partagés la lecture du message de l'union française des anciens combattants.

Vint ensuite la lecture de poèmes par dix élèves de l'école du bois : Maéva, Lila, Maëlys, Mélissa, Benjamin, Lou-Anne, Elfy, Juliette, Mia et Forest. Tous ont donné le meilleur d'eux mêmes devant une foule impressionnante massée devant le monument aux morts.

Enfin la cérémonie s'est terminée par la marseillaise chantée par les enfants des écoles du château dirigés par leur directrice. Un grand bravo pour tous ces enfants et leurs éducateurs. Un petit bémol cependant, le manque d'efficacité de la sono qui ne permet pas au public de suivre la cérémonie et la lecture des enfants !

La collecte du bleuet de France, assurée par quatre épouses d'anciens combattants de Cessieu, nous a permis de faire un chèque de 152,25 euros aux œuvres de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre. Un grand merci aux donateurs et aux collectrices. Un bref rappel historique de l'origine du bleuet de France, c'est en 1929 que la première autorisation de vente sur la voie publique a été donnée. Elle est effectuée sous le contrôle strict de la directrice générale de l'œuvre nationale du bleuet de France. Les associations collectrices signent un protocole d'accord avec cet organisme et disposent alors d'une autorisation préfectorale pour cette collecte.

Ecole du Bois septembre 1961

1er rang debout en partant de la gauche :

Gérard Vincendon - Michel Georges - Jocelyne Margoz - Monique Vallin - Danièle Guerry - René Mongourdin - René Georges

2ème rang en partant de la gauche :

Odette Mélin - Agnès Annequin - Nicole Desportes - Arlette Margoz - Lucienne Georges - Colette Guerry - Denise Guerry - Suzanne Vallin.

3ème rang en partant de la gauche :

Robert Vidal - Alain Desportes - Gilbert Besson - André Desportes

Comme chaque saison, notre club de football local est en constante progression au niveau de nos adhérents. Cette année, nous avons dépassé les 200 licenciés, ce qui en fait l'un des plus gros club du canton par le nombre. Nous sommes totalement satisfaits, d'autant plus que nous récupérons un nombre important d'enfants des clubs et villages voisins, ce qui nous conforte dans notre vision du football et du sport en général à inculquer à nos enfants. Certes, nous n'avons ni le lustre, ni la puissance de nos proches concurrents que sont Bourgoin et La Tour du Pin. Mais, nous n'avons pas les mêmes objectifs, nous souhaitons donner une chance à tous les joueurs et pas seulement aux enfants doués, voilà pourquoi beaucoup se tournent vers nous ! Ceci ne nous empêche pas d'avoir envie d'apprendre et d'évoluer, mais pas à n'importe quel prix. Tous nos éducateurs, qui sont souvent des parents, inculquent respect, amitié et convivialité, en plus de l'aspect technique et physique. Nous sommes heureux également d'avoir pu reformer des équipes dans chaque catégorie, ce qui devient de plus en plus difficile aujourd'hui. L'équipe dirigeante maintiendra cette ligne directrice tant qu'elle sera en place.

Catégorie U7 : Une dizaine d'enfants forme cette catégorie, accompagnée par Kévin et quelques papas pour suivre les petits footballeurs en herbe les samedis. La plupart d'entre eux sont néophytes mais progressent à grands pas à chaque rencontre.

Catégorie U9 : Tony et Christophe forment le duo d'entraîneurs de cette catégorie qui comprend 18 enfants. Cela fait trois ans qu'ils suivent ces jeunes footballeurs et les accompagnent sur les plateaux du samedi. Les résultats sont plus que probants même si la mission première de ces deux coachs est de faire naître osmose et bonne ambiance au sein du groupe.

Catégorie U10-U11 : Voici la plus grosse catégorie du club ! En effet, tous les mercredis, 40 enfants se retrouvent sous la direction de Sébastien, Pascal et Alexis. Une affluence énorme est venue gonfler les rangs du club, ce qui demande une organisation sans faille afin d'occuper et d'éduquer nos footballeurs dans la pratique de notre sport. Mais il s'agit du vivier de notre club et nous mettons tout en oeuvre afin de les accompagner au mieux.

Catégorie U13 : Une nouvelle saison débute pour cette catégorie qui est composée de 25 joueurs. Parmi ces joueurs 13 sont licenciés à Sérézin et 12 dans le club de Cessieu avec lequel nous poursuivons une entente cordiale

et efficace depuis près de 10 ans pour cette catégorie. Deux équipes, une en 1ère division et la seconde en 2ème division évoluent cette saison. Il s'agit pour ces deux équipes de finir dans le haut de tableau, voire même, de viser le titre pour l'équipe une. Patrice et Nicolas viennent assister Joaquim, les mardis et vendredis soirs, pour des entraînements de bon niveau.

Catégorie U15 : beaucoup de nouveaux joueurs dans cette catégorie où l'on doit apprendre à jouer sur le même terrain que les adultes. Avec une trentaine de joueurs, nous avons formé deux équipes, une à 11 et l'autre à 8 joueurs. Les résultats sont très encourageants et leur progression est constante. Fred et Jérôme se font un plaisir de suivre et accompagner ces deux équipes.

Catégorie U17 : Cette catégorie regroupe 20 ados qui évoluent ensemble depuis 10 ans pour la majorité. Les progrès sont évidents et l'apport de quelques éléments extérieurs s'avère être également bénéfique au sein de l'équipe. Hervé et Emeric mettent un point d'honneur à former un groupe soudé, heureux de vivre ensemble et au jeu collectif plutôt bien léché. Les résultats sont excellents et la partie haute du classement est visée.

Séniors : la fin de saison passée s'est conclue par un maintien en 2ème division alors que les choses étaient mal embarquées. Sabir qui a pris les affaires en mains, nous a sorti une belle épine du pied. Cette saison est repartie avec 3 équipes et 45 joueurs. L'objectif sera toujours le maintien car beaucoup de jeunes joueurs forment ces équipes et le manque d'expérience est criant. Nul doute que sous les ordres de Fernand et Denis, les progrès seront conséquents et les objectifs atteints.

Vétérans : La saison a été exceptionnelle, avec 20 joueurs. Cette catégorie a réussi l'exploit de finir invaincue. Je pense également que nous avons remporté le challenge de l'amitié, vu le nombre très important de joueurs restant manger un petit bout à l'issue des matchs afin de refaire celui-ci autour d'une bière et de voter pour le plus beau geste du match, ironiquement bien-sûr. Enfin je tiens à souligner l'engagement, la présence et la bonne humeur à aider le club dans toutes les manifestations. J'en veux pour preuve l'organisation du tournoi final vétérans qui a permis de verser 1000 euros à deux associations de notre choix (enfants hémophiles et diabétiques). Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés et permis de réaliser une merveilleuse journée.

En conclusion, la présence très élevée des enfants aux entraînements nous conforte dans notre vision du football. Merci à tous nos éducateurs et membres du bureau et du club pour faire vivre celui-ci à plein régime.

Le yoga, pour quoi faire ?

Le but fondamental de toutes les pratiques de Yoga est :

- d'unir l'esprit, le mental et le corps jusqu'à ce qu'il ne fasse qu'un.
- de réunir l'âme individuelle avec notre pure conscience.
- de retrouver notre vraie nature.

Notre incapacité à faire la discrimination entre le réel et l'irréel nous empêche de réaliser notre Vraie Nature.

Notre vie personnelle avec la recherche incessante de l'Amour, du Succès, du Changement, de l'Argent, du Bonheur, est le témoin d'une Réalité que nous ne pouvons atteindre.

Pour retrouver notre vraie nature, le Yoga nous donne des outils :

- **Bonne relaxation :** en vous libérant des tensions musculaires et en renforçant tout l'organisme, elle vous permet de conserver votre énergie et fait disparaître vos soucis et angoisses.
- **Bon exercice :** par les postures, vous faites travailler systématiquement toutes les parties du corps. Vous étirez et tonifiez vos muscles et ligaments, vous assouplissez la colonne vertébrale et les articulations, vous améliorez la circulation.
- **Bonne respiration :** C'est une respiration complète et rythmique qui fait travailler la totalité des poumons. Pour bien accroître l'absorption d'oxygène, les exercices de Pranayama vous enseignent à recharger votre corps et à contrôler votre mental en régularisant l'Energie qui se trouve dans les chakras.
- **Alimentation saine :** nourrissante, bien équilibrée, basée sur des aliments naturels, elle allège et assouplit votre corps, calme votre mental, rend plus résistant aux maladies.
- **Méditation et pensée positive :** elles font éliminer les pensées négatives, calment le mental pour finalement transcender les pensées et amener à la paix intérieure.

«Le Yoga considère le corps physique comme un instrument pour son voyage vers la perfection.» Swami Vivekanada

Le yoga à Cessieu (depuis 1991)

3 horaires par semaine en dehors des congés scolaires, salle Multi-activités, rue du Colombier

• Lundi : 14h • mardi : 9h • mardi : 18h

Les cours débutent la deuxième semaine de septembre et durent une heure et demie.

Et puis vous pouvez participer aux activités complémentaires: Journée Yoga, journée détente, journée Do-In, stage de yoga de 3 jours, stage jeûne (à confirmer). Les méditations une fois par mois (yogi).

Vous pourrez découvrir le Yoga avec un cours d'essai. Il vous faudra une tenue souple : pantalon, t-shirt, pull-over, chaussettes, couverture ou duvet et vous inscrire pour cet essai. Nous éviterons les bijoux (montres et autres), le maquillage, le chewing-gum et bien sûr le téléphone portable restera à la maison.

Pour toutes informations complémentaires, inscriptions, essai, sont à votre disposition :

Le répondeur téléphonique : 04.74.97.37.17 laissez bien vos coordonnées : Nom, numéro de téléphone et votre message. L'adresse mail : centreyogaturripinois@gmail.com Nous vous répondrons dans les 48h.

Au plaisir de vous rencontrer, L. Henrion, C.Zarb

Lo Parvi
Association nature
Nord-Isère

UN FELIN SAUVAGE EN ISLE-CREMIEU
LE LYNX BOREAL

DESCRIPTION

Animal carnivore de la famille des Félidés, pelage épais de couleur sable à gris avec des taches plus foncées, ***oreilles triangulaires de 6 à 8 cm comportant à l'extrémité une touffe de poils noirs en forme de pinceau. Queue courte de 10 à 20 cm avec l'extrémité noire.***

- **Taille** ..... Longueur (queue comprise) de 0,80 à 1,20 m.
- **Poids moyen**..... Femelle : 17 à 20 kg - mâle : 18 à 25 kg.
- **Habitat**..... Milieux variés de plaines et de montagnes, besoin de régions vastes avec des espaces boisés connectés.
- **Territoire**..... Femelle : 100 à 150 km²- mâle : 200 à 450 km².

Le rut a lieu de fin février à avril, après une gestation de 70 jours, la femelle met bas 2 à 3 petits dans un lieu isolé (anfractuosité rocheuse, grosse souche).

- **Régime alimentaire**..... Strictement carnivore, majoritairement des ongulés (chevreuils, chamois).
- **Protection** ..... Animal protégé en Europe (1979) et en France (1981).
- **Statut**..... Inscrit sur la liste rouge des espèces en danger au niveau national, régional et isérois.

REPARTITION EN FRANCE

Espèce commune en France au 15ème siècle, la chasse et la diminution des populations d'ongulés ont entraîné sa régression jusqu'au 19ème siècle et sa disparition totale au 20ème siècle.

Depuis les années 1970, le lynx est de retour dans les massifs montagneux de l'est de la France. S'il a été réintroduit dans les Vosges, le félin est revenu naturellement dans le Jura et les Alpes françaises. Actuellement, le nombre de Lynx en France est estimé à environ 150 individus (2014). La population reste très vulnérable du fait de sa fragmentation spatiale et d'une mortalité importante due à des facteurs humains (circulation routière et braconnage).

Source : association FERUS

- 2016
- 2015
- 2011 - 2014
- 2007 - 2010
- 2003 - 2006
- avant 2003

LE LYNX EN ISLE-CREMIEU

Les données proviennent de la base de données de *Lo Parvi*, elles recensent les observations visuelles ainsi que les indices de présence (proie mangée; traces ; crottes et feulement).

Entre 1991 et 2016, on comptabilise 22 données sur 11 communes, l'hypothèse est que nous avons des jeunes individus issus de la population du Jura qui cherchent un territoire pour s'installer.
Malgré la présence de massifs forestiers pouvant correspondre aux besoins de l'espèce, le territoire semble peu adapté à l'installation de nombreux individus (réseau routier dense et urbanisation importante fragmentant les forêts).

Roses de Noël

L'année 2016 a bien débuté pour notre club, avec le grand succès de notre choucroute, le premier dimanche de février où nous avons reçu 200 personnes.

Le repas des 80 ans s'est vu grossir de quelques personnes, repas servi par notre traiteur Monsieur Gervy.

Le 3 septembre, nous avons fait une sortie dans le Beaujolais, repas, balade dans les vignes.

Nous déplorons les décès de Monsieur et Madame Meunier-Blanchon, au mois d'août, ainsi que le décès de Monsieur Roger Bonvallet, le 23 octobre 2016.

Si quelques personnes voulaient bien nous rejoindre au club, c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

L'Excuse Cessieutoise

Cette nouvelle association, née au milieu de l'année 2016, connaît déjà le succès.

En effet, 22 membres se sont déjà inscrits pour pratiquer non pas leur passion, mais tout simplement pour passer d'agréables moments en trouvant de la compagnie et partager leur loisir.

Le jeudi 26 mai 2016, et suite à une première réunion d'informations qui s'est tenue le 20 mai 2016, les 17 personnes réunies ce soir-là ont jeté les bases d'une nouvelle association de loisirs et ont décidé de l'appeler « L'Excuse Cessieutoise ».

La municipalité met à disposition de l'association la salle du RAM pour permettre à tous les amateurs de tarot de se retrouver tous les vendredis soirs, à partir de 20 heures, et ainsi disputer de longues parties amicales, tout en essayant de respecter les règles officielles.

Il en est de même, tous les mardis après-midi dès 14 heures, à partir du 1er novembre, pour la période hivernale. Ce qui permet aux personnes ne souhaitant pas sortir le soir de pratiquer leur loisir malgré tout.

Ainsi qu'il l'avait été envisagé lors de la réunion initiale, et après une rencontre avec le président du comité du lyonnais de tarot, le bureau a décidé de s'affilier à la fédération française de tarot en adhérant au comité du lyonnais. Pour ce faire, un certain nombre de membres devait prendre une licence auprès de la fédération et six d'entre eux l'ont accepté. Ainsi le club bénéficie de l'assistance technique et matérielle de la fédération et ses membres peuvent

s'ils le souhaitent, participer aux tournois organisés par les différents clubs affiliés et pourquoi pas au championnat de France.

Une cotisation annuelle de 15 € est demandée à chaque membre et la porte de la salle du RAM est ouverte les mardis à partir de 14 heures et les vendredis à partir de 20 heures à toutes les personnes qui pratiquent ou souhaitent pratiquer le jeu de tarot.

Voici la composition du bureau pour la saison 2016-2017 :

- **Président :** Roland Corsat
- **Secrétaire :** François Cordier
- **Trésorier :** Jean-Pierre Soula
- **Membres du bureau :** Alain Charrot, Marc Jennepin, Jean-François Musano, Jean-Pierre Tourniaire, Gérard Warnotte.

L'année 2016 fut une année sans rencontre Italienne. Cependant, nous préparons la venue des Italiens en juillet 2017. La date reste à préciser.

Nous invitons les personnes de CESSIEU désirant participer à cette aventure à se faire connaître, en téléphonant aux numéros ci-dessous :

04 74 97 35 07 - 04 74 88 31 38 - 04 74 88 33 41

Quelques moments forts de l'association en images depuis 2004

plantation de l'arbre 2004

serment de jumelage à CESSIEU 2004

serment de jumelage à CIVITELLA 2004

10 ans de jumelage à CESSIEU

10 ans de jumelage à CIVITELLA

Un atelier à Cessieu

Encore une saison terminée, avec un petit train train habituel :

- Une rencontre par mois, des ateliers variés, cartes, mini albums, home décor …
- Nos animatrices habituelles : Christelle et Véronique de La Tour du Pin qui se mettent en quatre pour nous trouver de bons sujets décoratifs.

Nous étions 17 adhérentes en 2015/2016 . Deux défections cette année.

Nous nous retrouvons avec plaisir pour les ateliers et pour les moments conviviaux, les Rois, le début de la saison ou la fin …C'est très sympathique.

Nous serons présentes sur le stand de vente de cartes de vœux lors du téléthon.

Ce mois de novembre, pas d'expo photos, mais nous avons rendez vous avec les Louvards au mois de mars 2017. C'est promis !

L'atelier couture qui s'est joint à nous depuis deux ans fonctionne à plein rendement.Tous les jeudis, les couturières se retrouvent et ont beaucoup de succès. Le nombre d'adhérentes augmente encore cette année (pas loin de vingt). Colette Lanfray, responsable de cet atelier vous fait un compte rendu de leurs activités.

Pour changer un peu du trombinoscope habituel, vous trouverez quelques photos des réalisations des derniers mois. C'est parti pour une nouvelle saison, un vendredi par mois où nous avons parfois le plaisir de faire un salut aux joueurs de tarots.

Pour des renseignements, les téléphones de :

Blanche : 06 78 56 26 66, Marie Christine : 04 74 88 32 25 ou Colette : 09 51 60 42 50

Vivre l'instant

Discipline de la patience, de la sérénité et de l'équilibre, le TAI CHI CHUAN s'inscrit dans la tradition spirituelle qui repose sur le concept de la circulation de l'énergie dans le corps. Elle trouve une résonance de plus en plus forte dans nos pays occidentaux aux rythmes de vie agités et de travail intense.

Sa pratique est basée sur le déblocage des flux énergétiques(chi) et le relâchement des tensions. Pour cela il faut apprendre à sentir et à respecter son corps, être dans un mouvement permanent, ne pas forcer, progresser lentement…

Petit à petit le taichi est une philosophie qui permet à chacun de trouver son propre chemin

Michèle Giraud

Cours Salle Multi-Activités CESSIEU

Mardi à partir de 19H30

Jeudi à partir de 9H30

Renseignements 0474332107 Michèle Giraud

Théâtre

Cette année encore, tous les vendredis soirs, notre troupe « au théâtre Cessieutois », animée par Christine et Amélie ROSADO accompagnées de leur metteur en scène, Nicolas MARCHERAT, se réunit pour improviser et préparer leur représentation théâtrale. La troupe est heureuse d'accueillir quatre nouvelles recrues : Camille dans le groupe des incomparables et chez les incontournables Delphine, Valérie et Amir.

En juin dernier, la troupe a présenté son spectacle «bérézina circus» qui a rencontré un grand succès. «Bérézina circus» racontait l'histoire d'un cirque au bord de la faillite et ses spectacles riches en innovation et en rebondissement. Ce spectacle a su faire rire petits et grands et le public a été agréablement surpris par le décor qui a su le plonger dans l'univers du cirque. Les costumes ont été mis à l'honneur également cette année afin de donner vie aux écrits de Nicolas qui déborde toujours d'une grande imagination. Une fois encore grâce à leur travail d'improvisation, la troupe a su gérer les petits imprévus techniques en coulisses et combler les trous de mémoire avec un grand naturel. Thomas le plus

jeune de la troupe en a épaté plus d'un avec sa prestation d'homme canon.

Cette année, notre soirée improvisation se tiendra le 18 mars et notre représentation théâtrale, sur le thème des médias et du journalisme, sera le 10 juin.

La troupe au théâtre Cessieutois vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017.

Handball

Cette année encore, le handball Club de Cessieu a inscrit 2 équipes dans le championnat UFOLEP Isère. Les effectifs sont d'environ 15 joueurs par équipe. Le forum des associations a permis de recruter 7 nouveaux joueurs et quelques anciens sont aussi revenus. Hélas, surtout en équipe 1, nous avons eu des blessés dès le début de saison et nous espérons retrouver toutes nos forces le plus vite possible.

Comme l'an passé, le championnat se déroulera en 2 phases, une première dite «géographique » avec 2 poules, à l'issue de laquelle se déroulera une phase avec 3 poules par niveaux. Nous pouvons donc jouer dans un périmètre assez proche, comme à Domarin ou au Grand Lemps, mais aussi assez loin comme à La Mûre ou Saint-Pierre d'Allevard.

L'an passé, à l'issue des 2 phases, sur 26 équipes, l'équipe 2 s'est classée 2ème et l'équipe 1 a terminé 12ème.

La formule Ufolep permet d'avoir des équipes mixtes, les buts féminins comptant double et nous jouons donc avec un ballon taille 2.

Il n'y a pas d'arbitrage officiel, chaque match est arbitré par 2 joueurs issus des 2 équipes de la rencontre.

Les matchs à domicile ont lieu les Lundis pour l'équipe 2 et les Jeudis pour l'équipe 1, de 20h30 à 22h. Ils sont toujours suivis d'une

3ème mi-temps au cours de laquelle on « refait le match », mais dont l'objectif principal est de partager un moment de convivialité autour d'un verre et d'un buffet. La salle annexe est très agréable et ce moment est bien apprécié par tous, y compris nos adversaires.

Quand c'est possible, nous nous entraînons. Le club s'équipe petit à petit d'accessoires qui favorisent l'organisation et le bon déroulement de ces entraînements.

Nous avons un site https://sites.google.com/site/cessieuhandball/ sur lequel on peut retrouver quelques photos, nos résultats, des infos diverses et de quoi nous contacter.

Composition du bureau :

- Michaël Baraban, Président
- Isabelle Fournier, Trésorière
- Didier Tainturier, Secrétaire.

Le Handball Club de Cessieu, profite de l'occasion qui lui est donnée, à travers ce bulletin municipal, pour remercier ses partenaires grâce auxquels nous avons pu acheter de nouveaux maillots et qui contribuent encore, cette année, au bon fonctionnement de nos équipes.

La pétanque Cessieutoise

Lors de la création du club de tarot, il apparaissait nettement le souhait par certains de voir également un club de pétanque s'ouvrir sur la commune. C'était ainsi le but affiché lors de la réunion d'informations organisée le vendredi 20 mai et à laquelle de nombreux habitants ont répondu.

Devant l'engouement manifesté par les présents, une seconde réunion s'est tenue le vendredi suivant 27 mai pour jeter les bases d'une nouvelle association.

Cette réunion, très constructive, a permis de mettre un nom sur cette nouvelle association, « La Pétanque Cessieutoise », de déterminer un jour d'activité pour la pratique de la pétanque (le mardi après-midi à partir de 14 heures au champ de Mars) et de fixer le montant de la cotisation annuelle à 10 €.

Il faut préciser que la municipalité a donné son aval pour la création de cette association et l'a autorisée à utiliser le champ de Mars ainsi que le local communal mis à la disposition de la société de boules « l'ASC Boules ». Cette dernière a bien évidemment été contactée et n'a fait aucune difficulté, bien au contraire, pour partager ce local entre les deux sociétés et elle en est fortement remerciée.

« La Pétanque Cessieutoise » est donc née officiellement le 27 mai 2016 et la volonté clairement affichée de tous ses membres est de pratiquer la pétanque en loisirs uniquement et il a été décidé de ne pas s'affilier à la fédération française de pétanque et donc de ne pas fournir de licences à ses adhérents.

Depuis le 7 juin 2016, tous les après-midis, à partir de 14 heures précises, le champ de Mars résonne de carreaux (si, si ça arrive…..) et des commentaires toujours amicaux et humoristiques des joueurs.

Mais devant le succès de l'ouverture de ce nouveau club, 43 cartes vendues au 15 octobre, le bureau (détaillé ci-après) a dû se réunir le 18 octobre 2016 pour prendre quelques décisions.

C'est ainsi qu'il a été décidé :

- De ne plus distribuer de cartes à des membres extérieurs à la commune (sauf avis contraire motivé du bureau), mais d'accepter tous les habitants de Cessieu qui souhaiteraient nous rejoindre. En effet, un nombre trop important de membres risquerait de nuire au caractère convivial souhaité par tous, pour le club.
- D'organiser une journée pour les sociétaires et leurs familles le samedi 20 mai 2017 en marge d'un concours entre adhérents.
- D'envisager par la suite, à partir de 2018, une manifestation locale liée à la pétanque mais dont les modalités seront à définir.

Si vous aussi vous souhaitez taquiner la petite boule sans vous prendre la tête en cas de défaite, tout en rigolant entre amis, vous pouvez nous rejoindre tous les mardis après-midi (si le temps le permet) à partir de 14 heures précises. En effet, les équipes sont constituées dès le début en mélangeant les boules, ce qui fait le charme des parties à suivre.

Pour terminer, voici la composition du bureau pour la saison 2016-2017 :

Président : Roland Corsat
Vice-président : André Paviot
Secrétaire : Marc Jennepin
Secrétaire adjoint : François Cordier
Trésorier : Alain Charrot
Trésorier adjoint : Bernard Cécillon
Membres du bureau : Jean-François Musano, René Paccard, Bruno Piccinin, Bernard Thiebaud, Bernard Vallin et Robert Vidal.

Croix Rouge Française

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée «les Vallons de l'Isère», est en pleine mutation dans notre région. Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires. Aux Abrets, 6 rue Jean Jannin, les actions secouristes se poursuivent. Nous avons ouvert, en septembre (tous les jeudis), une vestiboutique destinée à tous les publics (vêtements d'occasion triés en bon état, pour bébés, enfants et adultes) . A la Tour du Pin, 13 rue René Duchamp, nous effectuons, tous les mardis, une distribution alimentaire pour nos bénéficiaires. Une vestiboutique est également au service de tout public. Nous terminons l'aménagement d'un nouveau local aux Abrets, 68 rue Gambetta pour étendre nos activités secouristes et sociales. Dès maintenant, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales. Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires. Toutes les classes d'âge seront les bienvenues. Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous. Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

Le président, Jean-Michel BODRON

MA RENO

Le Nord-Isère Durable, avec le soutien de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et de l'ADEME, lance MA RÉNO, un nouveau service public d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement. Ce dispositif intègre l'ensemble des outils existants (notamment l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qu'il vient compléter pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur leur projet de rénovation. Il crée ainsi un Guichet Unique pour toute question relative à la rénovation de l'Habitat.

C'est l'opportunité pour les habitants des communes de Cessieu, Saint-Jean de Soudain, Rochetoirin, La Tour du Pin, La Chapelle de la Tour, Faverges de la Tour, Saint-Clair de la Tour, Saint-Didier de la Tour, Le Passage et Dolomieu d'améliorer leur confort et de diminuer leur facture énergétique.

MA RÉNO c'est :

- DES CONSEILLERS NEUTRES ET INDÉPENDANTS pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.
- UN APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER pour la définition de vos travaux et l'obtention d'aides.
- DES PROFESSIONNELS LOCAUX RÉFÉRENCÉS pour réaliser vos travaux.

Et pour des travaux réalisés avant juillet 2018 suite à un accompagnement MA RÉNO, vous pourrez bénéficier d'une subvention jusqu'à 7 500 € cumulable avec les autres aides mobilisables (dans la limite de l'enveloppe disponible et selon conditions).

Plus d'informations au numéro MA RÉNO 04 74 94 79 99 ou sur le site : http://www.mareno-nordisere.fr/.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

« Depuis le 7 décembre 2015, la Communauté de communes des Vallons de la Tour est compétente pour l'élaboration des différents documents d'urbanisme. L'instruction des demande d'autorisation d'urbanisme demeure une compétence communale. Toutefois, cette instruction est aujourd'hui assurée par la Communauté de communes dans le cadre d'une convention conclue avec 9 communes du territoire. La Tour du Pin dispose en effet de son propre service instructeur.

Le Maire demeure compétent pour signer et donc délivrer les autorisations d'urbanisme.

Dans le cadre de l'exercice de cette nouvelle compétence, la Communauté de communes a prescrit fin 2015 un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) élaboré, en étroite collaboration avec les 10 communes du territoire.

Ce document unique viendra se substituer dès 2019 aux documents communaux et couvrira l'ensemble du territoire, ce qui permettra de mettre au service de l'ensemble des communes une vision dynamique et cohérente, à la juste échelle de réflexion de notre bassin de vie. Tout comme les PLU communaux, il fixera les règles générales d'occupation des sols et de construction. »

Déclaration Ruche 2016

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part (article 33 de la loi 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et article 11 de l'arrêté du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles). La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue. La Commission européenne a décidé d'harmoniser les périodes de recueil des déclarations de ruches dans l'ensemble des États membres de l'Union Européenne à compter de 2016 (règlements 2015/1366 et 2015/1368). Afin de répondre à cette nouvelle réglementation européenne, la Direction générale de l'alimentation (DGAl) a défini une nouvelle période de déclaration obligatoire : entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Il est essentiel pour la filière apicole de se conformer à ces nouvelles dispositions européennes. Elles permettent :

- D'agir pour la santé des colonies d'abeilles ; la connaissance de l'emplacement des ruchers est d'autant plus importante que la menace d'introduction d'Aethina tumida en France suite à son arrivée en Italie en septembre 2014 persiste (de nouveaux foyers ont été découverts en 2016 dans ce pays).
- L'obtention d'aides européennes dans le cadre du programme apicole européen (PAE) ; l'enveloppe communautaire est distribuée à chacun des États membres au prorata du nombre de colonies déclarées par les apiculteurs (env. 3,575 millions d'euros par an au bénéfice de la filière apicole française) ;
- L'établissement de statistiques apicoles pour mieux connaître la filière.

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi.
Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 83 20 95

Nos **plus** :

La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande

Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée

La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

Une large gamme de services

À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...

Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...

Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

L'agence référente de votre commune
est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistantetdp@osez.asso.fr

Tissu industriel, artisanal, commercial et tertiaire

ALP'ASSAINISSEMENT	vidange curage	20, chemin du diable	04.74.33.47.65
2r-chauffage	Plomberie chauffage climatisation	18, chemin de fossas	06.75.13.76.96
ADEQUAT immobilier	agence immobilière	2, route de Chambéry	06.12.73.86.48
ANIMODOM3869	soins animaux à domicile	45, chemin des Vernes	06.08.46.30.69
AUBERT Eric	menuisier – poseur	11, chemin Port au Vallin	04.37.03.07.75
auto AMS	véhicules d'occasions	160, route de LYON	09.67.17.51.26
AUX 4 VENTS	restaurant	1, route de Vernavent	04.74.83.62.94
BAILLY	transport et terrassement	73, chemin du Marais	04.74.88.33.72
BEL et BELMONTOISE	plâtrerie peinture revêtement	62, rue de la Fabrique	04.74.83.71.10
BOUVIER Autocasse	automobile	25, chemin Pont rouge	04.74.97.25.34
BPIE	informatique, électricité général	54, chemin du Banchet	06.22.14.32.66
BRINDILLES	fleuriste	3, rue de la Pompe	04.74.33.23.38
BRUYERE Gilles	fabrication et pose de charpente	24, chemin du Geay	04.74.83.64.94
CARRE BEAUTE	soins esthétiques et onglerie	111B, route de RUY	04.74.83.61.60
CESSINOX	chaudronnerie inox	34, route du Pont du Diable	04.74.33.46.89
Chez CHRISTINE et DENIS	Charcuterie - Rôtisserie	2, rue des Terreaux	04.74.97.06.23
CINPHEN	boulangerie - pâtisserie	1, place du Plâtre	04.74.88.30.80
DAUPHINE Poids Lourds	réparation poids lourds	4, Rue Joseph Jacquard	04.74.97.41.44
ES2P	gardiennage surveillance	118, route de RUY	04 74 92 82 33
EUROPE TRADING CAR	vente de véhicule neuf et occasion	7, rue du port au vallin	06.31.53.16.31
FAVIER Jérémy	peinture, Revêtement, plâtrerie, traitement toiture	44, Chemin du Bouchet	04.26.09.02.53
FDI informatique 38	vente, réparation, assemblge	6, chemin de Rives	04.26.38.69.40
Fabrice BEL	Peinture et décoration	42b, Chemin des Vernes	06.71.50.07.84
FOURNIER TP	travaux publics	33, chemin de l'Extraz	04.74.88.31.09
GAGET Odette	coiffeuse à domicile	3, chemin des Côtes	06.08.78.88.07
GARAGE DELEXTRAZ	entrtien et réparation de votre voiture	30, chemin de l'extraz	04.74.90.71.65
GOUVEIA SARL	menuiseries fermetures	17, chemin de l'Extraz	06.85.66.10.04
GOUVEIA Véronique	praticien SHIATSU	17, chemin de l'Extraz	06.08.64.63.52
GRIFFENDUX	Industrie textiles techniques	21, rue Joseph Jacquard	04.74.83.23.00
INVESTER	transactions immobilière	14, route de Lyon	04.74.33.24.03
ISIK Kaffar	maçon	175, route de Lyon	04.74.33.43.86
JP COLLET	maintenance matériel alimentaire	5, impasse des Troènes	06.64.65.47.03
JULLIEN	taxi	2, montée des Balmettes	06.70.61.34.17
KISS'ESPACE VERT	création et entretien espaces verts	282, route de RUY	06.33.96.50.29
L'ATELIER	coiffure	4, route de Lyon	04.74.33.07.91
L'INSTANT POUR ELLE	institut de beauté	5, rue froide	04.74.33.24.32
LA TABLE DU BOUCHER	restaurant	1, route de Sérézin	04.74.93.99.91
LA TAVERNE DU BARBU	bar, restaurant	5, place du Plâtre	04.37.06.17.88
LARANJO Elena	soins esthétiques à domicile	route de Vernavent	06.75.08.45.05
LAURENT SERVICES	services à la personne	118, route de RUY	09.51.76.64.77
LE LOISIR EST DANS LE PRE	promenade en calèche	20, chemin de Pévrin	04.74.97.54.04
LE TRADITIONNEL	restaurant	52, route de Lyon	04.74.88.30.76
LE QUARTIER DES DELICES	pizza	route de Chambéry	04.74.96.71.42
LUCCHARLY-SERVICES	multiservices antennes-électricité	16 A, chemin du Bessay	04.74.80.62.27
LUX CREATION	brochures, plaquettes,etc	20, route de Chambéry	06.61.80.34.54
MAFE	mécanique générale – montage	2, chemin de Var	04.74.97.00.18
MADMOIZELE	conseil-communication-makerting	18, chemin du capot le bois	06.82.69.94.46
MGM	location de matériel	8, rue Joseph Jacquard	04.74.97.07.51
NCV PORCHER	fabrications textiles techniques	14, rue Joseph Jacquard	04.74.83.58.00
NEWELEC	électricité générale	7, chemin de Rives	04.74.97.67.50
OMS Ascenseurs Services	pose et maintenance d'ascenseurs	124, route de Ruy	06.16.72.19.28
PARRAVANO Claude	carreleur	35, chemin des Vernes	04.74.33.42.79
PROXI	supérette	2, impasse du Centre	04.74.33.98.46
RABATEL Alexandre	charpente- menuiseries	68, chemin du Mauvais Pas	06.81.53.55.00
RESENDE Manuel	plâtrier peintre	3, rue du Colombier	04.74.33.43.58
RÊV'DECO	déco intérieur artiste peintre	51, chemin du Bouchet	06.03.93.27.37
RN DEPANNAGE	plomberie chauffage	32, chemin du Bessay	04.74.83.66.29
ROLLAND Gaëlle	designer graphique	56, chemin des Vernes	06 61 80 34 54
SAMSE	matériaux BTP	9, route de la ZI	04.74.97.26.44
Sarl BAK	Maçonnerie charpente	39, chemin des Vernes	04.74.80.63.25
SARL Ets VEILLEUX	carrelage - climatisation	74, rue de la Gare	04.74.33.40.77
SARL SEB BTP	pose VRD–petite maçonnerie	8, chemin du Pont du Diable	06.25.70.14.26
SAS 2RS	chaudronnerie - serrurerie	64, rue de la Fabrique	04.74.80.58.05
SAS C2F	construction de fours et fumisterie	64, rue de la Fabrique	04.74.80.80.52
SMM	serrurerie métallerie maintenance	12, chemin du Pont du Diable	04.74.94.25.33
SRCV Transports VIDAL	transport de marchandises	215, route de Ruy	04.74.83.68.20
TABAPRESS	tabac presse	6, route de Lyon	04.74.33.47.64
TECUMSEH EUROPE	compresseur frigorifique	42, rue de la Gare	04.74.33.25.00
TRI'BAT	Récupération et valorisation	2, chemin du Var	04.74.33.19.81
TUYAUTERIE NORD ISERE	chaudronnerie & tuyauterie	10, rue joseph jacquard	06.15.36.24.79
VALIENTE Thierry	multiservices	73, chemin du Puits	04.74.33.45.90
VALLIN PIERRE	pharmacie	46, route de Lyon	04.74.88.30.08
VISI 38	contrôle de canalisations	20, chemin du Pont du diable	04.74.33.47.65
DURY GERMAIN Michèle	chaussures	MAGAUD Philippe	confiserie et manège
MABRU Franck	vente ambulante	PARISE Emmanuel	primeur

Dates à retenir 2017

JANVIER	vendredi 13	Vœux	MAIRIE	Grd Salle des fêtes
	samedi 14	Théatre	CESSIEUTHON	Grd Salle des fêtes
	vendredi 20	Soirée contes et galettes	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Pt salle des fêtes
	vendredi 20	Tournoi Vétérans	FOOT	Gymnase
	dimanche 22	Stage yoga	YOGA	Colombier R de C
	dimanche 22	Boudin	ACCA	Salle des fêtes
	samedi 28	Vente de Brioches	BASKET	
	dimanche 29	Matinée Diots	Comité des fêtes	Pt salle des fêtes
FEVRIER	dimanche 05	Choucroute	Club des Roses de noel	Grd Salle des fêtes
	dimanche 12	Après-midi jeux	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Colombier R de C
	dimanche 12	Boudins	U.M.A.C - F.N.A.C.A	Grd Salle des fêtes
	samedi 18	Soirée musicale dansante	COMITE DE JUMELAGE	Grd Salle des fêtes
	samedi 25	Tournoi jeunes	FOOT	Gymnase
	dimanche 26	Tournoi jeunes	FOOT	Gymnase
MARS	samedi 04	Repas dansant	Comité des fêtes	Grd Salle des fêtes
	vendredi 10	Boum	SOU DES ECOLES	Grd Salle des fêtes
	dimanche 12	Boudins	CHASSE DU BOIS	Terrain Ganet
	dimanche 12	Loto	BASKET	Grd Salle des fêtes
	samedi 18	Vente de Brioches	SOU DES ECOLES	Pt salle des fêtes
	samedi 18	Soirée Improvisation	Au Théâtre Cessieutois	Grd Salle des fêtes
	dimanche 19	Commémoration	U.M.A.C - F.N.A.C.A	Monument aux morts
	samedi 25	Expo Photos	LOUVARDS	Grd Salle des fêtes
	dimanche 26	Expo Photos	LOUVARDS	Grd Salle des fêtes
	jeudi 30	Concert pour les anges de Nice	INTER-ECOLES	Salle des fêtes
	vendredi 31	Concert pour les anges de Nice	INTER-ECOLES	Salle des fêtes
AVRIL	samedi 01	Soirée country	COUNTRY	Grd Salle des fêtes
	jeudi 06	80 ans	Club des roses de noel	Pt salle des fêtes
	dimanche 09	Chasse aux œufs	LES ANONS	Terrain Ganet
	dimanche 23	Election Présidentielle	Mairie	Colombier R de C
	dimanche 30	Concours de boules	ASC BOULES	Jardin de Ville
	dimanche 30	Repas des anciens	CCAS	Grd Salle des fêtes
MAI	dimanche 07	Election Présidentielle	Mairie	Colombier R de C
	lundi 08	Commémoration	U.M.A.C - F.N.A.C.A	Monument aux morts
	samedi 13	Concert harpes et pianos	CONTE ART BOURG	Grd Salle des fêtes
	samedi 20	Journée pétanque	PETANQUE CESSIEUTOISE	Jardin de Ville
	Tout le mois de mai	Vente de Fleurs	SOU DES ECOLES	
JUIN	dimanche 04	Tournoi basket	BASKET	Gymnase
	jeudi 08	Commémoration	U.M.A.C - F.N.A.C.A	Monument aux morts
	samedi 10	Concours de pétanque	Comité des fêtes	Jardin de Ville
	samedi 10	Théatre	THEATRE	Grd Salle des fêtes
	dimanche 11	Randonnée des 2 Chapelles	SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE	Terrain Ganet
	dimanche 11	Election législative	Mairie	Colombier R de C
	jeudi 15	Réception Italiens	COMITE DE JUMELAGE	Grd Salle des fêtes
	vendredi 16	Réception Italiens	COMITE DE JUMELAGE	Grd Salle des fêtes
	samedi 17	Réception Italiens	COMITE DE JUMELAGE	Grd Salle des fêtes
	dimanche 18	Réception Italiens	COMITE DE JUMELAGE	Grd Salle des fêtes
	dimanche 18	Appel du Général De Gaule	U.M.A.C - F.N.A.C.A	Monument aux morts
	dimanche 18	Election législative	Mairie	Colombier R de C
	samedi 24	But d'honneur	ASC BOULES	Jardin de Ville
	samedi 24	Kermesse	SOU DES ECOLES	Grd Salle des fêtes
JUILLET	dimanche 02	Fête des l'Ane	Comité des fêtes	Jardin de Ville
	dimanche 30	Concours de pétanque	LES AMIS DU BOIS	Terrain Ganet
AOÛT	samedi 05	Danse traditionnelle	LÔLÔNYO	Grd Salle des fêtes
	dimanche 06	Danse traditionnelle	LÔLÔNYO	Grd Salle des fêtes
	dimanche 20	Fête bouliste	ASC BOULES	Jardin de Ville
	lundi 21	Fête bouliste	ASC BOULES	Jardin de Ville
	dimanche 27	Vide Grenier	FOOT	Jardin de Ville
SEPTEMBRE	samedi 09	Forum des associations	MAIRIE	Grd Salle des fêtes
	vendredi 15	Vogue des Conscrits	CONSCRITS	Jardin de Ville
	samedi 16	Vogue des Conscrits	CONSCRITS	Jardin de Ville
	dimanche 17	Vogue des Conscrits	CONSCRITS	Jardin de Ville
	dimanche 17	Matinée moules frites	Comité des fêtes	Grd Salle des fêtes
OCTOBRE	dimanche 08	Après-midi Country	COUNTRY DANCER'S FOREVER	Grd Salle des fêtes
	dimanche 15	Repas des classes	CESSIEUTHON	Grd Salle des fêtes
	dimanche 15	Boudins	CHASSE DU BOIS	Terrain Ganet
	dimanche 22	Boudins	Club des Roses de noel	Grd Salle des fêtes
	vendredi 27	Transhumance	LES ANONS	Terrain Ganet
NOVEMBRE	vendredi 03	Réception des nouveaux arrivants	MAIRIE	Salle Louis Bel
	samedi 11	Commémoration	U.M.A.C - F.N.A.C.A	Monument aux morts
	samedi 11	Bouilli	SOU DES ECOLES	Grd Salle des fêtes
	samedi 11	Foire de la St Martin	MAIRIE	Parking du Stade
	dimanche 19	Loto	CESSIEUTHON	St Didier de la Tour
	samedi 25	Expo aéronautique	3AC	Grd Salle des fêtes
DECEMBRE	dimanche 03	Pique-Nique Géant		Terrain Ganet
	vendredi 08	TELETHON	CESSIEUTHON	Grd Salle des fêtes
	samedi 09	TELETHON	CESSIEUTHON	Grd Salle des fêtes
	samedi 09	Distribution calendriers	FOOT	
	dimanche 10	Distribution calendriers	FOOT	
	vendredi 15	Arbre de Noël	SOU DES ECOLES	Grd Salle des fêtes